L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1136 - VENDREDI 21 OCTOBRE 2011 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

BOUILLOUX-PETIT



21 Dijon - 03 80 78 82 20

Sommaire



Colza: un bon début de campagne p.16

P 05 **Actualité** Côte d'Or
Élevages laitiers: *«A priori, les zones fragiles ne seront pas pénalisées»*

P 06 **Actualité** Nièvre
Journée départementale du goût: 625 kg de viande locale dans les collèges nivernais

P 09 **Actualité** Yonne
Projet de réforme de la Pac: *«Pour le maintien d'une Pac forte et innovante»*

P 10 **Actualité** Bourgogne
GEF (Groupement export France) : le GIE export viande devient un organe de prospection

P 14 **Filières** Élevage
Concours charolais d'Avallon: Un concours à la recherche d'un domicile fixe

P 17 **Filières** Bio
Agriculture biologique: "une plus-value de 20% en passant en bio"

P 18 **Filières** Viticulture
BIVB: Quid de l'année 2012 ?

Encarts: • Promodis «L'Essentiel Automne» + cahier Elevage - sur certains cantons
• Catalogue Formation Côte d'Or
• Elevage Giroux - sur certains cantons

Marchés fermiers

Les produits locaux font le «buzz»

p.04 et 08



De ville en ville, les marchés de producteurs fermiers font recette. La formule est bien installée depuis dix-huit ans à Paris, rue de Chine, où chaque année les Parisiens peuvent faire provision de produits icaunais. Et elle vient de faire ses preuves à Dijon, dans le quartier des Halles, où les Dijonnais ont fait bon accueil aux productions locales, pour la première édition d'un marché fermier aux couleurs de *«Bienvenue à la ferme»*. Quand la campagne *«monte»* à la ville, ses producteurs savent trouver les mots justes pour parler : qualité, proximité, savoir-faire et terroir.

G. BUCHEZ
Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33
• Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00



Série N
8 modèles de 86 à 160 cv
en version Direct ou Versu

Demandez une démo d'un N101 avec chargeur

VALTRA

L'Eleveur Bourguignon
• fournitures de matériels et d'équipements de bâtiments d'élevage
12, Rue de la Coopérative
21320 Pouilly en Auxois - 03 80 90 66 60

PORTES OUVERTES
mercredi 26 & jeudi 27
OCTOBRE

voir page 3

l'Agenda

Côte d'Or

Lutte contre les campagnols le 24 octobre à Pouilly

Une réunion d'information pour les problèmes ravageurs des campagnols se tiendra le 24 octobre 2011 à Pouilly-en-Auxois à la salle de Dijon céréales au bassin à 14heures. Monsieur de Magnitot, Président de la FredonBourgogne, interviendra pour nous présenter les actions à mener. Il sera assisté d'Elise Longet, Technicienne à la Fredon de Côte d'or et Saône-et-Loire. Cette réunion est ouverte à tous les éleveurs. Pour tous renseignements contactez Pabiou Virginie (GDS21) 03 80 68 67 35

Formation élevage ovin le 2 novembre

Le syndicat d'élevage ovin et la Chambre d'agriculture de Côte d'Or organisent une session de formation « Approche des problèmes de santé en élevage ovin » le 2 novembre vers Pouilly-en-Auxois. Objectifs :Connaître les signes et les symptômes de maladies ovines,interpréter ces signes pour optimiser la gestion du troupeau. Contenu : Autopsies sur ovins,reconnaître les parasites,diagnostiquer certaines pathologies par observations visuelles. Discussion sur les pathologies de l'agneau.
Document complet distribué aux stagiaires.
Intervenant :H.Germain,vétérinaire spécialisé ovin. Participation :25€.
Contact :J.M Bidoire 03 80 68 66 58 ou 06 70 11 19 94.

Fermeture exceptionnelle de certains services de l'État

Liste des Services de l'Etat qui seront fermés au public le lundi 31 octobre 2011
Préfecture, Sous-Préfecture de Beaune, Sous-Préfecture de Montbard, Direction régionale et départementale des finances publiques (DRGFIP), Inspection Académique (IA), Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et unité territoriale de la DREAL, Direction régionale des entreprises, de la concurrence et de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) et unité territoriale de la DIRECCTE, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne (DRAAF), Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), Direction départementale des territoires (DDT), Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS), Direction départementale de la protection des populations (DDPP), Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (STAP) , Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE), Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC) , Agence Régionale de la Santé (ARS)
Liste des Services de l'Etat ouverts au public le lundi 31 octobre 2011 Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), Rectorat de l'Académie de Dijon.

Instants santé pour le canton de Nuits st Georges

Du 14 au 18 Novembre 2011
de 7h30 à 11h30
- A la Maison de Nuits St Georges
3 rue de la Berchère
21700 Nuits St Georges
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé.
Si vous ne vous êtes pas pré-inscrit, il est encore temps de contacter le N° vert (gratuit) : 0 800 888 108

Nièvre

Formations Elevage ovin

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prévoit d'organiser deux formations en élevage ovin cet automne.
«Limiter les pertes sur agneaux» propose de travailler sur les maladies autour de la mise bas, les interventions et les premiers soins après l'agnelage, et de mieux connaître les antibiotiques pour les utiliser à bon escient. La journée aura lieu le 9 novembre.
«Bonnes pratiques ovines, des clés pour réussir» veut donner aux éleveurs les astuces pour utiliser les contraintes réglementaires comme moyen de progrès. Journée prévue le 27 octobre.
Renseignements auprès de Christophe Rainon, conseiller ovin à la Chambre d'agriculture au 06 72 39 76 43. Inscription auprès de Martine Goin, centre de formation de la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 37.

Transmission Réunion à Luzy

La Communauté de communes Entre l'Alène et la Roche organise le mercredi 26 octobre à 19 heures à la salle des fêtes de Luzy une rencontre entre les jeunes et les cédants agriculteurs, afin d'échanger ensemble sur la reprise d'activité. Les agriculteurs peuvent s'inscrire jusqu'au 15 octobre.
Contact: 03 86 30 26 86.

Conférence Pac après 2013

Le Centre d'information Europe directe Bourgogne Nevers et la Chambre d'agriculture préparent l'organisation d'une conférence sur le thème «quelle PAC après 2013?» qui se tiendra le jeudi 3 novembre de 18h à 20h30 au LEGTA de Nevers-Challuy. Michel Dewit, qui appartient à la direction générale agriculture de la Commission européenne et François Roze, du service Economie et prospective de la chambre d'agriculture de Bourgogne, évoqueront les grandes orientations politiques et budgétaires de la future PAC. Ils tenteront de répondre à plusieurs questions telles que: comment atteindre l'objectif d'une production alimentaire viable et garantir la sécurité alimentaire dans un contexte de croissance de la demande mondiale, de crise économique et de volatilité accrue des marchés? Quels seront les nouveaux critères de versement des aides? De quels outils avons-nous besoin en ce qui concerne les mesures de marché, l'intervention publique et l'aide au stockage privé? La conférence devrait éclairer sur la place de l'agriculture dans le futur budget de l'UE, alors que la Commission européenne vient de publier ses propositions pour le prochain cadre financier 2014-2020.

Foire-concours de Moulins Engilbert le 31 octobre

Le comité des foires de Moulins-Engilbert organise sa traditionnelle foire-concours sur la place du Champs de foire et sous abri de 8h à 13h, le lundi 31 octobre. Elle sera ouverte uniquement aux cheptels qualifiés IBR, A ou B.
Pour tout renseignement ou inscription contacter Alain Guinot au 03 86 84 33 19.

Yonne

Fête des vins de Chablis

63e Fête des vins de Chablis samedi 22 octobre, de 10 h 30 à 18 h et dimanche 23, de 10 h 30 à 18 h. Dégustations, animations, Cave aux aromes, intronisations…
Restauration sur place, organisée par le comité St Vincent Tournante du Chablisien
Entrée gratuite - Verre de dégustation : 5 euros

Race bovine charolaise Concours interdépartemental d'Avallon

Le Syndicat d'Elevage de la Race Bovine Charolaise de l'Yonne organise son Concours Interdépartemental de bovins reproducteurs les vendredi 21 et samedi 22 octobre à Avallon.
Il se déroulera sur le parking de la RD 606 (face au cimetière), à l'entrée nord d'Avallon. Ce concours est ouvert à tous les animaux inscrits au H.B.C. Livre A.
Les opérations du jury se dérouleront le vendredi 21 octobre, dès 13h30
Les éleveurs désirant participer sont priés de prendre contact pour le 29 septembre dernier délai avec le Syndicat d'Elevage de la Race Bovine Charolaise, 9 avenue du 11 novembre, 89200 Avallon
Tél : 03 86 34 23 40 (entre 8 et 9 heures) - Fax : 03 86 31 63 56

Instants santé pour le canton de Chablis

Les Instants santé pour le canton de Chablis se dérouleront du mercredi 2 au vendredi 4 novembre, Salle des Blanchots à Fyé. Ces bilans de santé sont gratuits pour tous les adhérents de 25 à 74 ans de la MSA. Pour en permettre la bonne organisation, il est impératif de retourner au plus vite le dossier d'inscription que les adhérents ont reçu dernièrement, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe à l'envoi.

Réunions Groupama Anciens Exploitants

Deux réunions Groupama sont organisées vendredi 4 novembre, à l'attention des adhérents de la Section des Anciens Exploitants de la FDSEA de l'Yonne :
A Auxerre, à la FDSEA de l'Yonne, 37 rue de la Maladière (salle 9), à 9 h 30
A la salle des fêtes de Brannay, 4 bis rue de l'Ancienne Gare, à 14 h
Renseignements : Martine Nigon au 03 86 49 48 20

A la découverte de la truffe de Bourgogne

Yonne tourisme organise cet automne plusieurs matinées à la découverte de la truffe de Bourgogne, les 8 et 22 octobre, 5 et 19 novembre, 3, 10 et 17 décembre. Ces matinées se dérouleront à Montigny-la-Resle et ses truffières. Au programme, présentation de la truffe de Bourgogne, visite commentée d'une truffière avec démonstration de cavage (recherche avec un chien), au déjeuner dégustation des vins de l'Yonne et d'amuse-bouche à la truffe de Bourgogne (en option déjeuner à la truffe).
Tarif par personne : matinée seule, 35 euros. Matinée et déjeuner (1 seul plat à la truffe) 105 euros, matinée et déjeuner (tout à la truffe) 135 euros.
Renseignements et inscriptions : 03 86 72 92 10 – groupes@tourisme-yonne.com

Saône et Loire

Concours charolais à Issy l'Evêque (71)

Le comité des foires et des marchés de Issy l'Evêque organise le samedi 29 octobre, un concours de veaux reproducteurs charolais inscrits et non inscrits, femelles de l'année, taureaux de 18 mois. Un super prix d'honneur des veaux non inscrits et un super prix d'honneur des veaux inscrits, seront désignés.
Paille fournie et marché forain.
Renseignements au 03 86 30 01 15

▶ Installation

PRI info

Côte d'Or

Il souhaite s'installer

Ce jeune homme de 28 ans, marié et père d'un enfant, souhaite s'installer en élevage d'escargots et vente directe. Il souhaite développer l'accueil pédagogique de publics scolaires ou non sur son exploitation. Titulaire d'un Bac + 5 en informatique et après plus de 5 années en qualité de chef de projet informatique, il souhaite se reconvertir et réalise actuellement un Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole. Il a déjà démarré une petite production d'escargots et recherche donc, entre 1 et 10 ha de terrains pour développer son activité et construire son laboratoire de transformation sur le secteur d'Is sur Tille, Saint Seine l'Abbaye, Dijon Nord. Corine GARNIER-PENNING Chambre d'Agriculture 03.80.68.67.85

Nièvre

Le Point Info Transmission

Le Point Info Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole SIMON à l'ADASEA au 03-86-93-45-99 (accueil financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Yonne

Futurs retraités, la DICA est une obligation

2 ans avant l'âge théorique de votre retraite, en tant que chef d'exploitation, vous avez reçu via la MSA, une Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité.18 mois au plus tard avant la date prévisionnelle de votre cessation d'activité, vous devez renvoyer ce document CERFA à la Chambre d'Agriculture (Missions ODASEA), que vous ayez un repreneur identifié ou pas. Pour de plus amples informations, contactez Marc ABONNET au 03.86.94.21.95.

Le PRI est cofinancé par l'Europe, l'État et le Conseil régional de Bourgogne.

SOCADRAIN T.P.
• Drainage
• Mise aux normes de bâtiment d'élevage
• Étanchéité de bassin géomembranes
SOCADRAIN TP - 89380 Appoigny - Tél. 03 86 53 08 75

Politique agricole

Une nouvelle Pac attendue, sans surprise et qui sera très discutée

Les propositions législatives de la Commission de Bruxelles ont été rendues publiques le 12 octobre. Et maintenant ?

Dire que la Pac a créé le buzz le 12 octobre est à coup sûr exagéré. Il faut reconnaître que les propositions législatives faites par la Commission de Bruxelles, en vue de la réforme de la Politique agricole commune (Pac) d'après 2013 (période 2014-2020), avaient fait l'objet de fuites et de pré-annonces bien organisées depuis un bon moment. D'où l'absence d'un quelconque effet de surprise. Pour preuve, dès le 28 septembre lors de la présentation du budget de son ministère pour 2012, Bruno Le Maire, ministre de l'Agriculture, avait affiché un certain nombre d'opinions sur les futures propositions. *«Il n'est pas question de toucher au budget de la Pac. Ma marge de négociation sur la PAC est égale à zéro»* avait-il affirmé très fermement. Et d'ajouter qu'un *«taux de verdissement»* de 30 % du budget lui semblait *«excessif»*, que les *«nouvelles»* conditionnalités étaient *«trop complexes»* et qu'il faudrait peut-être envisager un peu plus de temps pour le rattrapage en matière de convergence des paiements. Toutes ces mesures se retrouvent dans la présentation du mercredi 12 octobre.

La PAC post-2013 en chiffres

La Commission a donc proposé que 70 % des paiements directs soient attribués selon une conditionnalité simplifiée avec un régime dégressif à partir de 150 000 euros et avec un plafonnement à 300 000 euros. Le solde, les 30 % en question, seraient distribués lorsqu'un exploitant respecte trois dispositions environnementales : diversification des cultures (trois au minimum représentant au maximum 70 % de la surface et au minimum 5 %), maintien de pâturages permanents et réservoirs écologiques ou élément de paysage (jachères, haies, terrasses…) sur au moins 7 % des terres.

Jusqu'à 10 % de l'enveloppe des paiements directs de chaque État membre pourront être versés selon un régime simplifié aux petits agriculteurs qui le souhaitent. Jusqu'à 2 % de l'enveloppe nationale d'un État pourront être réservés pour aider les jeunes agriculteurs (moins de 40 ans) pendant cinq années après leur installation, en plus du soutien prévu dans le deuxième pilier. La Commission plaide aussi en faveur de la convergence des paiements. La somme versée à l'hectare devra être la même pour tous les États-membres à l'horizon 2019, sur la base des droits alloués en 2014. La proposition bruxelloise pousse pour que 40 % de l'alignement soit réalisé dès 2014. La Commission souhaite aussi s'assurer que les paiements vont bien à des activités agricoles et non à des propriétaires terriens non agriculteurs (terrain de golf par exemple).
Autre chiffre : 3,9 milliards d'euros devraient être inscrits, hors-cadre financier et sous forme de réserve, pour aider à faire face à des crises *«qui vont au-delà de l'évolution normale du marché»*. Pour la filière fruits et légumes, la dotation au régime de distribution dans les écoles sera portée à 150 millions d'euros.

Un deuxième pilier en six points

L'objectif du deuxième pilier reste le même. En revanche, les trois axes liés aux thématiques économie, environnement et social sont redéfinies en six priorités : renforcer l'innovation et le transfert de connaissances ; renforcer la compétitivité ; promouvoir l'organisation des agriculteurs au sein de la chaîne de production alimentaire (organisations de producteurs et organisations interprofessionnelles) et la gestion des risques ; restauration, préservation et renforcement des écosystèmes ; promouvoir l'efficacité énergétique et la transition vers une activité économe en carbone ; promouvoir l'intégration sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique en milieu rural. Au moins 25 % des fonds pour le développement rural devront être alloués aux mesures agri-environnementales, aux zones moins favorisées et à l'agriculture biologique ainsi qu'à la lutte contre le changement climatique.

Réactions

À la quasi-unanimité, quatre grandes impressions émergent : pas de scandale à l'annonce des propositions de la PAC, des propositions globalement satisfaisantes mais une foule de choses à améliorer et à revoir et une multitude de zones de flou à éclaircir. *«De bonnes intentions de la part du Commissaire mais rien n'est véritablement acquis aujourd'hui. Bien souvent, le diable se cache dans les détails»* a résumé Jean Michel Schaeffer, président de JA, dès le lendemain de la présentation avant de poursuivre : *«Passer d'une logique de soutien à une logique de développement de projets, être des créateurs de projets nous convient parfaitement, notre génération est prête à entendre cela. Mais si la Commission veut responsabiliser les acteurs, il faut pouvoir les accompagner et nous avons l'impression que la Commission ne sait pas évaluer la problématique des acteurs»*. À titre d'exemple, il semble entendu que l'avenir de l'agriculture passe par une plus grande présence des marchés. Soit, mais à l'heure actuelle, *«alors que nous avons demandé la création d'un Observatoire des marchés au niveau européen pour donner des informations fiables et transparentes aux producteurs, il n'existe aucun début de réflexion sur ce sujet»* déplore Mickael Poillion, membre du bureau JA et en charge des marchés.
Pour la FNSEA, les travaux présentés par la Commission *«s'inscrivent d'une part, dans la continuité et l'approfondissement de la regrettable réforme initiée en 2003 sous pression du cycle de Doha et d'autre part, dans les disponibilités budgétaires affichées lors de la présentation des perspectives financières de fin juin dernier»*. Pour le syndicat majoritaire, le nouveau cadre *«n'est pas de nature à améliorer la compétitivité de nos productions et filières, ni à ajuster la PAC aux objectifs du G20 pour répondre au défi alimentaire de ce XX^ème siècle»*.
Désormais, une période de plus de douze mois est ouverte pour faire des contre-propositions, pour négocier. Il faut noter que les députés européens risquent d'être particulièrement sollicités dans les mois à venir sur ce sujet car désormais, selon les règles de co-décision contenues dans le Traité de Lisbonne, le Parlement travaille avec le Conseil des ministres de l'agriculture à l'élaboration de la Pac. Cette dernière devrait être votée début 2013.

T. Michel



T. Michel

Mickael Poillion (à gauche), membre du bureau des JA et spécialiste des questions de marché, Jean-Michel Schaeffer (au centre), président des JA, et Carole Doré, vice-présidente des JA, ont exprimé le sentiment des jeunes agriculteurs et énumérer des pistes pour améliorer les propositions législatives de la Commission du 12 octobre.

Repères

Financement de la PAC

D'après les propositions législatives présentées le 12 octobre à Bruxelles par le commissaire européen à l'agriculture Dacian Ciolos, les grands postes budgétaires de la future PAC devraient être les suivants. Le pilier 1 - paiements directs et dépenses de soutien des marchés - serait doté de 317,2 milliards d'euros en euros constants (hors inflation) et le pilier 2 - développement rural - de 101,2 milliards. Ces deux piliers pèsent donc pour 418,4 milliards d'euros de budget. Des fonds supplémentaires (jusqu'à 17,1 milliards d'euros) viendront augmenter ces financements: 2,5 milliards d'euros au titre de la sécurité alimentaire, 2,8 milliards pour l'aide aux plus démunis, 3,9 milliards de réserve de crise et 5,1 milliards pour la recherche et l'innovation. Jusqu'à 2,8 milliards pourront aussi être créés au sein du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation. Au total, la PAC pourra représenter un financement de 435,5 milliards d'euros.

L'Eleveur Bourguignon
• clôtures électriques
• petit matériel d'élevage et vétérinaire
• contention bovine et ovine • remorque fourragère bétaillère
• râteliers nourrisseurs • barrière
• abreuvoirs • bac à eau • box chevaux
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois - 03 80 90 66 60

PORTES OUVERTES
mercredi 26 & jeudi 27
OCTOBRE
8H30 - 12h00 • 13h30 - 17h30

PROMOTION
SUR TOUS LES RAYONS
EXPOSITION DE PRODUITS INNOVANTS
caméras de surveillance, contention, filets brise-vent

Etude et conseils en bâtiments d'élevage
J. Paul Clerget 06 80 34 11 73
Technicien d'élevages
VENEZ AVEC VOS PROJETS DE BÂTIMENTS

INTERVENTION TECHNIQUE
l'alimention minérale
des vaches allaitantes par
Jean-José Sauvage (LACTINA)

EXPOSITION DE VEHICULES UTILITAIRES,
BETAILLERES et MOTRICITE RENFORCEE
FAM AUTOMOBILES
SICA DIJON
Patrick MOUGIN
Conseiller Commercial tel : 06 25 53 01 94
PEUGEOT SICA DIJON NORD
Rue de Cracovie – 21850 Saint-Apollinaire Tel : 03 80 70 70 70
PEUGEOT

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1136
VENDREDI 21 OCTOBRE 2011

Bienvenue à la ferme

Un marché qui a très bien... marché



Des chevaux de trait se sont mélangés à la foule. Des promenades en calèche, initiées par les JA, étaient proposées par Magali Joliet (Gaec du Pré Couvent à Tart l'Abbaye). Un succès incontestable là aussi puisque 450 personnes se sont fait tracter tout au long de la journée.



Daniel Blanc possède une exploitation apicole de 400 ruches à Rouvray et exposait ses nombreux produits : miels, pain d'épices, hydromel, pollens, propolis. La curiosité des passants a été éclairée par de longues explications.

Le premier marché fermier dijonnais organisé par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et son réseau *«Bienvenue à la ferme»* a connu un franc succès dimanche dernier. Beaucoup de monde, beaucoup de soleil, beaucoup de contacts, beaucoup d'achats et beaucoup d'espoirs !



Le stand des Jeunes agriculteurs a été pris d'assaut par les enfants. Comme le rappelle fréquemment le président Antoine Daurelle, dans les années à venir, il faudra de plus en plus de personnes extérieures au monde agricole pour combler les départs en retraite. Autant séduire les jeunes dès leur plus jeune âge !



Il fallait faire la queue pour commander auprès de Catherine Verrier (élevage de brebis laitières à Thoisy-la-Berchère). A l'instar des autres fromagers, tous les fromages au lait cru et yaourts ont été vendus.

Il y avait foule, dimanche dernier aux Halles de Dijon. Plusieurs passants repartaient les mains garnies et le sourire aux lèvres. *«J'ai dépensé une centaine d'euros mais je suis persuadée d'avoir acheté de la qualité et j'ai parlé avec des producteurs très accueillants»* se réjouit Françoise, 54 ans, comptable de profession. Tout le monde semblait satisfait de ce premier marché fermier du réseau *«Bienvenue à la ferme»* dans le chef-lieu du département. Il s'agissait là de la toute première coopération entre la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et le Grand Dijon. Vingt-six producteurs d'horizons divers avaient exposé leurs produits de 10 heures à 18 heures. Une mini-ferme et des promenades en calèche étaient proposées afin de créer une ambiance très *«campagne»*. Les Jeunes agriculteurs tenaient également un stand, principalement destiné aux enfants.

Des stratégies à définir

Les organisateurs de cette manifestation avaient plusieurs idées derrière la tête. *«Il est important de recréer des liens entre producteurs et consommateurs»* rappelait Dominique Chambrette, le président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, *«la journée de dimanche a prouvé qu'une telle rencontre était possible. Ce marché a été une belle opération de marketing. Il reste désormais à pérenniser ce type d'évènement et voir à quelle fréquence il sera organisé»*. Pour Dominique Chambrette, ce concept est *«prometteur»* et va être étudié à la Chambre d'agriculture : *«il y a des stratégies à définir. Il faut réorganiser les circuits. Mais les décisions appartiennent également au Grand Dijon. Notre objectif? Que les Dijonnais consomment davantage de produits locaux»*.

Aurélien Genest



François Bergeret, viticulteur à Nolay, est nouveau à *«Bienvenue à la ferme»*. *«Je suis adhérent depuis environ trois mois»* explique le Nolaytois, *«j'ai été séduit par le concept de ce réseau. Il est important de faire connaître ses produits, de travailler ensemble et d'échanger avec les autres producteurs»*.



Pour Dominique Chambrette, président de la Chambre d'agriculture, les circuits courts ne s'opposent nullement à l'agriculture des grands marchés d'exportation : *«les deux sont possibles, il n'y a ni contradiction, ni concurrence»*.



De nombreux dijonnais ont investi les stands dès l'ouverture. Plusieurs agriculteurs ont épuisé leurs stocks dès le début d'après-midi.





La ferme du Magny, à Belleneuve dans le canton de Mirebeau, avait amené maman Brebis et ses petits. Les jeunes Dijonnais ont eu le droit de les caresser. *«Avec modération»* répétait maman Brebis.

Élevages laitiers

«A priori, les zones fragiles ne seront pas pénalisées»

La constitution de grands bassins laitiers en France avait généré beaucoup d'inquiétudes dans les exploitations de Côte d'Or en fin d'année 2010. Après de fructueuses négociations, les producteurs laitiers du département respirent un peu mieux depuis le début de l'été. *«La fuite des quotas côte d'oriens vers d'autres départements devrait être évitée»* signale Nathalie Mairet, administratrice à la FNPL.



L'administratrice de la FNPL, Nathalie Mairet, retrace les évènements qui ont marqué les derniers mois dans la filière laitière.

Nathalie Mairet est agricultrice à Turcey dans le canton de Saint-Seine l'Abbaye. En Gaec avec son frère Jean-Louis, elle possède une cinquantaine de vaches laitières prim'holstein. Habituée aux responsabilités syndicales, l'éleveuse côte d'orienne est administratrice à la Fédération nationale des producteurs laitiers (FNPL). Elle vient d'intervenir aux derniers bureaux de la Chambre d'agriculture et de la FDSEA de Côte d'Or. Son exposé faisait le point sur les dernières actualités de la filière, en particulier sur la nouvelle constitution de bassins laitiers (neuf en France) qui ont été officialisés le 1er avril dernier. La reconnaissance des zones à faible densité laitière, les attributions gratuites et les TSST favorables à un département comme celui de la Côte d'Or, ont été les trois principales avancées qui font qu'aujourd'hui, le risque de voir partir du lait hors de Côte d'Or est considérablement réduit.

Direction le Grand Est

«Tout avait débuté au Space 2010 à Rennes. Le Ministre avait annoncé la constitution de grands bassins laitiers, afin de préparer l'après-quotas» explique Nathalie Mairet. L'objectif annoncé de ces bassins était le maintien de la rentabilité des exploitations et du dynamisme de la filière. Malgré cet objectif, jugé encourageant dans ses grandes lignes, de grosses inquiétudes se sont fait ressentir dans les petits départements laitiers, en Côte d'Or particulièrement. *«En novembre 2010, l'annonce officielle du projet a été faite, avec une Bourgogne éclatée en trois bassins....»* enchaîne Nathalie Mairet. Alors que la Côte d'Or et l'Yonne se sont retrouvées dans le bassin *«Grand Est»*, la Saône-et-Loire s'est retrouvée dans le bassin *«Auvergne Limousin»* et la Nièvre dans le bassin *«Centre»*. La Bourgogne est la seule région de France divisée en trois bassins. *«La classification s'est faite selon les prédominances des collectes et de l'interprofession»* explique l'administratrice de la FNPL.

Des risques certains

La jeune femme fait part de ses craintes de voir du lait côte d'orien s'exiler : *«En nombre de producteurs, la Côte d'Or et l'Yonne figurent parmi les départements les moins biens classés du bassin Grand Est qui comporte notamment la Franche-Comté et la Lorraine. Chez les Côte d'oriens, qui sont moins de 300, les installations arrivent tout juste à combler les départs en retraite et les arrêts. La crainte de se voir «manger» par les autres départements est donc légitime. En effet, s'il n'y a pas assez de jeunes qui reprennent, à proportion, la production pourrait progressivement partir de Côte d'Or. L'autre risque concerne les collecteurs : si la production de notre département venait à chuter, la collecte pourrait être remise en cause pour des questions de rentabilité»*.

«On s'en est pas mal sorti»

Nathalie Mairet ajoute que les projets dans chaque bassin étaient initialement «flous» : *«chaque bassin devait affiner les règles et donner ses priorités. Étant minoritaires, nous nous sommes bien demandés comment nous allions faire pour avoir des règles tenant compte de nos problématiques...»*. Toutes ces inquiétudes ont été remontées à la FNPL, à la FNSEA, aux JA, ainsi qu'au ministère. Au final, la conférence de Bassin Grand Est qui s'est tenue au début de l'été a, heureusement, reconnu les zones à faibles densités laitières. Une grande satisfaction pour les départements comme celui de la Côte d'Or. *«A priori, les zones fragiles ne seront pas pénalisées»* commente Nathalie Mairet, qui continue : *«finalement, je pense qu'on s'en est pas mal sorti, même s'il faudra attendre la fin de la campagne pour faire un premier bilan»*. Les bonnes relations entretenues au sein de l'ancienne FRPL *«Grand Est»* semblent avoir joué un grand rôle dans cette reconnaissance des territoires les plus fragiles. *«Concrètement, nous avons des règles différentes des autres»* illustre l'éleveuse. Des exemples sont donnés : *«chez nous, les jeunes agriculteurs peuvent s'installer avec 120 000 litres de lait. C'est deux fois plus que dans certains départements du même bassin. Les attributions gratuites sont également concernées : quand les autres toucheront un forfait de 1, les Côte d'oriens toucheront un forfait de 1,5. Et pour les transferts sans terre, nous sommes prioritaires. Une exploitation à deux associés en Côte d'Or peut avoir jusqu'à 100 000 litres/an. Les producteurs qui voudront du quota dans la zone à faible densité seront privilégiés»*.

AURÉLIEN GENEST

Conjoncture

Une bonne récolte de maïs, heureusement

Le Gaec Mairet a récolté ses 17 hectares de maïs les 26 et 27 septembre. Grosse satisfaction pour Nathalie et Jean-Louis, les rendements oscillent entre 13 et 14 tonnes de matière sèche à l'hectare. *«C'est légèrement mieux que la moyenne des dernières années»* commente Nathalie, «*et c'est surtout mieux que les prévisions. Le printemps avait été froid et sec, le maïs poussait mal et finalement les pluies du mois d'août ont fait du bien, avec de très bonnes conditions de récoltes en septembre*». La satisfaction du Gaec, à l'image de nombreuses exploitations laitières du département, est surtout d'avoir remonté légèrement la pente après des récoltes de foin et de paille très décevantes. Une baisse de production de foin de 55% a été enregistrée sur les 25 hectares du Gaec. La récolte de paille a été également défaillante, avec des rendements allant de seulement 600 kg/ha à 1,5 tonne/ha. Pour s'adapter, Nathalie et Jean-Louis ont dû acheter de la paille à presser pour un total de 80 ha. «*Nous avons également acheté 30 hectares d'enrubanné, chose que nous ne faisons pas d'habitude*» termine l'éleveuse.

Repères

Dossier calamités
Pas de pertes pour les laitiers ?



Nathalie Mairet, présidente de la commission lait de la FDSEA de Côte d'Or, regrette le calcul utilisé par l'administration pour définir les pertes liées à la sécheresse 2011. Ce calcul prend en compte les résultats laitiers qui empêchent les producteurs de rentrer dans les critères d'éligibilité du dossier calamités. *«A ce jour, je ne connais aucun éleveur laitier de Côte d'Or qui a touché quelque chose. Pour l'administration, aucun élevage laitier n'a donc été impacté par la sécheresse...»* regrette l'éleveuse.



Départ de Régis Amiotte

Le «bon vent» des professionnels

Vendredi 14 octobre dernier, près de 200 adhérents de la FDSEA 58 ont souhaité bon vent à Régis Amiotte, l'ancien directeur qui a pris sa retraite le 1er juillet dernier. Une sympathique cérémonie a eu lieu chez Benoît Mathé à Bazolles.



Le président Jean-Pierre Condamine a rendu un vibrant hommage à l'ancien directeur de la FDSEA58 (à droite), pour ses 36 ans de bons et loyaux services, devant près de 200 professionnels.

Les cadeaux autant que les discours n'ont pas manqué pour saluer une dernière fois l'engagement et le professionnalisme de Régis Amiotte. Près de 200 adhérents de la FDSEA 58, les personnels et représentants de différentes organisations professionnelles agricoles avaient fait le déplacement à Bazolles pour adresser un salut amical et chaleureux à l'ancien directeur du syndicat majoritaire dans la Nièvre.

Outre un bouquet de fleurs à Martine, son épouse qui a souvent été privée de Régis, les soirs de réunions syndicales, durant 36 ans, une faïence personnalisée et un plateau gravé offert par les JA58 ont été remis au tout jeune retraité.

Avant le traditionnel vin d'honneur, Jean-Pierre Condamine, le président de la FDSEA58, a retracé le parcours professionnel de Régis Amiotte et, notamment depuis 2003, année de son élection à la présidence, les liens très étroits qu'il a noués avec l'ancien directeur. *«Je crois bien que tu es la seule personne avec qui je n'ai jamais eu de mots forts, je me dis qu'on a passé neuf ans à peu près sur la même longueur d'onde, toujours à l'écoute l'un de l'autre dans une confiance sans faille»* l'a complimenté Jean-Pierre Condamine. Evoquant sa carrière, Régis Amiotte a rendu un hommage appuyé aux *«adhérents qui lui ont permis de vivre dans la Nièvre»*, les qualifiant, notamment les éleveurs, de *«véritables amis»*. Depuis qu'il dispose de temps libre, Régis Amiotte le consacre à sa famille, ainsi qu'à la course en VTT. Artiste dans l'âme, il se (re)met également à la photographie et ce, sans rompre avec la vie sociale puisqu'il s'implique dans la vie de l'association de consommateurs *«Que Choisir?»* dans la Nièvre.

E.C.

Journée départementale du goût

625 kg de viande locale dans les collèges nivernais

Dans le cadre de la Semaine du goût, le Conseil général de la Nièvre vient d'offrir une Journée départementale du goût aux élèves de dix sept collèges du département. Les jeunes ont pu apprécier, mardi dernier, des plats à base de viande locale dans leurs assiettes à la cantine.

Des pavés de boeuf, du faux-filet, du bourguignon, de la blanquette... Les cuisiniers de dix sept collèges nivernais s'en sont donnés à coeur joie, mardi, pour satisfaire les appétits voraces de leurs jeunes convives.

Au total, ce sont près de 625 kilos de viande qui ont été commandés et dispatchés par l'institution départementale au profit des chères têtes blondes, brunes et rousses. 4 223 repas ont été servis, presque comme d'ordinaire, si ce n'est que cette fois-ci, la démarche des élus s'inscrivait dans une volonté de favoriser les circuits courts, grand cheval de bataille dans la Nièvre.

La viande provenait donc de plusieurs producteurs locaux, le groupe d'éleveurs Charolix, l'EARL Olivier Laporte et la SARL Watterlot, un grossiste qui propose des produits labellisés de la marque régionale Charolais de Bourgogne.

Démarche plus globale

Au-delà de l'opération ponctuelle, dont le surcoût est entièrement pris en charge par le Conseil général, six collèges pilotes sont d'ores et déjà engagés afin de poursuivre des actions d'approvisionnement local tout au long de l'année scolaire.

Il s'agit des établissements de Cercy-la-Tour, La Machine, Nevers *«Les Courlis»*, Donzy, Saint-Amand-en-Puisaye et Luzy. Outre que l'achat de viande locale entraîne une hausse du prix des matières premières (les repas moyens oscillent généralement entre 1,60 et 2 euros par collégien), les intendants doivent aussi changer leurs modes d'organisation. *«Ce que l'on souhaiterait, c'est que les collèges nouent localement des contacts avec les producteurs locaux»* dit Daniel Barbier, le vice-président du Conseil général chargé de l'Agriculture. Ce qui ne va pas de soi, tant cela demande de l'implication de la part des personnels, plus habitués à recevoir les marchandises des grossistes (Pomona, SICABA, Watterlot...).



Colette Mongiat et Daniel Barbier, vice-présidents du Conseil général, ont présenté la Journée départementale du goût, qui s'est tenue mardi dans les cantines de 17 collèges nivernais.

Surtout, il n'est pas sûr que les producteurs disposent des moyens de garantir régulièrement des approvisionnements aux collèges. *«Comment s'organiser pour qu'un collège consomme entièrement une bête de 500 kg, sachant qu'il y a moitié de matière noble et moitié de matière moins noble?»* demande Colette Mongiat, sa collègue chargée de l'Education. *«Face à notre volonté sans faille de favoriser les produits locaux, nous désirons avancer mais nous éprouvons des difficultés. Notre démarche, qui s'inscrit dans les objectifs du projet Nièvre 2021, nous ramène à beaucoup d'humilité»* reconnaît Daniel Barbier.

E.C.



Le "Panier Luzy Quoi"

Des producteurs du sud-Morvan s'unissent pour vendre leurs produits

L'association est créée depuis mai 2011 mais son lancement officiel a eu lieu samedi dernier sous le marché couvert de Luzy. Le *«Panier Luzy Quoi»* regroupe des producteurs du sud-Morvan qui livrent leur produits du terroir une fois par semaine à ceux qui auront commandé, à la carte, avant chaque lundi minuit.

Terres de Bourgogne s'était fait l'écho d'un projet d'association de producteurs régionaux, à Luzy, en décembre dernier. Le bébé a été porté sur les fonts baptismaux samedi dernier en présence de Jean-Louis Rollot, maire de la commune, Michèle Andriot, élue de la Communauté de communes et Monique Bernard, vice-présidente de la Chambre d'agriculture. Ce matin-là, il n'était pas encore question d'acheter mais, dans un premier temps, de faire connaissance avec les neuf adhérents de l'association et leurs produits. Ils sont producteurs de fromages, de viande, de plats transformés, de cidre, de miels, d'escargots, de bière, ou de confitures et ils sont tous déjà habitués de la vente directe sur leurs exploitations ou sur les marchés de la région. Ils ont décidé de se regrouper pour *«favoriser les circuits courts, proposer des produits locaux agricoles et artisanaux de qualité, favoriser les échanges entre consommateurs et producteurs et permettre une alternative aux produits de masse»*. Un engagement militant et un espoir de valorisation *«de voisinage»*, selon Isabelle et Stéphane Jault qui commercialisent déjà leurs produits transformés à base de viande de race Aubrac en région parisienne et dans le sud-est de la France.



Les producteurs adhérents se relaient à tour de rôle, chaque samedi, afin d'assurer la livraison des commandes sous le marché couvert de Luzy.

Commande par internet, à la carte

Leur cible: les habitants de Luzy et des environs et les personnes (Anglais, Hollandais, Parisiens, Lyonnais...) qui viennent profiter de leurs résidences secondaires le week-end dans le Morvan. Concrètement, chaque producteur propose une gamme de ses propres produits et indique, en fonction des disponibilités, ceux qui sont offerts à la vente. Les consommateurs intéressés peuvent passer commande par internet, avant le lundi minuit (www.panierlocal.org/le-panier-luzy-quoi/) ou, s'ils ne sont pas connectés en appelant Lucie Urbain, l'une des associées, au 03 86 30 09 87. Ils viennent ensuite le samedi, entre 9h30 et midi, prendre livraison de leur commande au marché couvert de Luzy, en réglant directement l'ensemble des produits achetés à l'ordre de l'association. Là, deux producteurs se relaient à tour de rôle, toutes les semaines, pour assurer la permanence et remettre les paniers. Par un contrat de cession, signé par chaque producteur, l'association rémunère ensuite chaque associé, tout en gardant une participation de 3% du montant total pour son propre fonctionnement. Le système, quoiqu'un peu lourd, est ingénieux et permet à chaque producteur de s'y retrouver. Le projet a reçu le soutien et les subventions (pour la communication et l'achat de deux réfrigérateurs) de la Communauté de communes Entre l'Alène et la Roche. A Luzy, l'avenir est dans le panier, quoi!

E.C.

▶ Zoom sur...

Les producteurs associés

Ils sont neuf mais la porte est ouverte à tout nouveau producteur, qui souhaiterait rejoindre le groupe:
Les chèvres de Lucie, Montantaume, 58170 Poil: fromages de chèvre au lait cru fermier entier;
Cave cidricole du Morvan, Le Petit Montigny, 58170 Millay: jus de pomme bio, cidre, vinaigre bio;
EARL de Chauvetière, le Champ du Coq, 58170 Fléty: volailles fermières, viande limousine en caissettes;
Brasserie La Foline, Les Graillots, 71550 Anost: bière blonde, blanche et rousse;
L'Ouche fleurie, Velet, 71190 Etang-sur-Arroux: chutneys, confitures, coulis, purées de fruits;
La ferme des Grands Champs, 71190 La Chapelle-sous-Uchon: fromages à pâte pressée non cuite;
L'Escargotière, Le Bois de Barnaud, 58170 Tazilly: escargots préparés;
Elevage de Séguret, 58170 Savigny-Poil-Fol: plats préparés à base de viande de race Aubrac;
Ferme des Vignes, 71990 La Grande Verrière: miels du Morvan, fromages de chèvre fermiers.
Sont prochainement annoncés un maraîcher, un boulanger et un producteur de soupes maison.

GDS de la Nièvre

Une plaque en hommage à Alain Blandin

Cérémonie conviviale, samedi dernier, dans les locaux du GDS à Sermoise. En présence de la famille de l'ancien président du GDS, décédé en 2009, une plaque a été officiellement dévoilée dans le hall d'entrée de l'organisme.

Ce sont les petites-filles d'Alain Blandin, sous les yeux émus d'Yvonne, son épouse, qui ont dévoilé la plaque en faïence de Nevers. En présence de nombreux administrateurs et personnels du GDS et de Medicavet, Alain Escurat, le successeur de l'ancien président, a présidé à l'inauguration, dans le hall d'entrée du groupement. Une quarantaine de personnes l'ont entendu retracer le parcours de celui qui a présidé aux destinées du GDS 58 durant plus de vingt ans (de 1975 à 1997) et de la fédération nationale des GDS (FNGDS) de 1984 à 1994. *«Une exceptionnelle longévité que pourraient lui envier de nombreux hommes politiques»* a souligné Alain Escurat, tout en louant les qualités d'écoute, d'ouverture aux autres, le sens de l'entraînement et le caractère bien trempé de son prédécesseur.

Figure marquante

«Quand on parle de sanitaire, Alain Blandin était une figure marquante» a tenu à souligner Alain Bonnel, l'actuel directeur de la structure. *«C'est sous son impulsion que les GDS sont passés d'organisations inféodées sous administration des vétérinaires à des organismes purement indépendants»*.
Le président Escurat a rappelé que l'ex-président avait su *«rapprocher et faire travailler ensemble des éleveurs et des vétérinaires en tant que partenaires égaux, tout en faisant cohabiter les intérêts de deux professions différentes»*.
Un atout qui manque, selon lui, aujourd'hui dans la définition des stratégies sanitaires, à l'image du plan Varon ou de la lutte contre l'IBR, *«toujours pas finie»*, *«stratégies qui ont besoin de temps»*.
Les hôtes du GDS, samedi dernier, ont également salué *«le sens du mutualisme»* et *«l'attachement au syndicalisme»* de celui qui est décédé en février 2009, à l'âge de 76 ans.

E.C.



Ses petites filles ont dévoilé la plaque en hommage à Alain Blandin, sous les yeux d'Yvonne, son épouse.



Les producteurs de l'Yonne rue de la Chine à Paris

Un marché parisien au goût de terroir icaunais

Plein succès pour la 18ème édition du marché de la rue de Chine, à Paris, organisé par la FDSEA et les producteurs fermiers de l'Yonne. Soleil, promeneurs, convivialité, gastronomie…, il y avait du monde au rendez-vous !



Les rillettes de poulet semblent avoir rencontré le succès… !



Une rencontre inhabituelle sur les trottoirs parisiens… !



Petit quizz autour de questions sur l'écologie appliquée à l'agriculture, dans la joie et la bonne humeur !

Parmi les fidèles à venir chaque année dans cette petite rue du XXème arrondissement, la famille De Castilla. Un juste retour des choses, pour ces parisiens possédant une résidence secondaire près de Noyers sur Serein. Aficionados du département de l'Yonne, ils évoquent avec de la gourmandise dans les yeux ses trésors, à commencer par les vins de Chitry, d'Irancy ou de Saint-Bris qu'ils semblent bien connaître et apprécier. Au menu de leur repas dominical improvisé sur un coin de table : chablis, escargots, gougères… Passeport indispensable pour se faire un jour naturaliser Bourguignon ! Ce serait mérité !

Comme eux, des milliers de promeneurs ont profité de ce qui sera sans doute le dernier dimanche estival de l'année, pour remplir leurs cabas, au gré des stands visités. Des poulets fermiers de l'Aillantais, aux Soumaintrains du Val d'Auré, en passant par les escargots du Morvan, les productions légumières de Fleury la vallée, les truites de Prégilbert ou les foies gras de Méré, il y avait de quoi faire le tour de tout le département ! Et pour que la visite soit complète, ne restait qu'à faire un détour chez les viticulteurs présents. On dit même qu'on y a vu de nombreux bouchons… Normal, on était à Paris !

DOMINIQUE BERNERD



Quoi de mieux qu'une dégustation de chablis 1er cru Mont de Milieu pour inaugurer le marché ? De gauche à droite : Luc Smessaert, du bureau de la FNSEA, Francis Letellier, président de la FDSEA de l'Yonne, Christine Busson, présidente de la Commission diversification



Au secours ! Les radis de Fleury-la-Vallée ont envahi Paris !

La Forêt d'Othe
03 86 35 29 52

Bâtiments bois adaptés aux professions agricoles

Lamellé - Collé - Traditionnel
Charpentes bois - Maisons individuelles ossature bois

- Devis et première étude gratuits
- Bâtiment clefs en main.
- Pour production électrique: étude et pose de centrales photovoltaïques

La Forêt d'Othe - 89570 Turny
03 86 35 29 52
laforet-dothe.fr



Zone d'activité limitée à l'Yonne et l'Aube



Se réunir en famille, toutes générations confondues autour d'un verre de Chablis en partageant gougères et escargots… Comme un petit goût de bonheur, pour ces Parisiens amoureux de notre département.

Projet de réforme de la Pac

«Pour le maintien d'une Pac forte et innovante»

Comme annoncé depuis quelques jours, le commissaire européen à l'agriculture, Dacian Ciolos, a présenté, ce jour, 12 octobre 2011 son projet de réforme de la politique agricole commune (PAC) pour la période 2014-2020.

Au vu d'une première analyse des propositions, il apparaît que les grands axes correspondent approximativement aux souhaits français. Cependant, quelques points décisifs devront être revus pour que cette Pac d'après 2013 réponde pleinement à la volonté des agriculteurs de pouvoir investir et moderniser leur exploitation.

Et ce, afin de relever les défis combinés qui consistent à répondre à trois problématiques majeures :
- nourrir une population en pleine croissance,
- pouvoir agir et réagir face à la volatilité des prix,
- s'adapter (comme depuis toujours) aux aléas climatiques.

De ce fait, il paraît incohérent de demander aux agriculteurs d'arrêter de produire sur un certain pourcentage de terres (jachères écologiques) et d'ajouter des contraintes environnementales et administratives supplémentaires. Le fait de s'éloigner des paiements historiques (principes acceptés par tous) doit être accompagné de dispositifs permettant de compenser les effets les plus négatifs chez certains agriculteurs.

Avec l'objectif d'un budget constant pour la PAC, les évolutions réglementaires de la période 2014-2020 doivent s'inscrire dans la stratégie 2020 de la commission, pour la croissance et l'emploi. *«Chacun doit, Ministres, Élus européens, nationaux et locaux, se préoccuper du maintien d'une PAC forte, innovante et dotée d'un budget conséquent afin de contribuer au dynamisme de nos départements ruraux»* commente Gilles Abry, président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

COMMUNIQUÉ CHAMBRE AGRICULTURE 89

▶ Réaction

«Une politique peu ambitieuse pour l'agriculture de demain»



La Commission Européenne vient de faire ses propositions pour la PAC 2014-2020 et esquisse une politique bien peu ambitieuse pour l'agriculture de demain. L'agriculture européenne ne doit pas être un sanctuaire naturel.
La préservation des espèces et de l'environnement fait partie de notre métier dont la finalité est l'acte de production. Comment l'Europe peut-elle concilier le besoin d'augmenter la production mondiale agricole de 70 % d'ici 2020-2030 avec un verdissement conséquent de la PAC ?
Comment envisager une harmonisation des paiements aux agriculteurs européens sans parler d'harmonisation des conditions sociales, des conditions environnementales ?
Il faut une pause pour les producteurs français qui sont de loin le plus en avance. Laissons aux autres le temps de nous rattraper ! Gardons comme objectifs une agriculture ambitieuse, moderne et compétitive ! C'est le message que nous allons porter à l'ensemble de nos représentants tant nationaux qu'européens pendant les mois qui viennent, en leur rappelant que l'agriculture, c'est aussi de l'emploi et de l'économie.

FRANCIS LETELLIER, PRÉSIDENT DE LA FDSEA 89

Installation

Echanger pour mieux transmettre

La Chambre d'agriculture, en lien avec les Jeunes Agriculteurs, organise une matinée d'échanges cédants-repreneurs, le 25 octobre prochain à la mairie de Vault de Lugny.

Dans l'objectif du renouvellement des générations, les Organisations professionnelles agricoles souhaitent communiquer sur la question de la transmission des exploitations. Alors que de nombreux exploitants de la génération du baby boom approchent de la retraite (dans l'Yonne, 851 agriculteurs ont entre 55 et 60 ans - Source Observatoire assemblée permanente des Chambres d'agriculture) cette problématique apparaît plus urgente pour la vitalité du monde agricole et plus généralement rurale. Par ailleurs, le nombre des repreneurs familiaux se réduisant, l'appel à des Hors cadres familiaux (HCF) devient une nécessité qui appelle d'autres questionnements.

C'est pourquoi, dans le cadre du Programme régional à l'installation, avec le soutien financier de l'Etat et de l'Europe (FSE), la Chambre d'agriculture et les JA, invitent, dans le cadre d'une mise en relation collective, les agriculteurs sans repreneurs ou à la recherche d'associés et les porteurs de projet désireux de s'installer. L'objectif de cette journée est de permettre aux cédants et repreneurs potentiels de se rencontrer, de prendre connaissance des attentes de chacun et d'exposer leurs projets. Par ailleurs, les témoignages sur leurs expériences respectives d'un exploitant ayant cédé à un HCF et d'un jeune installé HCF (de surcroît grâce au Répertoire départ installation), permettront un éclairage sur les points de vigilance à observer lors d'une transmission mais surtout la réelle possibilité de ces transmissions.
Enfin, des conseillers Chambre d'agriculture et des Jeunes Agriculteurs présenteront les grandes étapes de la transmission et de l'installation, les délais minimums nécessaires et les nombreux outils à disposition de chacun pour un accompagnement personnalisé (Point Info Installation, Point Info Transmission association, formations, Répertoire départ installation, conseils juridiques et fiscaux, facteurs de réussite...)
La participation à cette matinée est gratuite et se terminera par un apéritif. Toutefois, afin de prolonger les possibilités d'échanges nous vous proposons de participer au repas de clôture (coût : 15 euros/personne) puis à la visite de l'exploitation support de la transmission.
Pour participer à cette sensibilisation à la transmission, merci de vous inscrire auprès de la Chambre d'agriculture au 03 86 94 21 95 ou des JA au 03 86 46 93 19.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE

▶ Repères

La transmission est une étape clé de la carrière d'un agriculteur à ne pas négliger. Outre les démarches logiques (MSA par exemple), de nombreux facteurs sont à prendre en compte (baux, patrimoine, fiscalité…). De même, la retraite est une nouvelle étape de la vie à préparer. C'est pourquoi, le maître mot est l'anticipation. Au moins deux ans avant la cessation d'activité, il est important de prendre contact avec la Chambre d'agriculture pour avoir une vision claire des démarches à réaliser et des enjeux et pour définir le projet de transmission afin de préparer au mieux le passage de témoin.
De même, l'installation est un projet de vie qui nécessite réflexion et préparation ; le nouveau dispositif à l'installation plus personnalisé n'a pas contraint les délais. Là également, l'anticipation est de mise.

▶ Bloc-notes

MSA lieux d'accueil des adhérents de l'Yonne

Les adhérents du site de l'Yonne ont désormais la possibilité de prendre rendez-vous dans le point d'accueil le plus proche de leur domicile en téléphonant au : 03 86 47 37 00
Lieux d'accueil des adhérents de l'Yonne :
Avallon : Lundi et jeudi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
9 avenue du 11 novembre. Le mardi sur rendez-vous
Maillot : Lundi, jeudi et vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
Zone artisanale « Le saule Fendu » - 8 impasse de l'Europe. Le mardi sur rendez-vous
Toucy : Jeudi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30) 17 rue Philippe Verger. Le mardi sur rendez-vous
Tonnerre : Lundi et vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30) 3, rue François Mitterrand. Le mercredi sur rendez-vous
Auxerre : Du lundi au vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30) 14 bis rue Guynemer

DAPA Formation

Une journée de positionnement DAPA et de formation à la prévention des risques phytosanitaires aura lieu vendredi 21 octobre, au CFPPA d'Auxerre la Brosse. La suite de la formation se fera de façon échelonnée de novembre à début décembre 2011.
Inscription au 03 86 94 60 20, auprès d'Edith Mazeron, ou par email : edith.mazeron@educagri.fr.



TERRES DE BOURGOGNE - N° 1136
VENDREDI 21 OCTOBRE 2011

GEF (Groupement export France)

Le GIE export viande devient un organe de prospection

Lors d'une réunion - non ouverte à la presse - le 13 octobre qui s'est tenue à Saint-Rémy à l'UCA Global, un accord a été passé entre Interbev, la FNB, les Pouvoirs publics et Coop de France. Le GIE export devient le GEF (Groupement Export France), un organe de prospection sur les marchés extérieurs pour la filière des bovins vifs, de la viande et de la génétique bovine, plutôt qu'un opérateur commercial.



L'accord sur le GEF permet permet d'avancer vers une vison commune de la stratégie mondiale à adopter.

« *Nous espérons signer un accord sur le GEF courant novembre*», a déclaré le ministre de l'Agriculture Bruno Le Maire, affichant sa volonté sur le dossier épineux du GIE Export, lors de la réunion qui s'est tenue à Saint-Rémy, à l'UCA Global en présence d'Interbev (interprofession), la FNB (Fédération nationale bovine), Coop de France et la FNICGV (industrie, commerce en gros des viandes).

Le GIE export qui a provoqué tant de débats devient le GEF auquel s'est rallié Coop de France, après plusieurs mois de concertation. *«Coop de France s'inquiétait de la création d'un organe de substitution des activités économiques du maillon industriel de la viande bovine en France»*, explique Philippe Mangin, président de Coop de France. Les discussions avec les autres représentants de la filière ont porté leurs fruits : les coopératives se sont ralliées à une formule qui abandonne le rôle d'opérateur à l'exportation.

Bétail, viande et génétique bovine

Selon le ministère de l'Agriculture, l'union des partenaires de la filière bovine française permet d'avoir une vision commune sur la stratégie mondiale à adopter. Le premier objectif du GEF est la mutualisation des moyens d'exploration des marchés. *«A l'export, chasser en meute est une stratégie»*, explique Philippe Mangin. Le deuxième objectif est la veille économique générale sur la filière bovine pour avoir une vision commune sur le marché extérieur. *«L'ensemble des acteurs souhaite en finir avec l'éclatement des stratégies à l'export»*, dit-on au ministère de l'Agriculture. Le troisième objectif vise à utiliser l'appui des Pouvoirs publics sur les contraintes techniques et sanitaires. Enfin, les productions incluses dans les activités du GEF restent le bétail, la viande et la génétique bovine.

Prochaine échéance : établir un plan d'action

Bruno Le Maire souhaite réunir de nouveau les partenaires de la filière courant novembre pour signer un accord. Cet accord devra établir les modalités de gouvernance entre les membres du groupement, fixer un cadre juridique stable et proposer un plan d'action. Le ministère de l'Agriculture précise que le GEF est avant tout porté par l'interprofession, mais que les pouvoirs publics soutiendront et participeront à la rationalisation du groupement en mobilisant des structures comme le réseau UbiFrance et FranceAgriMer. Le SNIV-SNCP n'adhère toujours pas au groupement export Depuis que Coop de France adhère au GEF, il ne reste plus qu'un représentant de la filière à ne pas adhérer. *«Tous les partenaires de la filière sont derrière la structure, sauf le SNIV-SNCP»*, explique Pierre Chevalier, le président de la FNB. Et de souligner, pourtant, l'intérêt d'être tous présent sur le GEF. Par ailleurs, les Pouvoirs publics affirment que le GEF est toujours ouvert et que les discussions avec le SNIV-SNCP se poursuivent.

L'Export pour tirer les prix

Derrière la communication volontairement maîtrisée du ministère, les acteurs locaux s'exprimaient. Premier à le faire, Yves Largy, le président de l'Union Global qui accueillait ce lancement du GEF. Il a donné au ministre des exemples concrets de marchés difficiles à conquérir sans appuis politiques. Prenant le cas de la Turquie, deux camions avec 30 têtes étaient prêts à partir via l'Allemagne et la Hongrie où il y a un arrêt obligatoire pour abreuver les 30 bêtes par camion. *«Pour ces 19 t exportées, il faut compter 9 000 € et quatre jours. Nous ne pouvons passer par des ports maritimes comme celui de Sète car il faut faire des gros volumes et cela prend et coûte six jours pour tuer les animaux. La Turquie limite les importations aux animaux de moins de 300 kg. Cela pénalise les charolais. Notre race est faite pour des carcasses plus lourdes. Résultat, le vif part à 270 kg, ce qui est une hérésie économique pour les éleveurs. On serait plus à l'aise avec une ouverture du marché turc pour des bêtes de moins d'un an, compris entre 400 et 450 kg»*.

Message enregistré par Bruno Le Maire, qui affirmait *«avoir ouvert le marché Russe et Turc»* ce qui a permis, selon lui *«de voir les prix augmenter»*. Surtout, il insistait sur la nécessité de la part de tous les acteurs de constituer une *«force de frappe»* et *«d'arrêter les querelles inutiles»*. Le ministre précisait immédiatement la nécessité de *«diversifier les marchés pour ne pas être dépendant»*, à l'image des broutard italiens. Il listait les pays à prospecter où il y a des *«perspectives»* : Afrique du Nord, Tunisie, Maroc, Liban.. *«où on est en train d'ouvrir ces marchés»*, sans oublier *«l'intéressante»* Asie.

Le président de la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire, Christian Decerle demandait pour sa part au ministre, de *«développer l'autonomie alimentaire des exploitations allaitantes»*, d'encourager la diversification chez les éleveurs (volailles, porc...) et d'organiser la filière, prenant l'exemple de la filière viticole bourguignonne.

AGRAPRESSE ET CÉDRIC MICHELIN



Acteurs de la filière lait,
vivez une journée d'informations
autour de 3 VMS DELAVAL
MERCREDI 26 OCTOBRE de 10h00 à 17h00
à Meulson, 21510 Aignay-le-Duc
au Gaec DEVELET-BAUDIN-LANGEL
(VMS en service depuis 1 an)
•
Présence du Gaec GELOT de Meulson
(VMS en service depuis plus de 2 ans)
•
Présentation du 1000e VMS vendu en France au Gaec de la Grande Charme (21)
EXPERT ROBOTIQUE
CHAPUIS FRERES
21450 St Marc/Seine
03 80 93 22 28
DeLaval



Opération solidarité paille

Un grand bravo

Les éleveurs des cantons d'Autun et de Lucenay-L'évêque ont tenu à remercier leurs collègues céréaliers qui leur ont fourni de la paille dans le cadre de l'opération solidarité paille. Autour d'un repas chaleureux, les agriculteurs des deux régions ont célébré ensemble la solidarité à Saint-Léger-sous-Beuvray.



Près de cent cinquante éleveurs et céréaliers sont venus rendre hommage à l'opération paille morvandelle portée par les USC d'Autun et Lucenay. Rémi Rebeyrotte, président de la communauté de communes, et Ghislaine Colombo, conseillère générale, ont salué la solidarité exemplaire de la profession.

Le 1er octobre dernier, les éleveurs des cantons d'Autun et Lucenay-L'évêque recevaient les collègues céréaliers de l'Yonne et du Loiret leur ayant fourni de la paille pour cet hiver. L'occasion pour ces derniers de découvrir une exploitation allaitante du secteur, en l'occurrence celle de Michel Bertin à Tavernay, puis de partager un repas convivial à la Maison du Beuvray à Saint-Léger-sous-Beuvray.

Cent cinquante personnes environ étaient là pour rendre hommage à cette remarquable opération de solidarité. Parmi eux, une trentaine de personnes constituée des céréaliers et de leur famille, mais également toutes les chevilles ouvrières de l'aventure : éleveurs, entrepreneurs de travaux agricole, transporteurs… Il faut dire qu'entièrement portée par des hommes de terrains et fruit d'une incroyable chaîne humaine, cette opération paille morvandelle a été fort rondement menée.

2 200 hectares, 5 300 tonnes de paille !

Tout est parti à la fin du mois de mai alors que l'Autunois-Morvan sombrait dans une sécheresse printanière peu commune. Pour les présidents des USC d'Autun et de Lucenay-L'évêque, Michel Joly et Gilbert Desmorieux, il fallait trouver de la paille en urgence ! Tout de suite, les responsables locaux ont misé sur le relationnel pour trouver des tonnages. Un premier contact a pu être établi avec des céréaliers du Loiret par l'intermédiaire d'un viticulteur de Verzé (M. Martin) et de l'une de ses connaissances.

Parti de 350 ha, ce filon a finalement abouti à 700 ha et 1 300 tonnes de paille rapatriée. Un second contact a été établi avec un président d'USC du Nord de l'Yonne (Bernard Pigot, pour le canton de Cheroy), une ancienne connaissance de Michel Joly lorsqu'il était au CCJA. Avec son collègue Alain Renoux, administrateur de la coopérative céréalière du secteur, ils ont alors eu l'idée d'inviter les responsables morvandiaux à exposer leurs besoins lors d'une visite d'essai réunissant 200 céréaliers nord-bourguignons. Un appel qui a porté ses fruits puisque 1 500 ha supplémentaires correspondant à 4.000 tonnes ont cette fois été obtenus.

Fin août : tout était déjà livré !

Durant l'été, un chantier de près de 2.200 ha attendait ainsi les éleveurs nord saône-et-loiriens. Entamé aux alentours du 24 juin, le gros des livraisons de paille était terminé le 17 août et tout était totalement achevé le 1er septembre ; la marchandise livrée dans une quarantaine d'exploitations morvandelles et les colzas semés dans les temps (20 août) dans le nord Bourgogne ! Un véritable exploit fruit d'une mobilisation sans précédent et d'une organisation hors pair. Sur chaque secteur (Loiret et Yonne), les équipes se sont mises en place. 300 journées de travail ont été accomplies sur place. Les 5 300 tonnes de paille rapatriées ont nécessité 700 heures de tracteurs, 450 heures de télescopique, 300 camions de paille, sans compter les nombreuses heures de communication téléphonique, les kilomètres de voiture et les séjours que les éleveurs ont passé loin de leurs fermes et de leurs familles…

Le pressage avait été confié à un entrepreneur du Loiret détenteur de trois presses et d'un andaineur. Les éleveurs morvandiaux ont, pour leur part, fourni leurs tracteurs, un chargeur, des remorques, deux andaineurs…
Pour le transport, les éleveurs ont une fois de plus fait jouer leurs réseaux relationnels : CB Trans d'Auxy, Desitrans de Cuisery, Rousseau de Liernais ont assuré une grande partie des voyages, n'hésitant pas à *«tourner en continu»*. D'autres entreprises ont apporté aussi leur contribution comme Fontaines à Autun, Mouchot en Haute-Saône. Certains camions venant chercher de la marchandise dans les usines d'Autun en ont profité pour descendre de la paille à l'aller.

«Une histoire de paysans»

Dans cette opération paille morvandelle, les clés du succès reposent avant tout sur *«une histoire d'hommes qui s'est bâtie entre paysans»*, comme le rappelle Michel Joly. Le fait est qu'avec leurs moyens d'éleveurs, leur courage et leur pragmatisme, les responsables syndicaux locaux ont entraîné avec eux de nombreuses bonnes volontés. Chacun a su prendre son poste : Christophe Lamarre de Reclesne, pour la gestion du transport ; Christophe Carry d'Auxy, celle du personnel; Gérard Robert d'Autun, pour le support administratif, via la Cuma de Sommant. Autres personnalités qui ont donné de gros coups de main : Guy Jacquet de Tavernay qui s'est aussi occupé d'organiser le repas de remerciement à Saint-Léger-sous-Beuvray, Alain Dupy de Cussy-en-Morvan, qui a également convaincu le Crédit Mutuel - dont il préside la caisse d'Autun - d'apporter son soutien à l'opération. Un coup de chapeau aussi à Jean-Claude Brochot, ancien éleveur à Monthelon, qui a été le premier à se rendre dans l'Yonne pour organiser les choses cet été.

Leçon de solidarité

La solidarité a opéré dans tous les sens. Chez les céréaliers, on ne s'est pas fait prier pour céder la paille aux éleveurs même si, en principe, cette matière organique est indispensable à leurs terres de limons battants. Sur place, les agriculteurs ont aussi fourni de bonne grâce le carburant pour les éleveurs venus ramasser les bottes. Du côté des éleveurs, on s'était mis un point d'honneur à évacuer la paille dès le pressage, à libérer les précédents à colza dans les délais et à ne laisser aucune botte ratée ou la moindre ficelle dans les champs ! Dans l'Autunois-Morvan, tous ceux qui ont adhéré à l'initiative disposent aujourd'hui du stock nécessaire pour affronter l'hiver. *«Vous nous avez mis de la paille à disposition, vous nous avez fait confiance : nous avons tous su transformer l'essai»*, se félicitait Michel Joly s'adressant aux céréaliers et éleveurs réunis à Saint-Léger-sous-Beuvray. Incontestablement, les éleveurs de l'Autunois-Morvan et leurs collègues céréaliers de l'Yonne et du Loiret peuvent être fiers d'avoir accompli une mission exemplaire. Une véritable leçon de solidarité dans ce qu'elle a de plus authentique.

MARC LABILLE



Commissions syndicales

Le point avec les responsables cantonaux

La FDSEA de Côte d'Or mène actuellement une série de commissions syndicales, moments privilégiés avec les responsables cantonaux de chaque petite région, pour aborder les problématiques locales.

Les responsables départementaux et cantonaux de la FDSEA de Côte d'Or se réunissent actuellement en commissions syndicales. L'ordre du jour de ces réunions est riche. Un point est tout d'abord fait sur la conjoncture.

En céréales, l'année a été plutôt bonne avec des rendements et des prix corrects. La grande déception vient une nouvelle fois de certaines petites régions à terres superficielles. Les plateaux du Châtillonnais, entre autres, enregistrent de faibles rendements. La question des terres à faibles potentiels a été remise sur la table et inquiète le syndicat.

En ce qui concerne la viande, les cours ont tendance à remonter suite à l'export de nombreux bovins. La FDSEA est évidemment favorable à cette dynamique à l'export qui ne doit toutefois pas remettre en cause le fonctionnement des outils d'abattages. *«Nous sommes très favorables à la création de ce GIE et à une réorganisation de la filière»* signale le secrétaire général Jean Bertrand, *«mais l'export doit surtout servir à dégager un marché engorgé. Tout cela nous permet d'établir un nouveau rapport de force entre l'offre et la demande et donc une revalorisation des prix, ce qui est une très bonne chose !»*

En ce qui concerne le lait, les cours sont corrects avec une moyenne légèrement supérieure à 310 euros/tonne cette année (en comparaison, il était d'environ 275 euros un an plus tôt). Les responsables de la FDSEA ont rappelé l'importance de l'accord signé par la FNSEA et la FNPL en juin 2009. *«Cet accord porte ses fruits aujourd'hui, avec ses nouvelles indexations, il nous permet d'avoir une répercussion des marchés et donc un niveau de prix correct et bien supérieur à celui qu'on aurait si les industriels fixaient les prix unilatéralement»* commente Jean Bertrand, rappelant au passage la hausse des charges que les agriculteurs n'oublient pas pour la vivre au quotidien....

Les calamités agricoles étaient bien entendu au programme de ces réunions. En avril et mai, face à la sécheresse qui était en train de se profiler, la FDSEA est rapidement intervenue. *«Nous sommes allés sur le terrain avec la DDT, le travail des responsables syndicaux consistait à faire reconnaître un maximum de zones impactées»* se rappelle Jean Bertrand. Malheureusement, un certain nombre d'exploitations ne sont pas rentrées dans les critères d'éligibilité malgré des pertes conséquentes, et n'ont rien touché. *«Les présidents de cantons FDSEA l'ont fait remonter, c'est la conséquence d'une décision ministérielle prenant en compte les chiffres d'affaires des exploitations : les éleveurs spécialisés ne touchent rien... »* regrette le secrétaire général de la FDSEA.

AURÉLIEN GENEST

▶ TFNB, Pac, foncier et gibier

- Exonération de la TFNB
En parallèle du dossier calamités, la FDSEA a également négocié et obtenu le dégrèvement sur la taxe foncière à hauteur de 2% pour les terres arables et de près de 46% pour les prés.
- PAC
Suite aux propositions de la Commission européenne sur la Pac 2014-2020, de nombreuses questions se posent dans les cantons au sujet du découplage, du verdissement des aides et de leur convergence. Le rendez-vous est pris au conseil d'administration du 25 octobre pour examiner ces propositions et mettre en place un groupe de travail syndical multi-productions sur ce dossier
- Gestion du foncier
Le foncier reste un sujet sensible dans les campagnes. Les responsables cantonaux et départementaux ont parfois des difficultés à gérer le dossier localement. Afin d'aider tous les membres de la CCOA à mieux connaître le cadre juridique lié au foncier et le fonctionnement des outils de gestion (CDOA, CCOA, Safer) la FDSEA a proposé à son réseau une série de formations dès cet hiver.
- Dégâts de gibier
Les dégâts de gibier restent une préoccupation majeure pour les responsables cantonaux. Certains secteurs ne sont pas régulés. La FDSEA continue malgré tout de mettre à la pression. *«Nous sommes face à une administration qui reste sourde à nos demandes, et qui est dure avec nous, agriculteurs»* affiche Jean Bertrand.

FDSEA 58

Tournée cantonale pendant un mois

Comme chaque année, la FDSEA a dernièrement attaqué sa traditionnelle tournée cantonale d'automne.

C'est reparti ! Après une période estivale qui n'aura pas ménagé les responsables locaux, avec une opération paille rondement menée par les syndicats cantonaux, la FDSEA réinvestit à nouveau cette année la campagne Nivernaise pour sa traditionnelle et attendue tournée cantonale d'automne. Ainsi, du 17 octobre au 16 novembre prochain, ce ne sont pas moins de douze réunions qui se tiendront aux quatre coins du département afin de faire le point sur les dossiers d'actualité traités par le syndicat.

Conjoncture et structuration de filière au rendez-vous

Les agriculteurs se rendant à ces réunions pourront ainsi, en sus des éléments d'information envoyés régulièrement par la fédération à ses adhérents, faire le point et recueillir les dernières nouvelles du dossier sécheresse avec des explications précises sur les mesures obtenues ces dernières semaines (dégrèvement de TFNB, calamités …) et des précisons sur la stratégie syndicale mis en œuvre par la FDSEA et tout le réseau syndical FNSEA pour accompagner les producteurs Nivernais dans une conjoncture délicate et avec, notamment dans le secteur de l'élevage, des difficultés de trésoreries notoires.
Seront également abordés au cours de ces réunions locales, et en présence des membres du bureau de la FDSEA qui se rendront sur l'intégralité des cantons, les enjeux de filière et l'important travail mené par les associations spécialisées de la FNSEA (FNB, FNO, AGPB, AGPM, FOP) pour ouvrir de nouveaux marchés, assurer des débouchés et en premier lieu faire du prix payé au producteur la priorité numéro un. Sans oublier bien sûr le travail de fond mené en lien avec les Chambres d'agriculture pour l'accompagnement des producteurs sur les volets économiques et techniques.

La PAC en ligne de mire

Enfin et après avoir passé en revue divers dossiers, du défrichement à l'irrigation, en passant par une phase toujours appréciée d'échanges et d'expressions des attentes de la base, les réunions s'achèveront par une présentation des grandes lignes de la PAC 2013 et des positions que la FDSEA, en lien avec JA et l'ensemble du réseau FNSEA, entend soutenir pour la défense des intérêts de notre territoire Nivernais et Bourguignon.
Ces réunions syndicales sont pour tous, l'occasion de venir, certes s'informer mais aussi et surtout exprimer les attentes de l'ensemble des agriculteurs quant aux axes défendus par la FDSEA. Tous les adhérents mais également les JA et sympathisants de la FDSEA y sont bien évidemment les bienvenus et, dans une période où toutes les lignes bougent (dossier viande bovine, PAC …), il est nécessaire que tous les agriculteurs puissent exprimer leurs attentes. Nous vous attendons donc nombreux !

S.L – FDSEA 58

12 réunions prévues cet automne

Lormes - Montsauche : Lundi 17 octobre à Brassy (Hôtel du centre) à 18h30 en présence de Michel Loison et Stéphane Aurousseau
Château - Moulins : Mercredi 19 octobre à Château-Chinon (LEGTA) à 18h30 en présence de Didier Ramet
Fours - Luzy : Jeudi 20 octobre à Luzy (Mairie) à 18h30 et en présence de Stéphane Aurousseau et Emmanuel Bernard
Dornes - Decize : Mardi 25 octobre à Lucenay les Aix (Sale Banville) à 18h30 et en présence de Francis Maenhout
Nevers - Saint-Pierre : Mercredi 26 octobre à Chevenon (Salles des associations) à 18h30 et en présence de Francis Maenhout et Didier Ramet
Pougues - Prémery : Mercredi 2 novembre à Guérigny (Mairie) à 18h30 et en présence de Francis Maenhout et Emmanuel Bernard
Châtillon - Saint-Benin – Saint-Saulge : Mardi 8 novembre à Rouy (Salle des associations) à 18h30 e en présence de Didier Ramet et Benoît Mathe
Corbigny - Brinon – Tannay : Jeudi 10 novembre à Corbigny (Sicagemac) à 18h30 en en présence de Michel Loison
Cosne - Donzy : Jeudi 10 novembre (lieu à définir) à 10h00 et en présence de Benoît Mathe et Paul Dourneau
La Charité - Pouilly : Lundi 14 novembre (lieu à définir) à 18h30 et en présence de Benoît MATHE et Jean-Pierre Condamine
Clamecy - Varzy : Mardi 15 novembre (lieu à définir) à 10h00 et en présence de Joëlle Lebeaut, Paul Dourneau et Jean-Pierre Condamine
Saint-Amand : Mercredi 16 novembre (lieu à définir) à 10h00 et en présence de Olivier Hoareau et Jean-Pierre Condamine

Viande bovine

Ca bouge et tous les éleveurs doivent en être informés

Les choses bougent sur le dossier de la viande bovine, sous l'effet du travail de fond mené par la FNB depuis maintenant près d'un an et le blocage des abattoirs Bigard. Face à cette nouvelle donne, les élus de la section bovine FDSEA 58 tiennent à ce que tous les éleveurs puissent être informés et bénéficier des opportunités se présentant à eux.

Réunis le 12 octobre dernier à Nevers, les membres du bureau de la section bovine FDSEA 58 ont fait état des évolutions du dossier viande bovine et des répercussions favorables sur le marché, du travail de fond mené par la FNB depuis un an, dans le prolongement de la feuille de route interprofessionnelle obtenue à l'issue du blocage généralisé des abattoirs du groupe Bigard en Novembre 2010.
Si la sortie d'action et les mesures obtenues avaient été difficiles à matérialiser concrètement sur le court terme, force est de constater à l'heure actuelle et alors qu'un grand nombre des axes de travail évoqués l'an dernier se concrétisent, que l'action initiée et pilotée par la FNB porte aujourd'hui ses fruits. Sur le volet de l'export notamment, de nombreux marchés s'ouvrent et offrent de véritables perspectives aux éleveurs dont la remontée des prix à la production était une absolue nécessité. Certes tout n'est encore pas réglé et il est plus que nécessaire de rester prudent quant à l'avenir. Le niveau de charges reste plus qu'élevé et les trésoreries, impactées par cinq années de crises consécutives restes exsangues. Mais alors qu'une nouvelle donne semble se dessiner il est primordial que TOUS les éleveurs puissent être informés de manière intègre des évolutions du secteur et des opportunités se présentant pour chaque entreprise. Ainsi, les responsables de la section bovine FDSEA ont décidé de mettre en place une grande réunion, ouvertes à tous les éleveurs et qui, avec l'expertise d'économistes, visera à identifier les perspectives de l'élevage allaitant dans la Nièvre et en Bourgogne. Quelles opportunités, quelles priorités, quelles stratégies pour l'élevage. Comment les éleveurs pourront en tirer bénéfice ? Autant de sujets qui seront traités le 9 novembre prochain, en soirée, à Châtillon en Bazois, en présence notamment de Guy Hermouet, Vice-président de la FNB, président de groupement en Vendée, et chef de file des élus FNB investis sur les dossiers filières et export. Un Rendez-vous à ne pas rater ….

S.L – FDSEA 58

Interview de Pierre Chevalier, président de la Fédération nationale bovine

«Les éleveurs peuvent enfin redresser la tête»

Après quatre années de crise, Pierre Chevalier se félicite de la reprise des cours. Mais l'embellie actuelle doit se poursuivre pour redonner des perspectives aux éleveurs, notamment à l'export.

En novembre dernier, les éleveurs bloquaient les abattoirs de Bigard. Quel bilan tirez-vous un an après ?

Pierre Chevalier : *«Le blocage de Bigard était d'abord l'expression d'une volonté, celle des éleveurs de ne pas continuer à subir le diktat économique imposé par un homme, à la tête d'un outil qui commande près de la moitié de l'abattage en France. Ensuite il s'agissait de donner une perspective à des éleveurs au bord de la rupture, en raison de l'explosion des coûts de production.*

Cette perspective, c'est le prix. Et tout notre combat, à la FNB, consiste à agir pour le faire progresser, partout où la filière le corsète.

Le travail en cours, c'est donc celui d'une réelle représentativité des «cotations entrée-abattoir», indicateur-clé pour donner aux éleveurs le reflet réel du marché. C'est celui de l'équité de la pesée-classement des carcasses.

Les avancées sont encore insuffisantes, handicapées par l'inertie, voire la complaisance des services de l'Etat, au détriment des éleveurs.

L'action FNB, c'est enfin de dynamiser l'export afin d'élargir les débouchés. Je me félicite d'avoir donné cette priorité qui, dans un contexte de marché international porteur, apporte « un bol d'oxygène » aux éleveurs avec une hausse des cours en jeunes bovins, et dans une moindre mesure en femelles, et une tendance ferme en broutards».

Justement, sur l'export, selon le Sniv et Coop de France, il va ruiner la filière française. Quelle est votre réponse ?

PC : *«Notre réponse, c'est la stupéfaction ! Stupéfaction devant les contre-vérités : ainsi, le Groupement pour l'Export Français (GEF) créé en juin par l'interprofession, n'a pas vocation à remplacer les entreprises mais bien à appuyer les opérateurs pour prendre pied sur de nouveaux marchés.*

Autre exemple : cette filière export pays-tiers est présentée comme «aléatoire» alors que toutes les prospectives affichent une croissance de la demande mondiale et une réduction de l'offre sud-américaine.

Stupéfaction d'autre part sur le fond : trouver de nouveaux débouchés et favoriser une dynamique plus conquérante de la filière, ce serait la mettre en péril ? Les autres filières de production (à commencer par les grandes cultures) sont pourtant à la recherche de tous les débouchés possibles, et assurent ainsi une progression de leur prix !

Les autres pays producteurs de viande jouent déjà cette stratégie de filière export ! Démonstration est faite que ceux qui invoquent régulièrement la « loi du marché » pour de soi-disant justifications de la baisse des cours, sont prêts à toutes les manipulations quand la tendance s'inverse.

Nous appelons les producteurs à veiller à une juste rémunération à la vente de leurs animaux, et à interpeller les opérateurs économiques».

Beaucoup imaginent l'élevage bovin *«tiré d'affaire»*. Quelle analyse porte la FNB sur l'avenir du secteur ?

PC : *«Ce n'est pas le cas. Quelques semaines de hausse des cours, et d'un niveau encore insuffisant pour équilibrer les coûts de production, ne suffisent pas à effacer plus de quatre ans de crise continue. Sans compter les lourdes factures de paille et fourrages que les éleveurs sont en train de payer maintenant suite à la sécheresse du printemps. De plus, aujourd'hui, l'écart de rentabilité avec les grandes cultures est trop grand, ce n'est pas tenable. Il faut impérativement que le redressement des cours s'amplifie et de façon durable, pour éviter la nouvelle phase de décapitalisation qui menace. Pour autant, nous croyons en l'avenir de la production et de la filière bovine. La France dispose d'atouts majeurs : compétence des éleveurs, premier cheptel bovin européen, territoires. La future PAC doit impérativement poursuivre une politique de soutien spécifique à l'élevage, notamment par une aide couplée au cheptel allaitant, et faire sauter les contraintes qui bridend la capacité d'adaptation des exploitations. Au plan interprofessionnel, la prochaine étape devrait être d'engager une vraie stratégie de filière, notamment avec le développement d'une contractualisation prenant en compte les coûts de production. Dans ce cas, aucune inquiétude pour les abatteurs, les éleveurs produiront, les outils tourneront».*

▶ Communiqué

Taxe sur le changement de destination des terres : appel à candidature *«J'Innovations»*

Jeunes Agriculteurs (JA) a obtenu dans le cadre de la Loi de Modernisation de l'Agriculture et de la Pêche (LMAP) une nouvelle taxe sur le changement de destination des terres agricoles. Les fonds ainsi collectés sont dédiés aux jeunes installés ou en phase d'installation dans le cadre de l'appel à candidature national *«J'innovations»*.

Dans le rapport d'orientation JA National de 2008, qui abordait la problématique de la préservation du foncier agricole, le syndicat jeune proposait notamment de repenser la politique de l'habitat individuel, de transférer la gestion du foncier à l'échelon départemental et de mettre en place un prélèvement sur le changement d'usage du foncier.

La LMAP de juillet 2010 a permis de concrétiser l'une des propositions avec la mise en place d'une taxe sur le changement de destination des terres agricoles. Cette taxe s'applique aux cessions à titre onéreux des terrains nus rendus constructibles du fait de leur classement à la suite de la révision des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) depuis le 13 janvier 2010.

Ce fond, qui devrait s'élever à 2 millions d'euros pour l'année 2011, sera consacré à l'accompagnement financier de projets innovants dans le cadre de l'appel à candidature national *«J'innovations»*.

Seront éligibles à cet appel à candidature les projets innovants où l'innovation porte sur un produit ou un procédé, l'organisation, la manière de valoriser les ressources disponibles ou enfin les produits issus de l'exploitation. Une attention particulière sera apportée aux projets économes en matière de gestion du foncier.

Les dossiers et modalités de fonctionnement de l'appel à candidature seront prochainement disponibles auprès des DDT pour une date limite de dépôt au 01/12/11. Un mois et demi pour favoriser la créativité et l'innovation des jeunes !

JA Bourgogne Franche Comté

Retraites agricoles

Les Anciens de Bourgogne/Franche-Comté relaient la pétition nationale

La section des Anciens exploitants de Bourgogne/Franche-Comté ont tenu un conseil d'administration décentralisé, le 14 octobre, à Garchy (58). La mobilisation y a été lancée, comme dans toute la France, pour la revalorisation des retraites agricoles. Une pétition nationale sera remise au Président de la République ainsi qu'aux divers candidats qui aspirent à lui succéder.

Il y avait du monde à la salle des fêtes de Garchy, vendredi dernier. Quatre-vingt-trois administrateurs des régions Bourgogne et Franche-Comté (y compris du Territoire de Belfort) sont venus faire le point sur la mobilisation en faveur de leurs retraites agricoles. Et rappeler la liste des revendications qu'ils expriment depuis quelques semaines dans toute la France. *«Une pétition nationale a été lancée dans tous les départements afin de soutenir une demande d'amélioration des retraites»*. Paul Billonnet, le président régional, affiche des statistiques sans appel: *«la retraite agricole moyenne pour une carrière complète s'élève à 680 euros par mois quand, dans le même temps, tous régimes confondus, elle est de 1250 euros/mois»*. Un constat insupportable pour les anciens exploitants qui ont donc décidé de sonner le branle-bas de combat. Face à la précarisation galopante de nombre des leurs, dans un contexte de hausse du coût de l'énergie et de la santé et de démantèlement des services médicaux en milieu rural, les Anciens de la FNSEA annoncent plusieurs revendications, qui seront relayées auprès des futurs candidatsaux prochaines élections présidentielles.

Objectif: 85% du SMIC

Les demandes des Anciens tiennent en sept points:

«La SNAE demande, de nouveau, aux Pouvoirs publics de respecter l'engagement pris dans la loi sur la retraite complémentaire obligatoire, votée à l'unanimité en 2002, et d'amener les retraites à 85% du Smic à l'échéance de cinq ans». Pour les Anciens, il est *«scandaleux»* que les retraités ayant cotisé une carrière complète aient une pension inférieure à l'objectif légal de 75% du Smic, ce qui les place au-dessous du seuil de pauvreté.

Par mesure d'équité avec le régime général, les Anciens réclament que *«l'accès aux mesures de majoration des plus faibles retraites soit ouvert à tous les non salariés agricoles ayant une carrière complète sans avoir à justifier de 17,5 ans d'activité non salariée»*.

La SNAE demande également *«la suppression des minorations en cas de carrière incomplète pour ceux qui n'atteignent pas le minimum vieillesse»*, compte tenu d'une telle faiblesse des retraites en agriculture.

Les Anciens proposent également que *«comme dans les autres régimes des secteurs privés, les futures retraites soient calculées sur les 25 meilleures années et non plus sur la totalité de la carrière»*.

La SNAE demande également *«que les conjoints et les aides familiaux puissent bénéficier de points «retraite complémentaire obligatoire» au même titre que les exploitants»*.

Suite à la suppression de la demi-part fiscale pour les veuves et les veufs, *«la SNAE demande le relèvement du revenu fiscal de référence de 1 000 euros»*.

Enfin, en matière de santé, *«il est prioritaire de maintenir les services de santé sur tout le territoire. Il y a urgence à avancer vers une prise en charge plus juste de la dépendance»* insiste le texte de la pétition.

Pour signer la pétition, il est possible de joindre la FDSEA du département de résidence. Interrogés sur les chances d'aboutir grâce à cette mobilisation syndicale, Paul Billonnet et Jean Monais, le président des Anciens de la Nièvre, répondent que *«nous ne sommes pas naïfs mais qu'à force de marteler les mêmes demandes, nous obtenons parfois des parcelles de satisfaction»*.

E.C.



Paul Billonnet et Jean Monais, ont lancé la mobilisation régionale en faveur des retraites agricoles, le 14 octobre dernier à Garchy (58).

Concours charolais d'Avallon

Un concours à la recherche d'un domicile fixe

La 49e édition du Concours Interdépartemental de Bovins reproducteurs charolais aura lieu vendredi 21 et samedi 22 octobre à Avallon. L'objectif pour les organisateurs étant de le voir accueilli un jour dans une structure pérenne adaptée.



L'un des «*beaux bébés*» présents l'an passé

Le Syndicat d'élevage de la race bovine charolaise de l'Yonne, organise le concours interdépartemental de bovins reproducteurs charolais les vendredi 21 et samedi 22 octobre à Avallon. Un concours ouvert aux animaux inscrits au HBC livre A et provenant d'élevages qualifiés A ou B vis-à-vis de l'IBR. L'édition 2011 enregistre une hausse de participation, avec 120 animaux inscrits, dont 80 veaux mâles de l'année, proposés à la vente et provenant d'élevages de Côte d'Or, Nièvre et Yonne. Seul concours agréé au Herd book charolais se déroulant dans l'Yonne, la manifestation d'Avallon permet chaque année à ses lauréats prix d'honneur, d'être automatiquement pré-qualifiés pour le concours général agricole organisé en mars à Paris. Seront présents vingt éleveurs, parmi lesquels onze exploitations icaunaises. Il est à noter que, afin d'encourager le commerce au cours de ces deux jours, les organisateurs accorderont une prime de 150 €, par tranche de cinq ventes conclues pendant le concours.

Un solution provisoire, dans l'attente de financement

Depuis deux ans, le concours se déroulait dans les locaux de l'ancienne usine Flexico. Des locaux mis en vente en mai dernier, conduisant les organisateurs à se mettre en quête d'un autre lieu d'accueil. Une solution provisoire a pu être trouvée, comme en 1984 et 2008, sous la forme d'un chapiteau monté sur le parking, en face du cimetière. Une structure louée 15 000 €, obligeant le syndicat charolais à frapper à toutes les portes pour en assurer le financement. Si certaines collectivités territoriales, ainsi que la marie d'Avallon ont déjà mis la main à la poche, tout le monde n'a pas encore répondu et les organisateurs ont du puiser dans leurs fonds propres pour pouvoir boucler le budget de l'édition 2011. Ce qui à terme, risquerait de mettre en péril l'avenir même de la manifestation, à la fois vitrine de l'élevage bourguignon et enjeu économique majeur. Le problème de fond demeure : trouver une structure capable d'accueillir de manière pérenne le concours. Un projet est à l'étude et a été soumis à la ville d'Avallon ainsi qu'à la Communauté de communes de l'Avallonnais. On se dirigerait vers la construction d'un bâtiment en dur, multi usages, permettant d'accueillir toutes formes de manifestations, qu'elles soient agricoles, culturelles ou sportives. Reste à en trouver le financement, estimé selon Michel Chevreux animateur du concours, à près d'un million d'euros. Une somme qui ne se trouve pas sous le sabot d'un bœuf, même charolais ! DOMINIQUE BERNERD

BRUNET
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Station d'épuration des effluents domestiques, agricoles et vinicoles par filtres plantés de roseaux
TRAITEMENT AGRICOLES PAR FILTRES PLANTES DE ROSEAUX
SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75

Repères

Déroulement de la manifestation

Le concours se déroulera sous un chapiteau installé sur le parking de la RD 606, face au cimetière d'Avallon.
Vendredi 21 octobre :
De 13 h 30 à 18 h : jugement des animaux
Samedi 22 octobre :
De 9 h à 16 h 30 : exposition des animaux
De 11 h à 12 h : défilé des animaux primés
A 15 h : visite officielle et remise des prix, suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité d'Avallon
De 11 h 45 à 14 h 30 : repas avec dégustation de steak charolais. Viande provenant d'animaux nés, élevés et engraissés dans la région.

Sommet de l'élevage

La Brune grande championne

Le concours Eurobrune qui se tenait pour la seconde fois au Sommet de l'élevage a tenu toutes ses promesses. La Suisse remporte l'Eurobrune, la France se classe 2ème.

La participation des pays étrangers au concours Eurobrune était marquée par un niveau morphologique encore supérieur à 2009 des génisses suisses, italiennes, allemandes et autrichiennes. La Suisse remporte à nouveau la confrontation par pays avec un lot de quatre génisses excellentes : dans ce lot se trouvaient Zilli (Fantastic) la génisse championne d'Europe et sa réserve Varesa (Vigor). La France termine 2ème nation juste devant l'Italie. L'Eurobrune draine aussi un public au delà de nos frontières, BGS accueillait cette année plus de 80 représentants internationaux à cette occasion.

Un challenge de niveau européen

Le concours des 54 vaches françaises en lactation a intéressé aussi beaucoup de spectateurs grâce à des animaux de grande qualité laitière. Le juge Alcide Pattelli, éleveur de Brunes en Italie dans la région du Parmesan, était élogieux : les têtes de sections étaient des vaches de grand calibre, d'un niveau européen. Il était sous le charme de Brune (Zeus US) et la plaçait ainsi championne adulte, meilleure mamelle adulte et grande championne. Cette vache en 3ème lactation était en très grande forme et démontrait énormément de qualités laitières, de solidité avec une mamelle remarquable. Elle a produit en 2ème lactation en 305 jours 9103 kg à 46.1



TB et 39.5 de TA ! Le Gaec Matignon fait un doublé dans les adultes en remportant également le titre de réserve adulte avec Uzel (Camelot) en cours de 6ème lactation. Ce concours réunissait 40 élevages issus de 13 départements, et représentait un panel de la Brune venant des quatre coins de la France : de la Meuse, avec Doxana (Championne Jeune) au Maine et Loire avec Brune (Grande Championne), en passant par les Pyrénées, l'Auvergne, et bien sûr l'Aveyron et la Lozère, le meilleur de la Brune française était présent à Cournon. Au challenge inter-régional, c'est la région Grand-Est qui remporte le 1er prix, suivi du Grand-Ouest et de la Lozère.

Prix moyen record pour la vente Opti'brune

La vente aux enchères Opti'brune s'est déroulée dans une ambiance exceptionnelle, avec un très large public massé autour du ring ! La moyenne des prix a atteint un niveau inégalé à ce jour : les 13 animaux se sont vendus à 2630 euros, soit 624 euros de plus qu'en 2010 ! Le top prix de la vente à 3800 euros est décroché par Estelle, fille d'Agio sur Urgelle, une future mère à taureaux dans le schéma BGS Création. Le 2ème prix est atteint par la génisse Garsia (Nesta) proposée par l'Italie. La réserve championne génisse Eurobrune, Varesa (Vigor) originaire de Suisse, fut adjugée 3 000 euros.

BGS tient à remercier tous les éleveurs qui ont œuvré pour préparer cet événement phare de la Brune. La qualité de préparation des animaux, le succès de la vente et l'excellente ambiance qui régnait sont les signes de la réussite de ce challenge. Bravo à tous et aux responsables de la Fédération Opti'brune pour ce grand succès pour la race Brune.

BGS

La charolaise au Sommet

Un carrefour de rencontres incontournable

Le Herd Book Charolais a participé comme chaque année au Sommet de l'Elevage 2011. Les éleveurs charolais ont présenté 70 de leurs meilleurs animaux, venus de quatorze départements différents. On a noté la participation pendant les trois jours et au concours, des quatre Masters Champions du Concours National 2011. Concours Charolais.



Ils étaient 70 en lice sur le concours charolais mais parmi les meilleurs représentants de la race.

Le concours s'est déroulé en 2011 dans une configuration plus modeste que le National de l'an passé. 70 animaux, tous de haut niveau génétique, étaient en lice. Le concours s'est partagé entre les jugements des quatre sections femelles, des quatre sections mâles puis des prix de championnat.

Des Champions venus d'Allier ...

Les juges, F. Baudin, éleveur de Saône et Loire et F. Lanier, jeune éleveur de la Nièvre, ont rendu avec des commentaires très détaillés et pédagogiques leur verdict. Ils ont désigné : Arlequin, à Corneloup Denis et Jean-Louis (03) et Balsamine, au Gaec Micaud (03), champion et championne 2011 du Sommet de l'Elevage. Durant ce concours et les trois jours du Sommet, le Herd Book Charolais a présenté au public professionnel ses dernières actualités:

- un service web accessible à tous les éleveurs, qui liste l'ensemble des mâles reproducteurs de moins de 2 ans encore présents chez leurs naisseurs, proposés à la vente. Adresse www.charolaise.fr / rubrique Espace Pro
- L'avènement en 2012 du Pôle racial national de la race charolaise à l'Agropole du Marault De belles promesses d'avenir ...
- De belles perspectives d'avenir avec les rencontres des délégations étrangères. Les représentants du HBC ont eu quelques très bons contacts ! Acheteurs Kazakhs, Russes, Ukrainiens, Chinois et bien d'autres ont été impressionnés la belle blanche. L'ouverture des marchés de l'Europe de l'Est et de l'Asie laisse entrevoir de nouveaux débouchés pour notre génétique française.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ DU HBC

Palmarès

Masters en présentation
Bien faite, au Gaec Micaud (03) - Galilée au Gaec Micaud (03) - Dudule à la SCEA Melaye-Sennepin (58) - Begonia à la SCEA Riotte-Schrapfer (89) - Eurovision au Gaec Beauzon Frères (58)
Prix de championnat femelle
Balsamine au Gaec Micaud (03)
Prix de championnat mâle
Arlequin à l'EARL Denis Corneloup (03)

Auxois-sud

Mardi, 120 charolais à Pouilly-en-Auxois

Après l'édition de 2010 à Arnay-le-Duc, le concours de l'Auxois-sud revient à Pouilly-en-Auxois le 25 octobre.

Les comices agricoles de Pouilly-en-Auxois et Arnay-le-Duc, et la fédération charolaise de Côte d'Or organisent pour la quatrième année consécutive, le concours de l'Auxois-sud mardi 25 octobre au pôle agricole de Créancey. *«Les inscriptions sont closes depuis plusieurs jours et nous avons 120 animaux engagés, c'est un nombre satisfaisant qui est supérieur aux trois premières éditions»* commente Éric Bize, le président du comice agricole de Pouilly-en-Auxois. Pour l'éleveur du Gaec de Pergeot (120 mères charolaises), ce concours est une belle vitrine de l'élevage et va permettre aux éleveurs participants de montrer leur travail.

Un nouveau trophée

Le concours de l'Auxois-Sud innove cette année avec l'attribution d'un trophée *«vêlage facile»*. Des critères génétiques et morphologiques seront utilisés pour déterminer le meilleur bovin. Le trophée viande sera attribué pour la troisième année consécutive. *«Les éleveurs producteurs de viande auront également la possibilité de venir exposer un lot de broutards issu d'un taureau inscrit au Herd-Book Charolais»* ajoute Éric Bize. Sur la conjoncture de l'élevage, le président du comice relève certes une *«récente remontée des cours»*, mais *«la hausse des charges du début d'année et les impacts de la sécheresse risquent malheureusement d'avoir des conséquences sur les ventes»*. Entre cinq et dix ventes de bovins, en moyenne, ont été réalisées lors des trois premières éditions du concours.
Info : éleveurs, acheteurs et visiteurs pourront déjeuner sur place.

AURÉLIEN GENEST



Éric Bize, éleveur à Châtellenot, espère que le concours de l'Auxois-Sud aura du succès, l'événement va rassembler des reproducteurs et des génisses de race charolaise.

▶ Repères

Programme du mardi 25 octobre

8 heures – 11h30 : opération des jurys, classement des animaux
Après-midi : exposition-vente
15h30 : remise de prix

Fédération charolaise de Côte d'Or

Les journées commerciales débutent jeudi

Vingt-deux élevages de Côte d'Or participent aux journées commerciales de la fédération charolaise des 27, 28 et 29 octobre.



Claude Ferroux, dans le canton de Liernais, proposera notamment 11 taureaux de 18 mois.

La Fédération charolaise de Côte d'Or organise comme chaque année ses journées commerciales, avec vente de reproducteurs mâles inscrits. Cet évènement se déroulera sur trois jours : jeudi, vendredi et samedi prochains. La semaine sera *«très charolaise»* avec le concours de l'Auxois-Sud qui aura lieu mardi à Pouilly. Pour Thierry Léchenault, président de la Fédération, ces journées seront l'occasion, pour les clients potentiels, d'aller voir des bovins dans leur éléments naturel, chose impossible lors des concours. Et pas n'importe quels bovins : *«plusieurs élevages ont été primés lors du dernier concours du Marault, ce qui a fait une belle publicité à l'élevage de Côte d'Or. La qualité est là»* commente le président de la Fédération. Parmi les animaux mis à la vente, une centaine de taureaux de 18 mois seront proposés au prix promotionnel de 2400 euros. L'aide génétique du Conseil général concernera la grande majorité des transactions, à hauteur de 400 euros.

«Les feux sont au vert»

Claude Ferroux (à Savilly, dans le canton de Liernais) est un habitué des journées commerciales de la Fédération charolaise. Son Gaec fera partie des vingt-deux élevages participants à l'opération. L'éleveur se montre très optimiste quant au succès de ces journées : *«tous les feux sont au vert : les semis sont terminés, les conséquences de la sécheresse sont partiellement atténuées par les pluies estivales et les cours sont actuellement corrects»*. Pour l'éleveur charolais, les acheteurs potentiels seront logiquement disponibles et savent de plus en plus que la génétique est *«le meilleur levier pour influer sur les revenus»*.

AURÉLIEN GENEST

▶ Zoom sur...

Les élevages participants

EARL de la Colombière (Saint-Thibault), EARL G. Musset (Allerey), EARL Lechenault (Foissy), EARL Menetrier Parizot (Avosnes), EARL Pré du Val (Brianny), EARL Tursin (Villargoix), Gaec Baudot élevage (Pont-et-Massène), Gaec Baulot (Semur-en-Auxois), Gaec de la Fontaine (Sainte-Sabine), Gaec de l'Armançon (Thoisy-le-Désert), Gaec de Pergeot (Chatellenot), Gaec des granges de Vesvres (Vesvres), Gaec Ferroux (Savilly), Gaec Gheeraert (Châtillon), Gaec Henriot (Villebichot), Gaec Lechenault frères (Saint-Thibault), Gaec Noireaut (Meilly), Gaec Saint-Roch (Recey), Lucand François (Molphey), Morel Gilles (Thoisy-le-Désert), Odile Thibault (Mimeure), Virely Gérard (Epoisses).





TERRES DE BOURGOGNE - N° 1136
VENDREDI 21 OCTOBRE 2011

Fertilisation

Le plan prévisionnel de fertilisation est obligatoire avant les premiers apports d'azote

Les semis d'automne sont en cours. Il faut d'ores et déjà penser à réaliser votre Plan Prévisionnel de Fertilisation (PPF).



Patrice Laurent, agriculteur à Lainsecq en polyculture-élevage, a fait appel à la Chambre d'agriculture pour réaliser son plan prévisionnel : *«cela m'a permis de gagner du temps et d'avoir un œil extérieur et neutre sur ma fertilisation. En plus des conseils, j'ai reçu une carte de mon assolement et une note de synthèse qui facilite la saisie de mes interventions et me sécurise en cas de contrôle».*

La Directive nitrates, la conditionnalité des aides de la PAC et les Mesures agro environnementales (MAE Rotationnelle 2, MAE Territorialisée, PHAE …) sont autant de dispositifs pour lesquels, les exploitations doivent être en mesure de fournir un Plan Prévisionnel de Fertilisation. Le PPF permet également d'optimiser la fertilisation azotée. Il doit être réalisé avant les premiers apports d'azote et conservé sur l'exploitation pendant trois ans.

Pour rappel : une absence ou un dossier incomplet peuvent être sanctionnés d'une réduction de 3% des primes PAC en cas de contrôle, c'est pourquoi nous vous conseillons d'y prêter la plus grande attention.

Pour vous aider à la réalisation de ce document, la Chambre d'agriculture de l'Yonne vous propose un accompagnement individuel personnalisé. Un conseiller réalise votre prévisionnel de fertilisation avec calcul de la dose d'azote à apporter en fonction de votre objectif de rendement. Le résultat est obtenu à partir de recommandations agronomiques départementales et de vos références (analyse de sol, d'engrais, reliquat, pesée sortie hiver). Tous ces critères sont pris en compte pour affiner le calcul et pour satisfaire aux besoins de la plante. Un conseil sur le fractionnement de la dose d'azote en fonction des besoins et de la réglementation, vous sera également apporté. Pour les personnes ayant souscrit une MAE à partir de 2007 le prévisionnel sera étendu au phosphore organique pour répondre au cahier des charges.

Cette rencontre, avec un conseiller Chambre d'agriculture, permet également de faire le point sur la gestion des intercultures longues avec identification des parcelles en périmètre de captage où l'implantation de Cipan est obligatoire pour les cultures de printemps. La présence de bandes tampon le long des cours d'eau référencés sera également vérifiée.

A l'issue de ce rendez-vous, un document de synthèse contenant le prévisionnel par parcelle, un cahier d'épandage à compléter après chaque intervention ainsi qu'une carte en couleur de votre assolement vous seront remis.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE

Contacts techniques

• **Auxerre : Sandra Martinet**
Tél 03 86 94 28 42
s.martinet@yonne.chambagri.fr

• **Sens : Laurence Barbe**
Tél 03 86 64 33 05
l.barbe@yonne.chambagri.fr

Colza

Un bon début de campagne

La mise en place des colzas s'est déroulée de façon satisfaisante, mais les risques d'élongation demeurent élevés du fait d'une croissance précoce.

La très grande majorité des parcelles a atteint ou dépassé les 7 à 9 feuilles à la mi-octobre. Globalement la mise en place des colzas a été satisfaisante pour plus de 90 % des parcelles même si la croissance précoce et rapide a pu avoir des conséquences en terme d'élongation.

De fait, le risque élongation se révèle élevé cette année, même s'il ne faut pas le surestimer. Ceux qui ont respecté les règles agronomiques de base : densité maitrisée, choix de variétés peu sensibles à l'élongation et date de semis pas trop précoce, ne devraient pas être en situation à risque. Le facteur aggravant de l'année est la présence importante de repousses qui sont venues se joindre au peuplement semé.

Certaines parcelles ont souffert d'abats d'eau violents qui ont fermé les sols, notamment en limon, pénalisant les levées et contraignant parfois à des resemis. Pour les semis qui sont intervenus après les pluies de fin août-début septembre, et donc qui n'ont pas ou peu été arrosés, les plantes sont généralement peu vigoureuses. Toutefois les pluies qui sont intervenues récemment sur une grande partie du secteur ont permis un *«décollage»* de la végétation.

Au global c'est donc un excellent départ pour cette campagne !



Sur certaine zones les conditions atmosphériques ont poussé les colzas à «l'excès de vitesse»

Charançon du bourgeon terminal : situation contrastée

Les captures en cuvette ont nettement diminué cette semaine. La situation est toutefois contrastée car dans certains secteurs, comme les régions Lorraine et Champagne-Ardenne, les femelles sont majoritairement entrées en ponte. Dans les parcelles de ces secteurs avec présence repérée de l'insecte la semaine dernière, les interventions insecticides sont faites ou à faire. Ailleurs le déclenchement des pontes ne semble pas encore de mise et il est préférable de continuer à suivre les captures avant d'intervenir.

On peut rappeler que c'est la larve qui est nuisible et que l'objectif de la lutte est d'éliminer les femelles avant la ponte dans les plantes. A noter que le charançon du bourgeon terminal est signalé pour la première fois dans la région Nord Pas-de-Calais ce qui, au passage, est aussi un indicateur de la progression des surfaces de colza dans cette région.

Attention de ne pas confondre le charançon du bourgeon terminal avec un autre charançon, le baris, que l'on peut piéger, parfois en abondance, dans les cuvettes en ce moment. Le baris a un corps allongé, brillant, avec des reflets bleu-vert.

Fin du risque pucerons verts

Outre le fait que le stade de sensibilité de 6 feuilles est majoritairement dépassé, la présence sur plante est faible et en diminution cette semaine dans la plupart des régions. En Normandie et façade atlantique, la situation n'est toutefois pas la même puisque d'une part le seuil de traitement est plus fréquemment atteint et d'autre part les stades sont globalement moins avancés.

Rappel : Le seuil de traitement est de 20 % de plantes porteuses jusqu'au stade 6 feuilles de la culture. Après 6 feuilles on considère que les interventions sont inutiles. Attention : les pucerons verts sont résistants aux pyréthrinoïdes

Altises : à surveiller…

Le risque adulte est cantonné aux très rares parcelles qui n'ont pas atteint 4 feuilles. Concernant le risque lié aux larves, leur présence est rare pour le moment Les larves sont à suivre avant l'entrée de l'hiver pour évaluer la fréquence de leur présence dans les pétioles.

A noter que le fait de se trouver en présence de colzas bien développés contribue à réduire le risque de migration de la larve vers le bourgeon terminal.

Présence ponctuelle d'autres ravageurs

On signale cette année dans toutes les régions quelques dégâts de larves de noctuelles terricoles (vers gris). Les taupins ont causé aussi parfois quelques problèmes notamment dans le nord de l'Yonne.

La fréquence et l'intensité des dégâts de larves de tenthrèdes diminuent même s'ils n'ont jamais été inquiétantes cet automne. On observe aussi ponctuellement des galeries de mineuses sur feuilles alors que les dégâts de mouche du chou sont rares à ce jour.

Quelques soucis de phytotoxicité d'herbicides

Des problèmes de phytotoxicité herbicide avec la Clomazone et les Chloroacetamides freinent encore parfois les cultures. La détoxification se fait lentement où le manque d'eau perdure.

Peu de macules de phoma

Les macules sont maintenant observées dans tous les secteurs même si toutes les parcelles ne sont pas concernées (environ 50%). La nuisibilité de ces macules est nulle et leur présence n'est pas corrélée avec les attaques nuisibles que l'on retrouve au printemps sur collet. Aucun fongicide n'est donc à prévoir. L'oïdium est très ponctuellement signalé. Cette maladie occasionne à l'automne une perte de feuilles qui n'est pas nuisible au colza. A noter qu'il n'y a pas lieu d'intervenir avec un fongicide à l'automne car il n'y a aucune relation entre la présence de la maladie à l'automne et les attaques nuisibles au printemps.

CETIOM

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93
Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49

Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

Plaine de Saulce

Des cultures de sorgho en expérimentation

L'association mène depuis trois ans des expérimentations de cultures à vocation biomasse sur plusieurs parcelles du bassin de la Plaine du Saulce. Plusieurs variétés de sorgho fibre et biomasse ont ainsi été implantées à Escolives et Val de Mercy. Une visite des lieux a été organisée, en présence des semenciers ayant participé à cet essai.



Parmi les personnes présentes lors de cette visite organisée par l'association de la Plaine du Saulce : des élus, des agriculteurs, des semenciers…

Suite aux rendements décevants des cultures de switchgrass effectuées sans intrants dans la zone, l'association de la Plaine du Saulce a réorienté ses essais vers des implantations de sorgho fibre et biomasse. Agriculteur à Escolives Sainte Camille, Albert Girard a participé à l'expérience sur l'une de ses parcelles situées en plein cœur de la *«zone rouge»* du bassin de captage. L'objectif était multiple : allonger la rotation de l'assolement par une culture supplémentaire, intégrer une culture Cipan pouvant être productive et non plus seulement contraignante. La mise en place de cultures de sorgho est d'autant plus intéressante, qu'Albert Girard a un projet d'unité de méthanisation à l'horizon 2012 et que, parmi les neuf variétés testées, plusieurs sont à vocation de méthanisation, ou produit de substitution de biomasse. Le premier labour a été effectué l'hiver dernier, suivi d'une reprise au Chisel et de plusieurs passages d'outil à disque avant de semer fin mai. La densité de semis étant, selon les variétés de sorgho, de 7,5 à 12 kg/ha. L'intérêt principal de cette parcelle était qu'elle n'avait pas été cultivée depuis plus de quarante ans et que le sorgho a pu s'exprimer dans un sol sans trace d'engrais, fertilisant ou fongicide. Le sorgho ayant entre autres, pour caractéristiques, d'être une plante dépolluante, avec un développement racinaire très chevelu capable d'aller chercher l'eau profondément et ne nécessitant pas d'intrants.

Les visites effectuées sur les deux sites, ont démontré des résultats diamétralement opposés : le sol de type alluviaux limono-argilo-sableux, typique de la vallée de l'Yonne, a permis une production de biomasse remarquable à Escolives. Avec une densité de pieds correcte sur la plupart des variétés implantées, une bonne homogénéité de maturité intra parcellaire et un salissement limité, malgré l'absence de désherbage (conduite bio). A contrario, les sorghos cultivés au Val-de-Mercy, sur sols superficiels des plateaux, par Maxime Mascret, agriculteur sur la commune, n'ont pas connu le succès escompté. Avec de gros écarts de stade intra parcelle, des pieds très clairsemés, générant un salissement important. Problème d'implantation ? Carence d'éléments minéraux ? Effet précédent switchgrass ? Les raisons restent à déterminer. En revanche, le switchgrass implanté sur ce secteur, s'en tire beaucoup mieux, avec une végétation dense et fournie, ayant bien profité des conditions climatiques estivales. Tant à Escolives qu'au Val-de-Mercy, les résultats obtenus nécessitent d'être confirmés par une deuxième année d'essai. Le sorgho ayant bénéficié pour cette campagne 2011 de conditions climatiques favorables, un peu exceptionnelles (températures estivales douces et pluviométrie régulière). Subsiste le problème majeur inhérent à ce type de cultures : leur débouché. Selon l'association de la Plaine du Saulce, plusieurs facteurs pourraient débloquer la situation : *«une décision claire de la Communauté de communes de l'Auxerrois sur le devenir du réseau de la chaleur et les choix énergétiques pris pour son approvisionnement, l'évolution des cours du pétrole, qui impactent le prix des matières premières type biomasse, l'implantation de méthaniseurs (plusieurs unités individuelles ou une seule mutualisée entre plusieurs agriculteurs), pour pallier l'absence d'élevages sur les BAC»*.



Certaines variétés, comme le sorgho jumbo, peuvent atteindre plusieurs mètres de hauteur.

DOMINIQUE BERNERD

Forum découverte

Une plus-value de 20% en passant en bio

Le Service d'écodéveloppement agrobiologique et rural de Bourgogne (Sedarb) a organisé, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, le Gab 21, Dijon Céréales, la Cocebi, les Eleveurs Bio de Bourgogne et Unebio, un forum de découverte de l'agriculture biologique mardi à Sombernon (21). Le système polyculture élevage allaitant était à l'ordre du jour.

Hervé Benoist d'Anthenay est éleveur à Darcey, dans le canton de Venarey-les-Laumes. Mardi, lors du forum du Sedarb qui s'est tenu à Sombernon, le Côte d'orien a témoigné sur sa conversion en bio et son expérience de dix années en agriculture biologique. *«J'étais dans un système de plus en plus extensif. J'ai vite remarqué que j'améliorais ma marge. Au moment où les CTE ont été mis en place pour la reconversion bio, j'ai saisi l'opportunité»* se souvient l'éleveur, dont l'exploitation enregistre annuellement 75 vêlages. Le Côte d'Orien continue : *«C'est mathématique : tous les produits que l'on achète augmentent chaque année. A l'inverse, tous les produits que l'on vend ne bougent jamais…Il fallait faire quelque chose. Un tracteur de valeur 20 000 euros en 1980 vaut aujourd'hui 60 000 euros. La viande que je vendais il y a 20 ans valait et vaut toujours 20 francs!»* L'éleveur dit avoir augmenté sa marge de 15 à 20% dès sa conversion, même si le chiffre d'affaires de l'exploitation est moins important. Depuis son passage en bio, l'éleveur a réduit le nombre de vêlages afin de pourvoir engraisser toutes les femelles. Il vend à la coopérative Eleveurs bio de Bourgogne (membre de Global) avec une plus-value en moyenne de 0,50€/kg de carcasse. De plus, ses charges ont diminué : *«je n'ai plus de factures d'intrants, je ne sais plus ce qu'est un vaccin, je vois très rarement le vétérinaire…Je ne regrette vraiment pas le choix que j'ai fait il y a dix ans»*. A la question *«Avez-vous davantage de maladies et de pertes d'animaux ?»*, il répond par la négative et indique avoir la moitié de son cheptel dehors toute l'année pour éviter de concentrer tous ses animaux en bâtiment. *«Rentrer les vaches dans un bâtiment, c'est comme mettre les enfants à l'école, ils sont malades dans les trois jours qui suivent»* résume l'éleveur. Son témoignage a été complété par ceux d'autres éleveurs bio de Côte d'Or. Bernard Krempp et Pascal Guerin ont pu présenter leur expérience en vente directe. Deux critères apparaissent importants pour la conversion : ne pas être trop endetté (le chiffre d'affaires baisse en passant en bio, l'agriculteur pourrait rencontrer des problèmes pour rembourser), et ne pas avoir un système trop intensif, pour franchir le pas plus facilement.

AURÉLIEN GENEST

Repères

Bio en système allaitant : ce qu'il faut savoir

Des élevages allaitants conventionnels sont proches du système de production biologique et n'auront que peu d'adaptations à faire lors d'une conversion, tandis que d'autres nécessiteront de plus profondes mutations du système de production. Le démarrage de la conversion de l'exploitation est à réfléchir en fonction des prévisions d'engraissement et de l'atelier céréalier. La conversion peut être simultanée (conversion des terres et de l'élevage en même temps) ou non simultanée (conversion des terres puis des animaux). Chaque cas est à étudier individuellement avec un technicien du Sedarb.

Un système bovin allaitant biologique basé sur l'achat de concentrés manque de rentabilité à cause du prix des concentrés biologiques. Le fourrage le plus facile à produire en agriculture biologique est l'herbe, tant pour la période de pâturage que pour la constitution des stocks hivernaux. L'objectif est donc de bâtir un système alimentaire autonome basé sur l'herbe, complémenté par des concentrés autoproduits (céréales, protéagineux, souvent cultivés en association). L'autonomie alimentaire est le facteur le plus important pour assurer la pérennité économique de l'élevage allaitant biologique.

En ce qui concerne la gestion sanitaire du troupeau, la priorité est donnée aux actions préventives, tant pour la conduite de l'élevage que pour la gestion des pâtures (d'un point de vue alimentaire et gestion parasitaire). Si une maladie apparaît, les médecines naturelles sont utilisées en priorité : phytothérapie, aromathérapie ou homéopathie. Les traitements allopathiques de synthèse ne seront utilisés qu'en dernier recours et en nombre limité sur prescription d'un vétérinaire.

Différentes filières existent pour la viande bovine bio, avec une valorisation des animaux de l'ordre de 20% supérieure au conventionnel en moyenne (chiffres coopérative). Un des enjeux actuels est de trouver une plus-value pour la vente en maigre, car les broutards bio sont à ce jour commercialisés en filière conventionnelle. Renseignements : Sédarb: 03 86 72 92 20 (Auxerre), 03 86 36 94 25 (Nevers), 03 80 31 45 61 (Dijon).

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1136
VENDREDI 21 OCTOBRE 2011

BIVB

Quid de l'année 2012 ?

Mardi 11 octobre à Chorey-les-Beaune, l'Interprofession des vins de Bourgogne (BIVB) tenait sa *«traditionnelle»* communication d'après vendanges. L'année 2010 s'est montrée rassurante ; le millésime 2011 s'annonce qualitatif en blanc et faible en volume en rouges. Bon pour le commerce ? Pas si sûr. Economiquement, 2012 semble incertain.



Malgré la nouvelle crise économique, les appellations régionales s'en sont *«bien sorties»* en 2010, économiquement parlant, insistait le BIVB, qui veut les mettre plus en avant dans son Plan Bourgognes Amplitudes 2015. Ce qui n'est pas le cas de toutes les appellations régionales françaises (muscadet, beaujolais…).

«Notre souci reste l'export vers le marché anglais, avec une «TVA» en hausse et le cours de la livre sterling». Le président du BIVB, Michel Baldassini ne le cache pas : le marché des Bourgognes est certes toujours équilibrée entre consommation intérieure et export mais la crise financière en Europe (et en occident en règle général, ndlr), risque de faire bouger les lignes économiques des marchés vinicoles.

Un marché anglais différent

Pour preuve, sur les sept premiers mois de l'exercice 2010, les vins de Bourgogne en Angleterre ont fait -16% en volume et -10% en valeur. La Grande Bretagne repasse donc en seconde position des marchés bourguignons, détrônée (en raison du mariage de William et Kate ?) par les Etats-Unis d'Amérique (+25% en volume et +40% en valeur !)

Une des faiblesse du marché anglais reste la prédominance du circuit de commercialisation des vins de Bourgogne qui est détenu majoritairement par la grande distribution (Tesco, Mark & Spencer, Waitrose, Sainsbury).

«Du jour au lendemain, ces revendeurs peuvent faire le «yoyo». Si ils vous listent ou non, c'est à coup de commandes, allant de 400.000 à 500.000 bouteilles. Il faut en faire des allers-retours en Chine pour compenser», explique le viticulteur de la cave de Lugny.

Une Bourgogne renforcée

L'Asie émerge. Ce n'est plus un secret depuis que la Chine est le premier marché des Bordelais. Président délégué du BIVB, Pierre-Henri Gagey a détaillé les circuits de distribution. *«Après certes une année 2009 morose, nous vivons une deuxième année consécutive avec de bons chiffres économiques. 2010 se rapproche des records de 2008. C'est une satisfaction. La Bourgogne se renforce»*, synthétisait-il. En effet, la Bourgogne s'en sort mieux que d'autres régions viticoles (Loire, Beaujolais…)

La crise financière induit néanmoins une posture de *«prudence»*. Ces données économiques permettent tout de même une certaine *«sérénité»*. Surtout que, *«de nouveaux marchés s'ouvrent à nous»*, annonce le dirigeant de la maison Louis Jadot. Difficile pourtant de quantifier l'effet millésime 2009, *«attendu»* par les consommateurs et qui a certainement permis d'écouler des volumes avec des valeur en hausse.

Manque de lisibilité sur les mois à venir

Surtout, *«quid de l'année 2012 ?»* Il faudra observer le premier trimestre 2012, après les fêtes de fin d'année 2011. Le négociant beaunois reconnaissait qu'avec le *«manque de lisibilité sur les mois à venir, cela risque de conditionner l'achat en vrac»* du millésime 2011.

Stocks en baisse

Sur cet exercice, la chance de la Bourgogne se trouve également dans la *«petite»* récolte 2010. Les chiffres *«favorables»* sont donc à relativiser. *«Les transactions sur les douze derniers mois sont en haussent de 4% par rapport aux chiffres 2009. Il y a pas mal de sorties propriétés sur ce millésime 2010, avec un stock qui baisse sensiblement (-9% en volume par rapport à 2009)»*. La campagne d'achat 2010 a été *«équivalente»* à celle de 2009.

2011 s'annonce lui comme un millésime *«atypique»* en raison des conditions climatiques. Après la sécheresse printanière digne de 1976, annonçant une forte précocité, le calendrier est redevenu quasi-normal avec un mois de juillet *«très arrosé»*.

Les dates de début de vendanges ont été toutefois *«difficiles à appréhender»*, véritable dilemme entre attente de la maturité optimale et risque de dégradation sanitaire. *«Le mois de septembre a sauvé nos récoltes»*, souffle Michel Baldassini.

2011 : un millésime de vinificateur en rouge

La récolte 2011 se situerait aux environs des 1,5 million d'hectolitres. Une récolte *«normale»* qui cache pourtant quelques disparités. Les vins blancs (Chablisien, Maconnais) ont fait le *«plein»*, sont *«excellents»* d'un point de vue sanitaire pour donner *«une grande année»* qualitative, s'avançait Michel Baldassini. Les fermentations (FA et FML en cours) se sont *«bien enclenchées»* malgré *«des températures élevées au départ qu'il a fallu maîtriser»*.

Il n'en va pas de même pour la plupart des appellations rouges de Bourgogne. *«L'altération (botrytis) des raisins de pinot noir a réduit les rendements. Le tri à la vigne et sur table aura permis de ne pas entacher la qualité des vins rouges»*. La qualité des vinificateurs va aussi être prépondérante. Les volumes sont eux en baisse, notamment sur la Côte Chalonnaise suite à l'épisode de grêle, dont l'épicentre fut à Rully.

Climats et œnotourisme en pointes

Dernière composante du *«mix-marketing»* du BIVB, Cécile Mathiaud expliquait le lancement de la nouvelle campagne de communication, «pour valoriser le côté exceptionnel de notre mosaïque de petites parcelles, permettant de rester aussi dans *la thématique des Climats»*.

Plus qu'un produit... une culture

Le projet de *«Maison du vins, de la Gastronomie et du Territoire»*, médiatisé par la venue samedi dernier du secrétaire d'Etat au tourisme, chargé aussi de l'œnotourisme, Frédérique Lefebvres n'en est en fait, pour l'heure, qu'aux *«prémices de l'étude de faisabilité»*. La réflexion porte sur la création d'un *«lieu fédérateur»*, qui soit la *«tête de réseau»* renvoyant vers les nombreuses initiatives œnotouristique en Bourgogne, *«tout en remplissant un certains nombre de besoins exprimés par des visiteurs»*, notait André Ségala, directeur du BIVB. Enfin, des kits *«Découvre ta Bourgogne»* seront distribués aux écoles (par niveau d'enseignement). *«Le vin n'est pas qu'un produit à boire, mais notre patrimoine et notre culture, que l'on doit transmettre»*, concluaient les professionnels.

CÉDRIC MICHELIN



Château de Tracy sur Loire (58)

La vinification est une question d'équilibre

Après les vendanges, qui ont été précoces, dès la fin août, est venu le temps de la vinification, ce moment impératif où le savoir-faire du vigneron affine subtilement ce que sera son vin. Au Château de Tracy-sur-Loire (58), dans l'appellation Pouilly fumé, Henri d'Assay, le propriétaire, explique quelles sont les étapes clés de cette opération-charnière pour l'élaboration du vin blanc.

Henri d'Assay ne sait pas transiger: *«un bon vin, ce sont d'abord de bons raisins. En Sauvignon notamment, il faut des vignes avec des rendements raisonnables. Une vigueur trop forte, les baies ont tendance à pourrir, un manque de vigueur, au contraire, peut entraîner une perte de qualité aromatique»*.

Cette années, les vendanges -surtout manuelles- ont été particulièrement précoces. Elles ont démarré fin août, «quand se produit le rush aromatique sur les Sauvignon, c'est-à-dire quand les raisins sont pleins et que l'on peut en tirer le meilleur» dit le maître des lieux. De mémoire de vigneron, depuis son enfance, c'est la première fois qu'il voyait ce créneau de 10-12 jours fatidique, si avancé dans la saison. Un phénomène qu'il impute *«au réchauffement climatique, au changement de pratiques culturales ainsi qu'au grand progrès réalisé par les vignerons depuis 20 ou 30 ans»*.

Pressurage des grappes entières

L'art de transformer les raisins en vin a donc commencé à Tracy. Dans un premier temps, les tables de tri ont permis d'éliminer le pourri et de retarder le pressage, lors d' un deuxième passage, des raisins qui pouvaient encore murir. Cette année, le Château de Tracy a versé les grappes entières, contrairement aux années trop acides où un égrainage méticuleux, dit de macération pelliculaire, permet de corriger l'acidité. Avec les queues, cela permet d'espérer *«beaucoup de finesse»*.

Les jus tombent dans les pressoirs et macèrent avec les peaux. Les pressages sont lents, 5-6 heures, parfois 8, au lieu de 2 ou 3. Avec les premiers jus, l'acidité est bien présente (liée à l'acide malique) car les fruits mûrs en sont toujours porteurs. *«Telle une vinaigrette en fonction de la quantité d'huile, une bonne vinification est une question d'équilibre entre les composants acides et les composants sucrés»* dit Henri d'Assay. Ensuite, les jus sont triés et vinifiés différemment. Les premiers sont très protégés de l'oxydation, oxydation que ne supporte pas bien le cépage Sauvignon, les autres sont chargés en polyphénols en suspension qui sont précipités en oxydants avant un ajout de soufre.

Débourbage en cuves

Les moûts sont ensuite envoyés dans des cuves en inox pour être débourbés, c'est-à-dire éclaircis et décantés de leurs particules en suspension durant 8 à 10 heures. Attention! Là encore, point trop n'en faut. *«Trop clairs, les moûts engendreront un vin trop maigre; pas assez clairs, ils présenteront un aspect rustique et plus lourd»*. La fermentation alcoolique peut alors commencer. *«La fermentation est rapide. Elle dure entre une demi-heure et une heure, durée pendant laquelle les levures transforment le sucre en alcool. Cette étape est entrecoupée d'une aération, en milieu de fermentation»*.

Puis les vignerons mélangent les lies avec le vin, c'est l'opération dite du bâtonnage. Les monoprotéïnes apportent de la richesse au vin, de l'amplitude, et elles fixent les arômes. Là encore, *«trop de bâtonnage fait risquer de perdre de l'expression aromatique au vin»* souligne Henri d'Assay, tout en nuance. Pourtant, utilisée avec parcimonie, cette étape rend le vin plus soyeux et plus onctueux. Il sera dorénavant élevé jusqu'en avril ou mai, époque d'une autre opération, dite du collage, qui précèdera la mise en bouteille de juillet à septembre.

E.C.



Henri d'Assay devant une cuve en inox, où il expérimente, avec l'aide d'un laboratoire spécialisé, des levures de terroir issues de son propre domaine et qu'il espère réutiliser plusieurs années de suite.

Côte d'Or

Une année de vinificateurs

Frédéric Mazilly, vice-président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, en charge des dossiers viticoles, revient sur les vendanges dans le département.



Crédit photo: CA 21

Frédéric Mazilly : «*La gestion des vignes et le travail en cuverie auront leur importance*».

«*L'année a été complètement atypique, avec la forte sécheresse au printemps et l'humidité dès la deuxième quinzaine de juillet*» rappelle Frédéric Mazilly, vice-président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, qui annonce une année de vinificateurs. *«Il risque d'y avoir des résultats hétérogènes. La gestion des vignes et le travail en cuverie auront leur importance»* annonce Frédéric Mazilly, qui s'explique : *«il y a eu des foyers de pourriture, pas mal de tri ont été effectués. Les dates de vendanges ont beaucoup varié : certains sont partis très tôt pour préserver de l'acidité, d'autres ont attendu plus longtemps. Pour l'instant, ce n'est pas facile de dire qui a bien fait»*. Pour la qualité globale du millésime 2011, le vice-président de la Chambre d'agriculture se dit *«optimiste»* mais préfère attendre les premières dégustations de vins, prévues en novembre, pour se prononcer. Sur l'aspect quantitatif, Frédéric Mazilly qualifie la récolte de *«normale voire supérieure»* en Chardonnay, et de *«faible»* en Pinot noir, avec une moyenne inférieure à celle des dix dernières. Concernant le commerce, *«il va bien»* signale Frédéric Mazilly, *«nous avons retrouvé les chiffres d'avant 2008. Les bourgognes repartent à nouveau à l'export. Nous sommes sur des chiffres de 50% à l'export, c'est encourageant»*. L'optimisme est donc plutôt de mise, même si plusieurs interrogations demeurent sur l'avenir : *«nous sommes attentifs à l'environnement politique et géopolitique mondial. Trois élections majeures auront lieu l'an prochain. Celles de la France, des États-Unis et de la Russie. Le commerce international du vin peut vite se retrouver déstabilisé»*.

Aurélien Genest

En bref

Les AOC Bourgogne et Bourgogne Aligotés approuvées

A la suite de la réunion de la commission permanente et du comité national des appellations d'origine relatives aux vins, aux eaux de vie et autres boissons alcoolisées, de l'Inao, le cahier des charges des AOC viticoles consolidées a été finalisé. On dénombre 357 AOC pour une superficie de 452 311 hectares et un volume de 21 540 083 hectolitres en 2010. Le comité national a également approuvé l'aire géographique révisée de l'AOC Bourgogne et de l'AOC Bourgogne aligoté. Sur les 96 communes des départements du Rhône et de la Saône et Loire, actuellement incluses dans l'aire géographique de l'AOC Bourgogne, le comité national retient :
- 6 communes de l'AOC Beaujolais dans l'aire géographique de l'AOC Bourgogne,
- 25 communes de l'AOC Beaujolais dans l'aire géographique de l'AOC Bourgogne pour les vins rouges et rosés. 6 d'entre elles font également partie de l'aire de l'AOC Mâcon. Les 19 autres communes correspondent à l'aire des 10 crus du Beaujolais, qui pourront prétendre à la production de l'AOC Bourgogne Gamay,
- 42 communes de l'AOC Beaujolais dans l'aire de l'AOC Bourgogne pour les vins blancs.

Cette aire géographique entrera en vigueur dès la parution au Journal officiel du décret homologuant le cahier des charges de l'AOC Bourgogne et de l'AOC Bourgogne Aligoté.

Indice des fermages

Minima et maxima pour la Côte d'Or

L'arrêté du 20 juillet 2011 établit l'indice unique national des fermages à **101,25 €** pour l'année 2011. Cet indice est applicable pour les échéances annuelles du 1er octobre 2011 au 30 septembre 2012. La variation de cet indice par rapport à l'année précédente est de + 2,92 %.
Dans le département de la Côte d'or, pour les nouveaux baux à conclure à compter du 1er octobre 2011 les maxima et minima des loyers des terres nues et des bâtiments d'exploitation sont fixés aux valeurs actualisées du tableau ci-contre.
L'indice de référence des loyers, servant à l'actualisation du loyer de la maison d'habitation du preneur est constaté à la valeurr **120,31 €**, soit une augmentation de 1,73%.
Le prix maximum d'un loyer de bâtiment d'habitation est fixé à **79,79 €/m²/an** pour 2011

Fixation des minima et maxima des fermages

RÉGIONS	Nature	Maxima 2010 en €/ha	Maxima 2011 en €/ha	Fourchette suivant les 4 catégories de terres et prés 1ème	2ème	3ème	4ème	Minima 2010 en €/ha	Minima 2011 en €/ha
Plaine Dijonnaise	Terres	142,78	146,95	de 100 à 75%	de 75 à 60%	de 60 à 45%	45% au mini	43,93	45,21
	Prés	131,80	135,64	de 100 à 85%	de 85 à 65%	de 65 à 50%	50% au mini	43,93	45,21
Val de Saône Sud plaine	Terres	120,81	124,34	de 100 à 80%	de 80 à 60%	de 60 à 50%	50% au mini	38,43	39,56
	Prés	109,83	124,34	de 100 à 80%	de 80 à 60%	de 60 à 50%	50% au mini	38,43	39,56
Vingeanne	Terres	131,80	135,64	de 100 à 85%	de 85 à 65%	de 65 à 50%	50% au mini	43,93	45,21
	Prés	131,80	101,74	de 100 à 85%	de 85 à 65%	de 65 à 50%	50% au mini	43,93	45,21
Montagne Tonnerois Côte - Htes Côtes	Terres	98,85	101,74	de 100 à 80%	de 80 à 65%	de 65 à 45%	45% au mini	21,96	22,61
	Pré	109,83	113,04	de 100 à 80%	de 80 à 65 %	de 60 à 40 %	40% au mini	21,96	22,61
Vallée	Terres	109,83	113,04	de 100 à 80%	de 80 à 60 %	de 60 à 40%	40% au mini	21,96	22,61
	Prés	131,80	135,64	de 100 à 85%	de 85 à 65 %	de 65 à 50%	50% au mini	32,95	33,91
Toutes régions précédentes	Cult. maraîchères*	2 196,68	2 260,82	de 100 à 55%	de 55 à 50 %	de 50 à15%	15% au mini	142,78	146,95
	Bâtiment d'exploit.	2,00 €/m²	2,06 €/m²					0,02 €/m²	0,02 €/m²
Auxois	Terres	129,75	133,53	de 100 à 80%	de 80 à 60 %	de 60 à 40%	40% au mini	25,95	26,71
	Prés	130,73	134,55	de 100 à 80%	de 80 à 60 %	de 60 à 40%	40% au mini	30,30	31,19
Morvan	Terres	103,72	106,75	de 100 à 80%	de 80 à 60 %	de 60 à 40%	40% au mini	20,73	21,34
	Prés	121,18	124,72	de 100 à 80%	de 80 à 60 %	de 60 à 40%	40% au mini	24,24	24,95
Toutes régions précédentes	Cult. maraîchères*	2 220,58	2 285,43	de 100 à 55%	de 55 à 50 %	de 50 à 15%	15% au mini	144,33	148,54
	Bâtiment d'exploit.	1,99 €/m²	2,05 €/m²					0,02 €/m²	0,02 €/m²
Côte d'Or	Terres en vigne		9,12 €/hl/ha						5,13 €/hl/ha

(*) Pour les cultures maraîchères, les fourchettes fixées correspondent aux conditions d'exploitation suivantes :
- Terres affectées aux cultures maraîchères et légumières de plein champ n'entrant pas dans l'assolement de l'exploitation de polyculture : du minima à 15% du maximum
- Exploitations maraîchères et horticoles, avec installation de système d'arrosage autorisé : de 15 % à 55 % du maximum
- Serres - tunnels - châssis froids ou chauffés : de 50 % à 100 % du maximum.

CHAQUE VENDREDI DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES...

ABONNEMENT DÉCOUVERTE

6 MOIS - 30€*

Offre réservée aux non-abonnés — *Offre valable jusqu'au 31 décembre 2011*

▶ Mes coordonnées

Mlle ❍ Mme ❍ M. Nom Prénom
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit: CP / Ville:
Tel: Fax: Mobile:
Email: @
Signature

▶ A retourner

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre réglement à:
TERRES DE BOURGOGNE
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout BP 77 409 - 21 074 DIJON cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - fax 03 80 70 08 02 - abonnement@terres-de-bourgogne.net

❍ Je règle 30 € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne
❍ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

*prix de vente au numéro. Offre valable jusqu'au 31/12/2011 en France métropolitaine. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles. Vous pouvez être amené à recevoir des offres et propositions de nos partenaires. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire en indiquant vos nom, prénom, adresse à Terres de Bourgogne - Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout - BP 77409 - 21 074 DIJON cedex



Ets Gérard Huygen
LE SERVICE AVANT TOUT

Notre partenariat avec Gérard Huygen a débuté en janvier 2006, bientôt 6 ans de collaboration sans l'ombre d'un nuage, qui nous permet de couvrir le nord de notre secteur. Avec ses 3 ouvriers, Gérard Huygen assure un SAV sans faille à 30 km autour de Béon (Joigny). Son historique avec le groupe Same Deutz Fahr lui apporte une connaissance approfondie des produits Deutz-Fahr, renforcée par des formations techniques annuelles.

DEUTZ FAHR

MALECOT POIRIER AGRI

58 St Loup **03 86 26 24 49** — 58 Varennes Vauzelles **03 86 71 62 90** — 18 Crézancy **02 48 79 02 30**

NOS AGENTS FONT NOTRE FORCE
Ets Bourgeat - *Varzy*
Ets Huygen - *Béon*
Hydroméca - *Thou*
Ets Voisin- *Château-Chinon*

▶ En bref

PMTVA Offres et demandes de droits

Comme chaque année à la même période, les éleveurs de vaches allaitantes ont la possibilité :
d'offrir à la réserve départementale tout ou partie de leurs droits PMTVA de demander des droits supplémentaires pour ajuster leur référence à leur potentiel de production.
Procédure pour offrir ou demander des droits supplémentaires :
Les formulaires et une notice explicative sont disponibles :
- dans Telepac. Le principe de connexion restant le même que lors de la télédéclaration de la PAC en mai 2011
- sur le site Internet de la DDT : http://www.yonne.equipement-agriculture.gouv.fr (rubrique : formulaires/agriculture ou agriculteurs/agriculture/aides animales/droits PMTVA)
Les dossiers d'offre et de demande doivent être déposés exclusivement auprès de la DDT avant le 30 novembre 2011
Les droits offerts à la réserve seront indemnisés à raison de 7,5 € le droit. L'attribution des droits disponibles se fera selon la règle départementale et après avis de la Commission départementale d'orientation de l'agriculture. Pour tout renseignement complémentaire, contacter la DDT de l'Yonne 03 86 40 19 23

D'APRÈS COMMUNIQUÉ DDT 89

PAC Versement anticipé des aides PAC

A partir du 17 octobre, une avance exceptionnelle a été versée aux agriculteurs côte d'oriens. Ce versement constitue un apport de trésorerie important. 3 164 exploitations agricoles (soit 99,9 % des demandes potentiellement éligibles) ont bénéficié d'une avance de 50 % de l'aide découplée, 284 éleveurs d'ovins et de caprins (soit 99 % de ceux qui en ont fait la demande) ont perçus une avance de 50 % sur les aides aux ovins et aux caprins, 652 éleveurs bovins ont bénéficiés également d'une avance de 80 % sur la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA) et de 60 % sur l'aide nationale complémentaire. Pour les autres éleveurs, le versement sera réalisé dès la fin de la période de détention obligatoire, 600 agriculteurs ont également perçus une avance de 75 % du montant de la prime herbagère et agroenvironnementale (PHAE2).Par ailleurs, 1 004 agriculteurs (95 % des dossiers) - ont également perçus une avance de 75 % de l'indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN).

D'APRÈS COMMUNIQUÉ DDT 21

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Report des annuités

Les modalités sont définies

Les modalités du report d'annuité des prêts contractés par les éleveurs, mis en place dans le cadre du plan de soutien exceptionnel à l'agriculture, sont définies.

Dans le cadre des mesures prises pour venir en aide aux éleveurs frappés par la sécheresse en 2011, le Président de la République avait annoncé le 9 juin dernier, lors d'un déplacement en Charente, le report d'un an des échéances des prêts de reconstitution de fonds de roulement contractés par les éleveurs dans le cadre du plan de soutien exceptionnel à l'agriculture (PSEA).

Le directeur général de FranceAgriMer a fixé les modalités de mise en œuvre du report d'une annuité des prêts de reconstitution de fonds de roulement contractés par les éleveurs dans le cadre du plan de soutien exceptionnel à l'agriculture (décision du 21 septembre 2011 publiée le 23 septembre 2011 au Bulletin officiel du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire).

Peuvent en bénéficier, les éleveurs (bovins lait et viande, ovins lait et viande et caprins), dont le taux de spécialisation est d'au moins 50 % dans ces filières et dont le siège social de l'exploitation est situé dans une zone reconnue au titre des calamités agricoles dues à la sécheresse 2011.

Le dispositif de report s'applique à l'ensemble des prêts de reconstitution de fonds de roulement du PSEA contractés par les éleveurs.

• Dans le cas de prêts à échéances annuelles, le montant de l'annuité reporté est le montant de la prochaine annuité (capital + intérêt) non échue. En cas d'échéances semestrielles, trimestrielles ou mensuelles, il s'agit de l'équivalent d'une annuité non échue ;
• Le report porte sur les échéances non échues au moment de la signature de l'avenant au contrat de prêt initial et dont la date de survenance est comprise entre la date de signature de la convention avec les établissements de crédit et le 20 décembre 2012 ;
• Le report prend la forme d'un étalement du remboursement de l'annuité sur la durée restante du prêt, sans prolongement de la durée initiale de ce dernier ;

• Le taux d'intérêt est celui accordé par l'établissement de crédit à l'éleveur lors du prêt initial (inférieur ou égal à 3 %) ;

• Les frais de dossier sont intégralement pris en charge par l'établissement de crédit ;

• L'État prend en charge le coût de ce report d'annuité.
Pour bénéficier de ce report d'annuité, l'éleveur doit déposer, avant le 31 octobre 2011, un dossier auprès de l'établissement de crédit qui lui a accordé son prêt de reconstitution de fonds de roulement dans le cadre du PSEA. S'il remplit les conditions pour en bénéficier, un avenant à son contrat sera établi avant le 20 décembre 2011. L'établissement de crédit adressera à FranceAgriMer, au plus tard le 15 janvier 2012, les informations nécessaires pour procéder au versement de la compensation du coût de ce report d'annuité aux éleveurs.

Ce versement sera effectué après vérification par les DDT(M) du respect du plafond d'aide de minimis (maximum 7 500 € par exploitation sur les trois dernières années fiscales).

COMMUNIQUÉ FRANCEAGRIMER

Juridique

Rappels sur la loi Chatel

En cette fin d'année, les dates anniversaires des différents contrats de mutuelles ou d'assurances sont fréquentes.

Depuis 2005, de nouvelles contraintes réglementaires existent afin de renforcer l'obligation d'information et la protection des assurés. La loi dite «Chatel» (art. L136-1 du code de la consommation) oblige ainsi les compagnies d'assurance, les mutuelles ou tout autre professionnel prestataire de service, à informer les consommateurs de la possibilité qui leur ait offerte de ne pas reconduire leur contrat à la date anniversaire de celui-ci et sortir ainsi du système des *«reconductions tacites»*.
Cette possibilité doit alors être notifiée un mois avant le début du délai de préavis de résiliation imposé par le contrat (en pratique, deux ou trois mois).

Suite à cette obligation, vous pouvez être confronté à trois types de situation:
1- Le professionnel n'envoie pas au consommateur le courrier l'informant de ses droits à résiliation au moins un mois avant le début du préavis. Le contrat pourra alors être résilié gratuitement à tout moment après la date anniversaire, par lettre recommandée avec accusé de réception.

2- Le professionnel a bien envoyé la lettre d'information sur la faculté de résiliation, mais au moment où le préavis imposé au consommateur a déjà été entamé. Le consommateur dispose alors d'un délai de 20 jours suivant l'envoi de la lettre par le professionnel pour dénoncer le contrat, gratuitement toujours.

3- Le professionnel prévient le consommateur de la faculté de résiliation au moins 1 mois avant le début du préavis.

Le contrat d'assurance pourra donc être résilié dans le respect du délai de préavis imposé par le contrat. La loi Chatel a impulsé un mouvement en faveur des droits des consommateurs face à des professionnels de plus en plus encadrés. Les députés ont d'ailleurs voté cette semaine une loi tendant à *«renforcer les droits, la protection et l'information des consommateurs»*. Parmi les mesures : la création d'un tarif social pour l'accès à Internet, un élargissement du droit de rétractation ou encore un renforcement de la transparence tarifaire.

GWENDOLINE COLAS

Des professionnels à votre service

CHAUX DE TERNANT®
Amendement minéral basique sous forme d'oxyde de calcium
CaO garanti : 78% Valeur neutralisante : 80 IPA 150
De la fabrication à l'épandage
Fours à chaux VINCENT - 58250 TERNANT
✆ 03 86 30 82 92
www.chaux-de-ternant.com

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm.
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

EURL ETPAF
GRANGER Cédric
TRAVAUX AGRICOLE, PUBLICS ET FORESTIERS
13, Rue des Acacias - 89450 Pierre Perthuis
06 79 47 00 83
Curage, épandage, mise en place de cultures, remise en état de clôture, élagage, terrassement, défrichage, pressage et vente de fourrage et tous travaux agricoles


SARL DBF Boudot Forage
Réduisez votre facture d'eau !
FORAGE D'EAU ET GÉOTHERMIE Recherche d'eau sourcier
Renseignement - Études - Devis gratuits
Agriculteurs - Éleveurs - Particuliers - Entreprises ➔ Nombreuses références
Agréé Qualiforage
Eau & sonde
ZA des Grivelles - 18600 SANCOINS - Tél. 02 48 76 20 34
Fax 02 48 76 29 42 - Mail : yves.boudot@wanadoo.fr

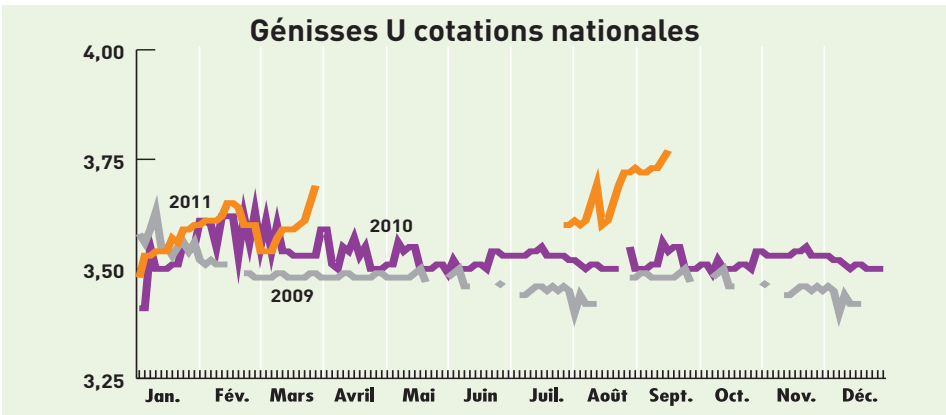
Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35



Bovins

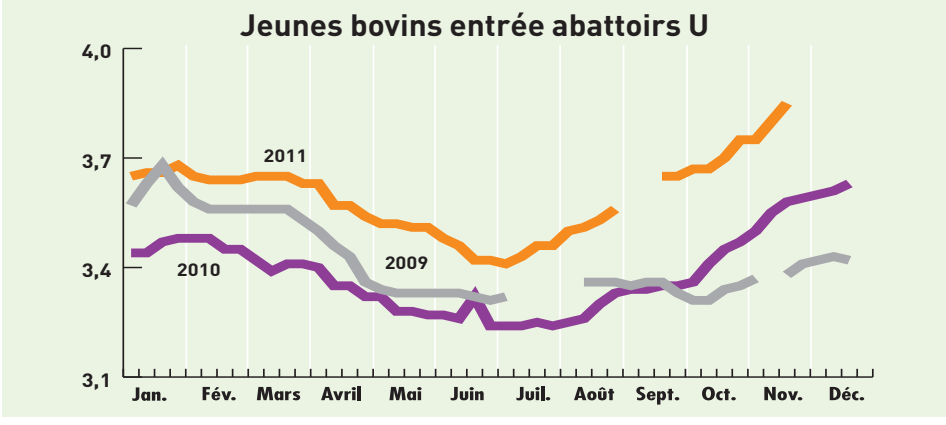
Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 05/10/11	Corbigny 12/09/11	Bourg-en-Bresse 18/10/11	St Christophe-en B. 12/10/11	M.Engilbert *maxi* 11/10/11	National : 05/10 au 11/10
Effectifs		-	428	624		-	
Génisses	U	3,70 €		4,00 €	4,10 €	2,32 €	3,77 €
	R	3,51 €		3,60 €	-	-	3,45 €
	O			3,10 €	-	-	2,98 €
Charolais Terroir	E	-	-		5,33 €	-	
Charolais	U	-	-		3,93 €	-	
	R	-	-		3,58 €	-	
Vaches	E	-	-		-	2,35 €	4,02 €
	U	3,61 €	nc	3,55 €	3,60 €	2,00 €	3,63€
	R	3,45 €	nc	3,40 €	3,46 €	1,89 €	3,37 €
	O	3,08 €	nc	3,05 €	3,05 €	-	2,98 €
Taureaux	U	-	-	2,50 €	2,59 €	1,65 €	2,57 €
	R	-	-	2,40 €	2,52 €	-	2,55 €
Broutards (240-365 kg) *maxi*			2,57 €				
Génisses (16-24 mois) *maxi*			2,23 €				



Gros bovins entrée abattoir — *Cotations nationales FranceAgriMer du 03/10/11 au 09/10/11*

	E	U	R	O	P
Génisses	4,97 €	4,03 €	3,54 €	3,14 €	
Vaches	4,09 €	3,86 €	3,47 €	3,07 €	2,78 €
Jeunes bovins	4,20 €	3,85 €	3,65 €	3,26 €	

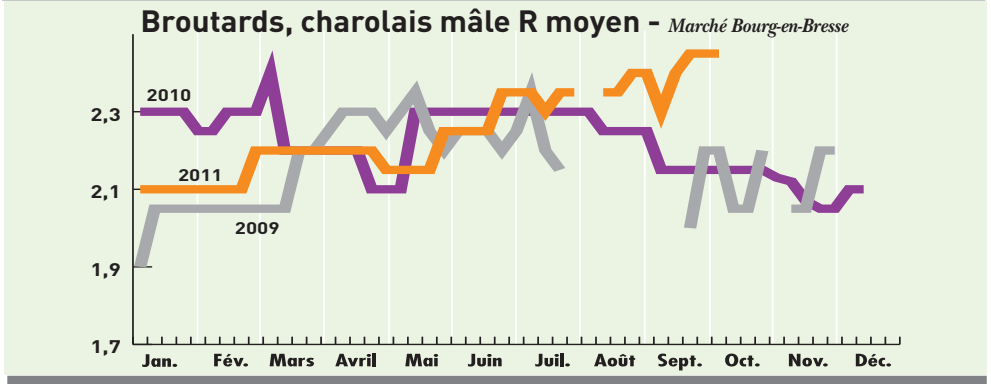


Bovins

Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 18/10/2011*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers < 300 kg	2,75 €	2,45 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,35 €	-
Mâles lourds > 350 kg	2,60 €	2,30 €	-
Femelles légères < 300 kg	2,30 €	2,20 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,20 €	2,15 €	-
Femelles lourdes > 350 kg	2,10 €	2,05 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers < 300 kg	2,65 €	2,20 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,15 €	nc
Mâles lourds > 350 kg	2,50 €	2,10 €	nc
Femelles légères < 300 kg	2,25 €	1,80 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,15 €	1,80 €	nc
Femelles lourdes > 350 kg	2,05 €	1,80 €	nc

Tendance : Moins d'apports, cours reconduits dans la qualité.



Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif, maxi)* — *Marché de St-Christophe-en-Brionnais du 12/10/11*

	U	R
Charolais mâles		
250 à 300 kg	3,27 €	2,66 €
300 à 350 kg	2,96 €	2,88 €
350 à 400kg	2,81 €	2,53 €
Charolais femelles		
< 220 kg	3,57 €	2,41 €
220 à 300 kg	2,68 €	2,45 €
> 300 kg	2,71 €	2,36 €

Tendance : Cours reconduits, les taurillons lourds sont toujours très recherchés à des cours en hausse. Dans les broutards plus légers les cours sont au ralenti.

Broutards *(prix au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 18/10/11*

Mâles	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
< 200 kg	3,10-3,67 €	-
200 à 250 kg	2,93-3,18 €	-
250 à 300 kg	2,73-2,97 €	2,54-2,79 €
300 à 350 kg	2,57-2,82 €	2,48-2,59 €
350 à 400 kg	2,51-2,68 €	2,36-2,68 €
400 à 450 kg	2,47-2,65 €	2,39-2,49 €
450 à 500 kg	2,42-2,59 €	-
500 à 550 kg	2,26-2,37 €	-

Tendance : La qualité deslots porposés est toujours satisfaisante, sans toutefois atteindre le niveau élevé de la semaine passée. Ce qui laisse planer une impression de plafonement des tarifs.

Bovins *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 17/10/11*

Taurillons	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
260 à 350 kg	700-820 €	2,36-2,68 €
350 à 450 kg	940-1110 €	2,43-2,55 €
Taurillons	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
300 à 410 kg	650-880 €	2,15-2,20 €

Tendance : La demande reste orientée vers des sujets lourds et de bonne confirmation (+ de 400 kg). Cours reconduits dans l'ensemble des catégories

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 10/10/11 au 16/10/2011*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,56 €	2,48 €
350 kg	-	2,53 €	2,45 €
400 kg	-	2,50 €	2,44 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,45 €	2,38 €
500 kg	-	2,43 €	2,33 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,20 €	2,11 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,07 €	2,00 €

Tendance : L'export permet une bonne stabilité des cours.

Gros bovins morts *(état engrais. 3 - stade entreé abat. px kg carcasse)* — *Cotations Dijon 10/10/11 au 16/10/2011*

	E	U	R	O	P
Génisse	-	3,92-4,09 €	3,46-3,74 €	-	-
Vache	-	3,62-3,73 €	3,43-3,57 €	2,99-3,21 €	2,89-2,91 €
Taureau	-	-	-	-	-
J. bovin	-	3,94-4,01 €	3,50-3,90 €	3,30-3,42 €	-

Moyenne européenne

Prix en euro / 100 kg

	semaine 38	semaine 39	
Carcasse de jeune bovin	355,47	359,78	↑
Carcasse de vache	267,60	267,40	↓
Veau (vif) type broutard	232,42	232,02	↓
Veau de boucherie	554,29	556,06	↑
Carcasse d'ovin lourd	488,76	487,69	↓
Carcasse d'ovin léger	649,20	650,70	↑

Tendances

SEMAINE DU 17 AU 21 OCTOBRE 2011

Bovins de boucherie

Les industriels français se plaignent des difficultés qu'ils éprouvent à acheter du bétail dans un marché haussier et à répercuter ces plus-values à un secteur Aval très puissant. Sur les marchés du vif, les tarifs sont stables dans le domaine des viandes haut de gamme et label. Le climat commercial est en revanche plus ferme dans les charolaises de qualité bouchère avec une raréfaction de l'offre. Le marché est insuffisamment approvisionné en réformes allaitantes de choix secondaire (R), avec des ventes souvent très rapides pour des cours qui progressent sur l'ensemble des marchés. Dans les réformes laitières, les industriels sont obligés de consentir de nouvelles plus-values dans les vaches frisonnes et montbéliardes. Une légère remontée des prix apparaît dans les taureaux. Dans les jeunes bovins, la dynamique commerciale se poursuit avec des tarifs fermes en toutes catégories. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

La progression des cours dans la viande entraîne celui du maigre, avec des disponibilités assez faibles pour des besoins de réapprovisionnement soutenus.■

Broutards

La demande est régulière dans les taurillons et les broutards charolais lourds avec une tendance à la stabilisation des prix mais avec des tarifs qui restent à un bon niveau pour les éleveurs. Le commerce est un peu plus calme dans les broutards de 330 à 380 kg, alors que les plus légers restent recherchés pour la repousse. Dans les femelles, la vente est fluide pour les bonnes laitonnes charolaises destinées à l'Italie ou indemnes d'IBR à garder sur la France. Les prix plafonnent pour les plus légères exportées sur l'Espagne avec un commerce plus calme. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

La réduction des vêlages permet un commerce un peu moins laborieux dans les veaux frisons ou montbéliards convenables. La tendance est légèrement positive dans les très bons montbéliards. Dans les bons veaux destinés aux labels, la gamme tarifaire s'élargit avec un tri toujours sévère dans les croisés ordinaires et une stabilité des prix dans les très bons veaux. ■

Veaux

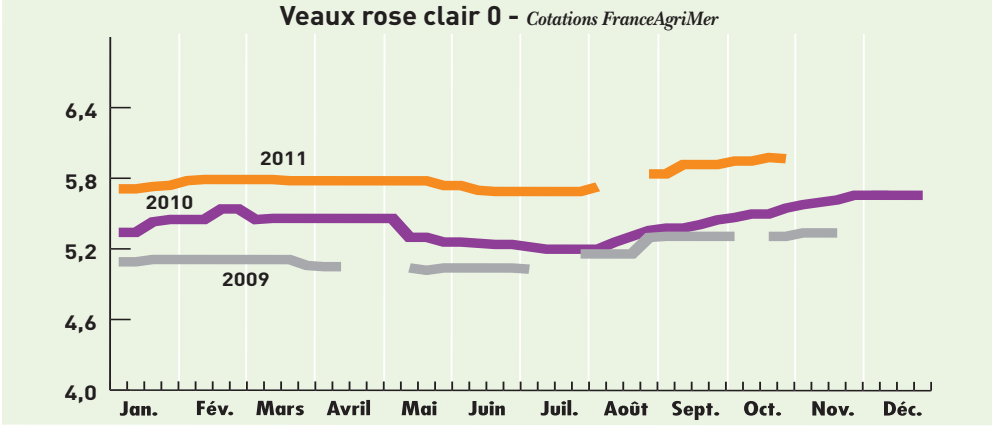
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 05/10/2011 au 11/10/11*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,54 €**	-	-	-
U	**7,79 €**	**7,30 €**	**5,87 €**	-
O	**6,80 €**	**6,10 €**	**4,81 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 17/10 au 21/10/11*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Couleur Noirs
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	121	**370-595 €**	**305-495 €**	**160-260 €**	-
St-Etienne *(veau d'élevage 4-5 sem)*	190	**220-550 €**	**200-450 €**	**150-235 €**	
St-Etienne *(veau 40-50 kg engrais)*	80	-	-	**100-150 €**	**10-105 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	602	-	-	**60-130 €**	**45-65 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 03/10 au 09/10/2011*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,63 €**	**2,50 €**	**1,56 €**	–
Bons	**2,32 €**	**2,00 €**	–	

Ovins

(prix moyens, €/kg — *Marché de Moulins-Engilbert du 17/10/2011*

	Poids	U	R
Agneaux maigres		**2,63-3,81**	-
Agneaux gras	-38 kg	**2,71-3,18**	**2,59-2,83**
Agneaux gras	38-44 kg	**2,68-3,08**	**2,63-2,77**
Agneaux gras	44-50 kg	**2,37-3,04**	-
Agneaux gras	50-60 kg	**2,14-2,72**	-
Agneaux gras	+60 kg	**2,02-2,20**	-
Agneaux laitons	38-44 kg	-	-

Tendance :
L'approche de la fête d' l'Aïd el Kebir dope les ventes des agneaux mâles, entrapinant du même coup les cours des femelles vers le haut. Tarifs globalement élevés.

(prix moyens, €/kg — *Marché de Corbigny du 10/10/2011*

	Poids	Prix/animal	Prix/kg
Agneaux maigres		**65-77**	**1,91-2,75**
Agneaux	-44 kg	**83-124**	**2,14-2,97**
Agneaux	+44 kg	**105-137**	**2,28-2,93**
Brebis		**26-83**	**0,36-1,17**
Béliers		**105-130**	

Tendance :
Les apports augmentent face à une demande croissante, entraînant une hausse significative des tarifs pour les agneaux. Bonnes ventes en brebis, cours stables.

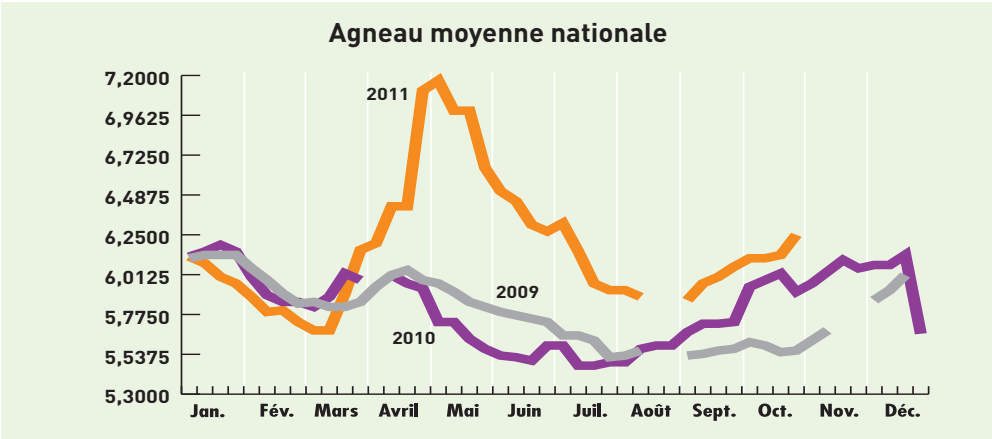
(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Avignon FranceAgriMer du 10/10 au 16/10/2011*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,99 €**	**6,72 €**	**6,20 €**
Couvert	16-19 kg	**6,81 €**	**6,58 €**	**6,03 €**
Gras	13-16 kg	**5,13 €**	**5,01 €**	**4,63 €**
Gras	16-19 kg	**4,96 €**	**4,69 €**	**4,41 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 10/10 au 16/10/2011*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,22 €	**6,03 €**	**6,25 €**

Agneau moyenne nationale

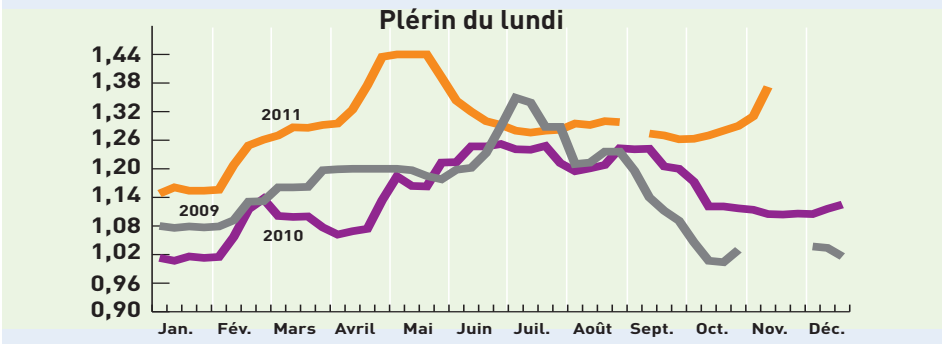


Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin — *Cotations du lundi 17/10/2011*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,372 euros**

Plérin du lundi



Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 30/09 au 6/102011*

1,50 €/kg/carcasse euros

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 40 à 42
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
40/2011	**2**	**34 500**	**0,15**	**0,15**	**0,15**	**3**
41/2011	**2**	**174 000**	**0,15**	**0,15**	**0,15**	**2**
42/2011	**0**	**0**	-	-	-	**2**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 12/10/11*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,30 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 6,70 à 7,20 euros/pièce
Pigeons : 6,50 à 6,80 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,50 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,80 à 4,00 au kg vif
Lapins : 5,00 à 5,50 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT Hors transport)

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	250 €	230 à 240 €
2e coupe	250 €	230 à 240 €
3e coupe	230 à 240 €	220 €

Céréales

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française.
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.
Récolte 2011 : Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 2,33 euro/tonne du 1er au 15 octobre pour toutes les céréales.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2011			
Rendu	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	BPMF	ttes périodes	186	V C +TC
Sud Est	BPMF	oct-mars	190 à 220	N C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	6 d'oct.	186	V C
Nord Côte d'Or	BPMF 76/220/11%		inc	C
BLÉ DUR	**RÉCOLTE 2011**			
Sud-Est	normes semoulières	oct.-déc.	320	V C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2011**			
Sud Côte d'Or	61-62 kg/hl	6 d'oct.	182 à 183	V C
Aube/Yonne	62-63 kg/hl		inc.	C
Saône et Loire	63 kg/hl mini		inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2011**			
Sud Côte d'Or /Saône et Loire		3 d'oct.	175	N C
Aube/Yonne		oct.-déc.	182 à 183	N C
AVOINE noire	**RÉCOLTE 2011**			
Sud Côte d'Or				
Saône et Loire	50 kg/hl	oct.	225	T C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc	C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) — *Cotations du 18/10/2011*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Aubergine longue-violette France cat.I	**0,95 €**	-	-
Bette France plateau	**1,05 €**	**1,60 €**	**1,20 €**
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,50 €**	**0,60 €**	**0,50 €**
Courgette verte France cat I 14-21 cm plateau	**0,75 €**	**0,80 €**	-
Courge France	**0,37 €**	-	-
Endive France cat.I colis 5kg	**1,30 €**	**1,60 €**	**1,15 €**
Epinard France cat.I	**1,60 €**	**1,80 €**	**1,20 €**
Marrron France G1 (45-65 kg) sac 5 kg	**3,00 €**	-	**3,00 €**
Navet rond violet France	**1,00 €**	**1,25 €**	**0,95 €**
Noix AOC Grenoble sèche France cat I + 30 mm	**3,80 €**	-	-
Persil frisé France	**1,50 €**	-	**1,20 €**
Poireau France cat I colis de 10 kg	**0,80 €**	**1,02 €**	**0,80 €**
Poire Conférence France cat I 60-70 mm plateau 1 rg	**0,65 €**	-	
Poire Williams France cat I 65-70 mm plateau 1 rg	**0,80 €**	-	-
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,21 €**	**0,55 €**	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,65 €**	-	**0,50 €**
Pomme Gala France cat I 135-170 g caisse litée	**0,55 €**	-	**0,70 €**
Pomme Golden France cat I 135-170 g caisse litée	**0,70 €**	-	**0,75 €**

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur Renault 551S, 55 cv, 2 RM, année 83, 5500 h, très bon état
✆ **04.74.51.30.16. hr**

21 - VENDS JD 3050 A, année 1988, prix à débattre. (réf. 410C)
✆ **03 80 71 59 47**

21 - VENDS élagueuse Nicolas BEG, type 3510, opale, 6 000 euros L 1 m., - tracteurs Ford 7 700 et 7 600 S moteur (réf. 41VB2)
✆ **03 80 97 13 32**

38 - Vds tracteur Bautz AS 120 diesel 1956 relevage hydr. barre de coupe bon état CG.
✆ **06 77 58 30 07**

38 - Recherche Renault 2rm 113-12 BE moins de 6000 H faire offre :
✆ **04 90 72 22 42 06 84 82 72 65 06 86 86 84 30**

38 - La commune de Pellafol souhaite faire l'acquisition d'un tracto-pelle d'occasion aux conditions suivantes : reprise de son tracto-pelle - garantie sur le nouvel achat d'au moins un an. Envoyer les offres à l'adresse suivante : Mairie de Pellafol, les payas 38970 PELLAFOL
✆ **04 76 30 03 12**

38 - Vends tracteur MF 4335, 78 ch., année 2003, 3000 heures avec chargeur Faucheux 65S, très bon état.
✆ **06 89 83 57 68 06 87 84 06 90**

58 - VENDS tracteur Landini, année 2005, état neuf, 900 h. (réf. 4003)
✆ **06 07 17 08 28**

63 - AV génisses Salers 10 à 11 mois HBS, TB DM.
✆ **04 73 96 73 49 ou 06 82 11 74 66 HR**

69 - Vds tracteur MF 274 an 86 6400 H. 2 RM 6000 euros TTBE général + Bisoc non stop 400 euros + cuve fuel 2000 l.
✆ **06 86 60 56 74**

84 - Vends tracteur international 1046, 4x4, 8500 H avec charrue trisoc Souchu Pinet : 8500 euros.
✆ **04 90 34 62 21 HR**

Travail sol

18 - Vds aplatisseur à grain Reixit, bon état.
✆ **Tél. 06.89.89.69.88.**

26 - Vds Solo Swing 2009 Perfect Disq Front / Relev av parallelo moteur hydrau Ideal Verger
✆ **06 16 31 68 39**

38 - Vds cse retraite charrue Rabewerk 4 corps bati5. faucheuse Kuhn GMD 702, godet hydraulique Desvoys.
✆ **06 75 23 63 50**

38 - Vds combiné vibro + semoir Nodet 6C4M 29 rangs TBE : 2400 E.
✆ **06 82 22 07 98**

58 - VENDS herse Amazone + semoir Nodet 3 m., TBE, 1 250 euros (réf. 4205)
✆ **03 86 22 64 97**

58 - VENDS brabant Duro 3 socs, bon état, sécurité, lames, ressorts, prix à débattre (réf. 4203)
✆ **03 86 84 45 34 HR**

Récolte

01 - Vds faucheuse Kuhn GMD 802 et girofaneur Kuhn GF 8501 MH année 2005 le tout en tbé
✆ **06.30.40.45.61**

21 - RECHERCHE mois. batteuse, - tracteurs 50-90 cv, - presse moyenne densité et RB 120 X 120, Claas, John Deere, New-Holland, MF, Fendt, Renault, Zétor, Welger, Rivière, Casalis, bon état et en panne. (réf. 410A)
✆ **06 29 81 80 05**

38 - Vds pick up repliable BMV adaptable sur ensileuse New Holland FX cause cessation : 20000 E HT.
✆ **06 82 12 77 65**

38 - Vds ramasseuse à noix Rousset médiane de 2006, 860 heures + options, prix 48000 euros.
✆ **06 84 42 31 64**

69 - Vds calibreuse à cerises marque Calibrex + tapis de tri et incorporateur.
✆ **06 87 89 48 97**

Traitement

26 - Vds Pulvé Hardi 15M 800L Bon état Cuve de rinçage Lave main Correcteur de devers
✆ **06 18 15 36 59**

42 - Vends pulvér. neuf Gyrland 15 m hydrostable, boitier électrique complet, prix soldé -40%
✆ **06 74 76 36 29**

Distribution

26 - Vds Semoir Nodet PN2 TBE 7rgs Tournesol 6rgs Maïs Micro + Rampe désherbage 4000 euros
✆ **04 75 31 97 65 (HR)**

89 - VENDS distributeur engrais 2008, 3 000 l., Kuhn, Axis, 401, DPAE, 18/28 m., 6 500 ¤ HT (réf. 4201)
✆ **06 77 55 43 81**

Manutention

58 - VENDS surélévateur Calvet SBR, 1 700 D, année 2006, 120 kg, 600 euros (réf. 4204)
✆ **06 86 77 62 50**

Épandage

74 - Fosse à lisier diam 10, H : 3 m acier, corten démontée : 1000 E, motoréducteur Curetable 400 E, abreuvoirs 10, semoir disk.
✆ **04 50 39 33 42**

Forestier

07 - Vend rem 8,5 Farmer + grue forestière 866 Patruuna 2008 + tract Lambor 70 ch E.N. an 92 cause D. emp. pr. 16 000
✆ **09 61 35 30 23**

Cave

69 - Vds étiqueteuse autocollante 2 postes avec sertisseuse marque Enos TBE 3900 euros HT.
✆ **04 74 66 81 96**

69 - Vds cuve PM bac et pompe à vendanges chaptalisateur.
✆ **06 07 68 91 07**

Agri. divers

01 - Vds plumeuse à disques 2 moteurs Bayle année 2000
✆ **04.74.22.29.61**

01 - Achète presse à foin MD & RB, semoir à maïs pn., ensileuse automot.
✆ **06 46 04 37 74**

01 - Vds tracteur Case IH CX80 cab. basse avec charg. compl. surélévateur an 2000, 5000 h, tbé - herse Quivogne plate 5m50 - rototrancheuse Greffet déportée godets 3 p. Desvoys - poële mazout
✆ **04.74.25.45.63**

01 - Vds faneur Kuhn GF 5001 MH an 2000 tondeuse élec. bov. Delaval tbé sans TVA
✆ **06.87.39.09.34**

07 - Vds fourche manip 85, charrue bi-socle Grégoire et Besson en bon état
✆ **04 75 07 60 07 ou 06 73 96 07 61**

07 - 1 lot 27 trémies aliments volailles Galva 25l + 3 abreuvoirs, 1 soufreuse Berthoud Stella 4 rgs, 1 épandeur engrais Nodet DC 2600
✆ **04 75 54 62 69 HR**

18 - Vends cause retraite : tailleuse de haie Berry-France Mantax A 50, de 2003, bras de 5 m - bâti de chargeur Mailleux MX100 et 120, pour tracteur 100-90, de 2004 - 10 masses de 40 kg, pour Fiat ou autres.
✆ **Tél. 06.24.82.55.80.**

18 - Vends cause retraite : Clio 2, société, 135.000 km - remorque moutonnière - bois charpente sapin démontée - tôles en acier - échafaudage.
✆ **Tél. 06.24.57.26.99 ou 02.48.63.02.72.**

18 - Vends pulvérisateur traîné, 3.000 l, Berthoud Alba, DPE, CT ok - distributeur d'engrais Lely, 24 m, rénové.
✆ **Tél. 06.59.24.36.23.**

18 - Vends broyeur de haie Kuhn, type 4734 M - broyeur d'herbe Kuhn, type VKM 305 en 3 M.
✆ **Tél. 02.48.56.30.26, après 20 h.**

19 - Vends Piquets Châtaignier, livraison assurée.
✆ **06 79 72 14 79**

21 - VENDS semoir Roger 8 m., 3 rangées, - combiné Perrein/Naudet 4 m., - semoir engrais Sulky OPX, 1 200 l., 24 m., - tracteur Renault 100-54, 4 300 h., - faucheuse Kuhn 4 assiettes, - cover crop Bugnot VRU, 36 d., 4.60 m., - tonne à eau Ronnot, 3 000 l., Galva, - moulins à farine, - broyeur de pierres Kirpy 1,85 m. (réf. 410J)
✆ **06 14 49 34 73**

21 - VENDS presse JD 346, - brabant hydro 2 fers, - kongskilde vibro, 3.50 m, 4 roues complètes avec jantes, 750-16, - 3 roues complètes avec jantes, 105-65-16 (42VB4)
✆ **03 80 96 61 36**

38 - Vds 2 cornadis 7 places, galvanisés - très bon état, anti-pendaison.
✆ **06 32 03 80 27**

38 - Char 4 roues à pneus : 400 E, charrue Huard HB1/TB : 450 E, cultivateur Bourguignon 13 dents TB : 400 E, ânesse pucée 3 ans et son ânon 4 mois : 550 E race Bourbonnais, ânesse pucée 4 ans et sa ille 3 mois : 600 E.
✆ **04 74 97 23 88**

38 - Vds désileuse mélangeuse Lucas colibri + enrouleur Perrot 280 + ensileuse JF132 + cultipacker Melotte 2m50 + semoir engrais ZAF1003, 12 m, salle de traite 2x4 décro.
✆ **04 74 80 17 54 06 80 13 35 57**

38 - Cause retraite vds épareuse Noremat portée 6 m, peu servie + treuil forestier, commandes hydrauliques, embrayage mécanique, marche av/ar.
✆ **04 74 88 96 24 06 79 64 40 49**

42 - Vds tracteur MF 145 cabine, petit chargeur, tbé, charrue Kverneland 3 socs reversi. pièces neuves
✆ **06 83 83 60 77**

42 - Vds planteuse salades Regerro tbé urgent 6 500 euros
✆ **06 88 38 03 06**

42 - Cherche petite remorque réfrigérée pour marché + parasol
✆ **04 77 24 85 05**

42 - Vds plumeuse volaille, canard + bac échaudoir + confs saignoir, Loire, marque Le Rêve
✆ **06 80 32 10 36**

55 - A vendre retourneur d'andains Ménard pour fumier compost, L. 4,50 m, état neuf.
✆ **06 07 36 17 63**

57 - Vends MB NH CX8050 6.10m Varifeed, 2 scies colza 240H, prix à débattre.
✆ **06 30 89 08 37**

58 - VENDS barrières de pré 5 m., - 7 cornadis autoblo. 5 m., 8 places, - 3 auges métal 5 m., - 25 T. de foin (réf. 4206)
✆ **03 86 29 01 00**

58 - VENDS tracteur Deutz 4-31, 7 000 h, bon état, Renault Ceres 330 + chargeur 6 000 h + divers matériels de fenaison et autres (réf. 420B)
✆ **03 86 78 63 92 HR**

58 - Cause cessation VENDS : -Tracteur VALMET 6300 (1998)15000 heures, 7 000 euros, - Tracteur VALTRA 6250 2005)4300 heures avec un chargeur QUICKE (Q55 –BMS 150) 32 000 euros, -Tracteur VALTRA 6350 (2004) 7800 heures avec un chargeur QUICKE (Q950 BMS 170) 25 000 euros, - Tracteur VALTRA 6350 (2003) 7 200 heures avec un chargeur QUICKE (Q950 BMS 190) 27 000 euros , - Tracteur VALTRA VALMET 6850 (2003), 8000 heures, 20 000 euros, - Pailleuse KHUN PRIMOR goulotte orientable électrique (1998)5 000 euros, - Presse JOHN DERRE 582 filet, ficelle (2007) (11 000 bottes)18 000 euros, - Giro Faneur KHUN GF 7601 NH (2008) 8000 euros, - Vibroculteur KONGSHILD 2,50 mètres 250 euros, - Godet désileur EMILY GAV 220 (2007), 5200 euros, -Surélévateur QUICKE DB 3250 (2003)500 euros, -Etaupeuse DOUCET BCI (2004) 3000 euros, - broyeur KUHN 844 (2004) 7000 euros, - Giro Faucheuse KUHN 3110 (2009), 7000 euros, - Pic Botte arrière 150 euros, -Bétaillère MAZERON 6 m 20 BT1600 (2006) 4500 euros, -Benne LE BOULCH Gold 8000 (2000) 5000 euros ,- Tondeuse à bovins tête moutons + deux paires de peignes (2010) 280 euros, - 6 bacs à eau Galvanisé 600 litres, 120 euros l'unité (42VB2)
✆ **03 86 30 77 98 après 20 h**

63 - AV mélangeuse Keenan balles entières 17 m3 AN2005.
✆ **06 21 68 22 91**

71 - Achète presse moyenne densité, semoir à maïs Nodet.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vds broyeur de haies 5 m, rotor 1,20 m, gyrobroyeur 1,80 m, 3 ctx, tonne lisier Joskin 7.000 l.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds dessil/paill/recycleuse Kuhn 7,5 m3, dessileuses Silodis SP 2,5 m3 + Jeantil 2 m3.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds Renault Arès 826 RZ, 2004, Renault Ceres 85 X Same Expl. 80 avec charg. MX Lambo 95 CV.
✆ **03 85 26 00 67**

73 - Foin regain 2011 désileuse herse rotative semoir piquet châtaignier 180
✆ **04 79 28 70 79**

73 - Vds semoir maïs Monosem 4 rgs PNU + ensileuse PZ NH 90 + faneuse IMA La Rocca 4 m.
✆ **06 82 32 67 04**

74 - Vds arracheuse pomme de terre av toit + trémie 2000 l, marque Sanro, très bon état.
✆ **06 82 10 30 18**

74 - Vds pirouette Khun 8,50 m année 2007.
✆ **06 82 10 30 18**

84 - 30-Vds covercrops 24-36 dis., charrues nonstop 2-3-4 socs, vibroflex, épand. engr. dble dis., semoirs 2,5-3-4 m, vibroculteur 6 m
✆ **04 66 24 26 11**

Élevage

07 - Recherche fumier charge port camion
✆ **06 85 12 73 24**

88 - Vends salle de traite 2x4 Westfalia swing over compteur Métatron programmateur de lavage pompe vide RPS 800.
✆ **06 85 26 52 09**

Véhicule

Utilitaire

38 - V. Renault Espace Turbo D, révisé BE, très propre, gris m., crochet, 7 sièges : 4000 E à débattre.
✆ **04 74 58 02 65 HR**

71 - Vds J.7, bon état, contrôle récent, aménagé pour bétail, plateau et côtés renforcés.
✆ **03 85 50 01 98 H.R.**

89 - VENDS 4 X 4 Susuki grand Vitara 3 portes, 2007, diesel, 160 000 kms, TVA récupérable, 9 000 euros TTC (réf. 420A)
✆ **06 07 41 64 21**

Quad

07 - Vds quad Suzuki 400 LTZ an 2008 1900km homologué route 2 places état neuf 5000 euros à débattre
✆ **06 23 61 11 88**

Tourisme

71 - Vds Kangoo allongé 1,5 L, DCI, 70 CH, diésel, 5 places, 150.000 km, courroie de distribution faite + factures à l'appui, C.T. OK, TBE, 4.800 E à débattre.
✆ **06 78 46 47 44**

84 - Vds Monospace Mercédès Vaneo 1,7 L CDI 91 CH, an 2003 - 130000 km, pneus et transmission neufs-ttes options -CT OK - TBE : 6 200 euros
✆ **06 16 32 42 53**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds regain 2011, 70 bottes 120x120
✆ **06.75.35.58.83**

26 - Vds Nouveau : Canne à ramasser les noix rapide et sans fatigue
✆ **06 18 92 34 91 ou 06 78 20 17 43**

38 - Vds luzerne enrubannée C2 enrubannée (55 rouleaux).
✆ **06 74 35 64 46**

38 - Vends foin de luzerne 2e et 3e coupe, paille de blé, le tout en bottes rondes.
✆ **06 72 64 60 26**

38 - Vds ENSILAGE maïs, maïs épi enrubanné Corn-Gluten, PULPE betterave surpressée, FOIN.
✆ **06 84 09 59 82**

58 - VENDS enrubannage trèfle fetugue dactile 2 coupes 125 x 120, TB qualité, 65 euros la botte, récolte 2011. (réf. 410B)
✆ **06 83 30 41 66**

71 - Vds regain BR enrubannage BC et BR, départ ou rendu.
✆ **06 33 33 31 81**

73 - Vente et livre regain bottes rondes et carrées.
✆ **06 03 68 10 78**

89 - VENDS environ 400 bottes paille rondes, région Tonnerois (réf. 420C)
✆ **03 86 75 94 61 HR**

Fourrage

10 - ACHETE foin de pré pressé sec de préférence MD ou HD (réf. 4210)
✆ **06 80 03 12 03**

21 - VENDS foin, paille, paille de pois en déclassé, livraison possible (réf. 410G)
✆ **06 83 45 97 95**

54 - Vends secteur Toul enrubanné récolte 2011.
✆ **06 30 96 03 94**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91 ou 06 86 08 38 02**

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

71 - Vds 300 bottes de paille de colza en bottes carrées à l'abri.
✆ **06 33 51 62 55**

Propriété

19 - Vds Ferme 50ha prairies libres, 24 ha bois et bâtiments, prix à débattre (19210).
✆ **06 71 48 83 86**

Terrain

38 - Maraîcher installation ew 2012 recherche 2 ha + bati sur Trièves ou Grésivaudan.
✆ **06 15 21 09 69**

Divers

27 - ACHETE vestes de chasse anciennes, - vieilles blouses de maquignon, - vieux vêtements de campagne (vestes, pantalons, robes ravaudés), - blouses grises anciennes, etc... pour théâtre ou fêtes folkloriques (réf. 42VB1)
✆ **02 32 50 50 22 06 08 84 27 75**

38 - Vends mobile-home (38) 7x3 m double toit chauffage 2 ch. SDB wc chauffe-eau gaz frigo : 2400 E.
✆ **06 71 07 81 50**

38 - V. 1 moteur élect. 380 V, 1 pirouette 2 toupies, 1 andaineur, 1 monte-botte démontable 18 m, 1 collier à cheval, 1 écrémeuse à main, 1 rotative 4 assiettes 1 tracteur forestier 65 cv + tout ancien matériel.
✆ **04 76 59 25 39**

67 - Cause retraite vds tracteur John Deere 6110 SE, 2940 h année 2000, herse rotative Belrecolt HBR 252, rouleau packer, semoir Sulky 2,40, pulvé Hardi NR 600 L rampe 12 m MC pulvé OK, tonneau galva 1500 L sur remorque, tout en bon état.
✆ **03 88 87 21 06**

69 - Vds cse retraite pulvé 1200 l. Berthoud 15 M Semoir Sulkxc combine 3 m. semoir engrais Vicon 15/18 m. boîtier neuf + Cornadis matériel fromagerie.
✆ **06 62 72 71 14**

69 - Vds récolteuse herbe coupe 1 m.50 TBE goulotte hydro - Cherche croco pour faucheux F 30.
✆ **06 13 15 40 85**

70 - Vds Groupe électrogène avec remorque, Bon état, peu servi (893h), 8000 EUR TTC (TVA Récupérable).
✆ **03.84.65.42.77 (HR)**

70 - A vendre Ensileuse Mangele SF 300 - 3 rangs. Andaineur Kuhn 3201. 27 colliers d'étable entravée auto-bloquant de marque Oudot, le tout en très bon état.
✆ **03 84 94 66 99**

71 - Vds 70 stères bois chauffage chêne, bord de route, 35 E le stère.
✆ **03 85 40 51 63 H.R.**

Offre

Emploi

01 - urgent : cuma cherche chauffeur batteuse, ensileuse, tracteur, CDD puis CDI
✆ **06.08.33.63.92**

01 - Ferme lait viande Bio rech. salarié motivé pour me seconder CDI base 39 h logement poss.
✆ **06.88.49.63.41**

21 - RECHERCHE salarié agricole pour exploitation polyculture lait, niveau BAC, permis B + véhicule, polyvalent. CDI dès le départ (réf. 400A
✆ **06 82 06 18 85**

71 - Important domaine viticole Pouilly-Fuissé recherche ouvrier agricole incluant conduite tracteurs, débutant accepté, possibilité CDI.
✆ **03 85 35 60 76**

COOPERATIVE AGRICOLE CEREALES APPROVISIONNEMENT

Basée à Montargis

RECRUTE

Un(e) responsable secteur élevage

Les fonctions

- apporter aux 150 éleveurs (essentiellement en élevage bovin) de la coopérative le service attendu sur les marchés alimentation, agrofournitures et cultures fourragères,
- développer l'activité tant en volume qu'en qualité,
- apporter les évolutions sur les référencements,
- être l'interlocuteur de la coopérative auprès des fournisseurs et partenaires (Evialis, Union Terres de France, ...),
- faire équipe avec les chefs de centre répartis sur l'ensemble du territoire,
- gérer la rentabilité : achats, stocks, tableaux de bord, marges, budgets,
- reporter régulièrement à la direction le suivi de l'activité.

LE PROFIL

Vous souhaitez entreprendre un réel challenge au sein d'une structure en développement. Volontaire, autonome, avec une bonne capacité de conviction, vous êtes force de proposition, et savez travailler en équipe. Vous avez une formation en rapport avec le descriptif. Une première expérience est souhaitée.

LES MOYENS

Statut agent de maîtrise selon profil, évolution vers le statut cadre possible. Bureau basé au siège. Voiture de société. Téléphone mobile et micro- ordinateur.

Entrée en fonction : dés que possible en CDI Adresser lettre de motivation et CV à :
C.A.PRO.GA. la Meunière BP 357 45203 Montargis cedex
ou : dmabilat@caproga.fr

74 - Expl. 100 VL, Hte Savoie, secteur Reblochon, recherche jeune passionné par l'élevage en vue association, bât. très fonctionnel, magasin à la ferme.
✆ **06 86 14 89 23**

69 - Ch. ouvrier viticole formation agricole souhaitée CDD renouvelable.
✆ **04 74 56 15 39**

Service

89 - Puits et forages, curage , recherche d'eau, pompage. Serge Poinsot (réf. 3902)
✆ **03 86 55 98 85 - 06 86 01 50 99**

Demande

Emploi

84 - H. 49 ans cherche emploi Tractoriste ou taille viti., logé, dép. 13 30SUD 34.
✆ **06 79 23 04 55**

Mariage

Rencontre

26 - Homme 33 ans sérieux calme recherche une femme sympa ayant le sens de l'humour Ecrire au Journal L'Agriculture Drômoise 95, avenue Georges Brassens CS30418 26504 Bourg-lès-Valence cedex

39 - Agriculteur 42 ans célibataire sans enfants, 1,75 m, 75kg, cherche j. fille milieu rural pour fonder foyer.
✆ **Ecrire Febvre Jean Michel, 1 chemin Croix-Blanche 39570 Crançot**

89 - Homme 57 ans divorcé, milieu agricole, CHERCHE femme 45 - 55 ans, sérieuse, douce, féminine, pour partager vie deux. (réf. 4002)
✆ **Ecrire à Terres de Bourgogne - BP 77409 - 21074 Dijon Cedex**

89 - Dame sans enfants RECHERCHE homme 50 à 70 ans, milieu agricole, enfants acceptés, pas sérieux s'abstenir (réf. 4105)
✆ **03 86 80 29 20**

Animaux

Divers

38 - 73 mettrait 5 à 10 bovins allaitants à l'hiverne 3 à 4 mois 2E/J/UGB à l'attache de préf.
✆ **06 32 55 93 08**

73 - Vends vaches Tarine et Abondance cause cessation.
✆ **06 83 55 66 87**

Bovin

01 - Vds génisses Holstein et Montbéliardes terme octobre, novembre, décembre - étable CL IBR BVD OK vaccinées FC
✆ **04.74.51.70.16**

01 - Vds vaches montb à terme janvier 2012 convient pour élever veaux de boucherie cause leuco + taureau Montb 24 mois
✆ **06.25.28.45.80**

01 - Vds VL Prim'Holstein lactantes et gestantes et salle de traite Boumatic 5 postes
✆ **06.08.05.39.35. ou 06.75.52.07.00**

03 - Elevage Lena VEND jeunes taureaux limousins 14 - 15 mois HBL, pères qualifiés, station Lanaud (38VB1)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - Vds 3 TB taureaux charolais, 18 mois et 1 de 30 mois - 10 génisses, 18 mois et génisses pleines, le tout HBC, indem. IBR.
✆ **Tél. 02.48.74.51.39 ou portable : 06.86.76.81.23.**

18 - Vends génisses limousines, pleines, très bonnes origines.
✆ **Tél. 06.89.89.69.88.**

18 - Elevage HBC, vend 3 TB taureaux, 18 mois et agnelles Texels. EARL Breton, 18150 Germigny l'Exempt.
✆ **Tél. 06.82.25.17.13.**

21 - VENDS génisses 10 mois, génisses et vaches pleines, - taureaux reproducteurs charolais 18 mois et un an, G.S. Gérard Virely - 21460 Epoissotte (réf. 4202)
✆ **03 80 96 44 68**

21 - VENDS taureau 4 ans HBC, fils de Major, origine Ciel, type mixte, docile. Virely Michel 21460 Corsaint. (4207)
✆ **06 28 25 38 84**

21 - VENDS veaux reproducteurs HBC nés septembre 2010, tous IA dont 3 à génisses IBR A, FCO, prime Conseil Général. Parisot Bruno et Vincent - La Motte Ternant (réf. 39VB2)
✆ **03 80 84 33 13 06 15 28 77 63**

21 - Elevage charolais HBC vend taureaux 18 mois et génisses pleines 30 mois, TGS, GAEC Lechenault Frères (réf. 39VB3)
✆ **03 80 64 67 88 06 24 24 69 93**

21 - VENDS taureaux 18 mois + 1 taureau 30 mois, origine viande, TGS. GAEC Loiseau Frères (réf. 40VB1)
✆ **03 80 90 86 75 - 06 78 09 53 79**

21 - VENDS génisses charolaises pleines, terme déc., janv., IND IBR (réf. 410F)
✆ **06 86 88 52 82**

21 - VENDS génisses 30 mois et vaches charolaises pleines, - taureaux 18 mois HBC. EARL Godot Eric (réf. 410E)
✆ **06 81 17 54 49**

21 - Elevage charolais BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs (taureaux adultes, 30 taureaux de 18 mois, et 30 veaux de l'année) et ce, en apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances.
✆ **03 80 97 23 28 06 07 75 59 74**

25 - A V. 6 beaux taureaux MO de 10 à 14 mois fils d'Urbaniste Saturne Ricochet mère moyenne 34 TP + 7800 kg.
✆ **06 88 90 81 23**

26 - Vds 7 Genisses de race Galloway trés dociles prêtes à saillir 650 euros l'unité
✆ **06 82 09 27 02**

26 - Vds 1 vache Villard de Lans 3 ans inséminée à terme déb décembre 1200euros+1 génisse Villard de Lans 2 ans 900euros
✆ **04 75 76 40 02**

38 - Vds vaches pleines + génisses Limousines 1 an + taureaux de 1 an à 2 ans HBL ou non TGS.
✆ **04 74 84 58 74 06 12 05 40 97**

38 - Elevage Peyrola vds veau mâle fils de Shottle Facteur rouge, mère 2e lact. 305J - 8506 - 44,6 - 36,4 UPRA TGS.
✆ **04 74 59 93 82 HR 06 15 07 41 27**

38 - Vds 11 vaches allaitantes nées de 2004 à 2008 de race Charolaise indemne leucose, brucellose, tuberculose, varron zone assainie.
✆ **06 73 52 19 42**

42 - Vds 8 génisses charolais pleines, vêlage novembre et décembre, b. origine
✆ **04 77 63 59 09**

42 - Vds taureaux prêt à saillir holstein noir et rouge et montbéliard TBO poss. livraison
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds 3 taureaux 18 m, 10 de 1 an dont 3 sans corne, 10 F. 1 an, le tout HBC, Gaec Lapendery
✆ **04 77 65 67 21**

42 - Loire : Race Holstein Pie Noire, vends vaches et génisses gestantes
✆ **04 77 30 94 23 heures repas**

LES RENDEZ-VOUS D'ÉLEVAGES

À NE PAS MANQUER !

Élevage charolais inscrit
Gaec CADOUX Bernard et fils
89 420 St André en Terre Plaine - Tel. 03 86 32 53 33 - 06 89 18 05 87
Journées PORTES OUVERTES • à l'étable
les 28, 29 et 30 octobre 2011
EXPOSITION-VENTE - 100 reproducteurs de l'année • 20 taureaux et 30 génisses de 18 mois • vaches pleines et suitées

PORTES OUVERTES DANS 5 ÉLEVAGES HBC

BONNOT Richard et Michel
(GAEC des Grands Genêts)
"La Montagne" 71190 DETTEY
Tél. 03 85 54 59 14

GAEC de BUCHELEURE
"Bas de Velle" 71320 Saint Eugène
Tél. 03 85 54 56 30

DESCHAMPS Patrick
"Les Petits Châteaux" 71320 Saint Eugène
Tél. 03 85 54 59 31

GAEC Maréchal
"Bousserain" 71320 Toulon-sur-Arroux
Tél. 03 85 79 55 59

DESCHAMPS Jérôme
"La Mouille" 71320 Toulon-sur-Arroux
Tél. 03 85 79 53 93

Vendredi 21, Samedi 22 et Dimanche 23 octobre 2011

VENTE DE 35 REPRODUCTEURS
Au **GAEC TOUILLON**
à **PALINGES** (71 Digoine)
VENDREDI 28 OCTOBRE 2011
Visite à partir de 10H00
En partenariat avec le Cadran Brionnais
Renseignements au :
06 83 20 63 65
ou 06 83 95 37 13

EARL GABORY JEUX-LES-BARD (21)
Élevage charolais HBC - Tel. 03 80 96 79 42 - 06 87 43 40 33
JOURNÉES COMMERCIALES À L'ÉTABLE
les 28, 29 et 30 OCTOBRE
Présentation des veaux de l'année, GRAND CHOIX de taureaux et de génisses de 18 mois. *Le verre de l'amitié vous sera offert*
TOUTES GARANTIES SANITAIRES - Prix raisonnables

PORTES OUVERTES
Vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 octobre 2011
EARL FROIDUROT Vincent
7, rue Vorriots
21 450 Jours-les-Baigneux
03 80 96 53 45
06 80 01 02 55



Vente de reproducteurs. Toutes garanties sanitaires. Livraison assurée

Ch. & N. Baudion
29, Rue Notre Dame
21320 POUILLY EN AUXOIS
sont heureux de vous recevoir à leurs
PORTES OUVERTES
les 28, 29, 30 octobre 2011
Tel. 03 80 90 64 61 - 06 25 20 47 48

JOURNÉES COMMERCIALES
les 27, 28 et 29 octobre 2011

FÉDÉRATION CHAROLAISE de Côte d'Or
organise comme chaque année une
VENTE PROMOTIONNELLE
dans les élevages bovins charolais de Côte d'Or

VENTE DE REPRODUCTEURS MÂLES INSCRITS AVEC GARANTIES SANITAIRES, DE RACE PURE ET DE PERFORMANCES

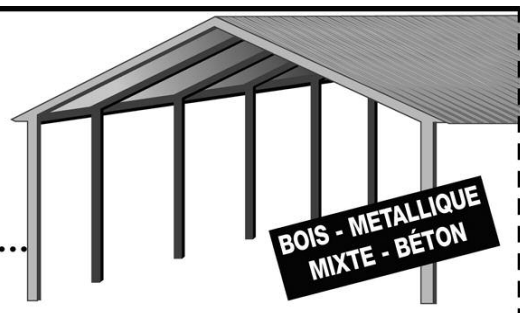
Nom Prénom ou Société - Adresse	Téléphone	Taureaux 18 mois à 2 400 €
EARL DE LA COLOMBIERE - 21350 SAINT THIBAULT	03 80 64 68 29	4
EARL G.MUSSET - LE MENOUILLOTTE - 21230 ALLEREY	03 80 84 10 55	/
EARL LECHENAULT Bernard et Yves - 21230 FOISSY	06 68 67 74 41	2
EARL MENETRIER PARIZOT - BARAIN - 21350 AVOSNES	06 88 00 66 35	5
EARL PRE DU VAL - 7 rue de la Matrolle - 21390 BRIANNY	03 80 64 43 80	/
EARL TURSIN - 7 route de Thoisy - Goix - 21210 VILLARGOIX	03 80 64 25 25	2
EARL BAUDOT ELEVAGE - 21140 PONT ET MASSENE	06 07 75 59 74	26
GAEC BAULOT Y & S - 2 route de Saulieu - 21140 SEMUR EN AUXOIS	06 74 71 75 30	5
GAEC DE LA FONTAINE - 21320 SAINTE SABINE	06 77 00 86 27	2
GAEC DE L'ARMANCON - 21320 THOISY LE DESERT	03 80 90 73 91	/
GAEC DE PERGEOT - DIONNE - 21320 CHATELLENOT	03 80 84 12 09	1
GAEC DES GRANGES DE VESVRES - 21350 VESVRES	03 80 33 93 52	3
GAEC FERROUX - 21430 SAVILLY	06 84 86 22 72	11
GAEC GHEERAERT - Ferme de la Gauthiote - 21400 Châtillon/Seine	03 80 91 05 76	3
GAEC HENRIOT - 12 GRANDE RUE - 21700 VILLEBICHOT	06 21 88 22 77	1
GAEC LECHENAULT FRERES - 21350 SAINT THIBAULT	06 24 24 69 93	7
GAEC NOIREAUT - Rue Croix Poils Blanc - 21320 Meilly/Rouvres	03 80 90 88 59	/
GAEC SAINT ROCH - 21290 RECEY SUR OURCE	06 85 33 82 34	4
LUCAND FRANÇOIS - 21210 MOLPHEY	06 76 52 81 85	/
MOREL GILLES - 21320 THOISY LE DESERT	06 49 31 11 34	3
THIBAULT Odile - FERME DE FLACELIÈRE - 21230 MIMEURE	06 87 52 25 81	3
VIRELY GERARD - EPOISSOTTES - 21460 EPOISSES	03 80 96 44 68	10

Renseignements: FÉDÉRATION CHAROLAISE 03 80 90 68 80
ou sur le site www.cote-dor.chambagri.fr

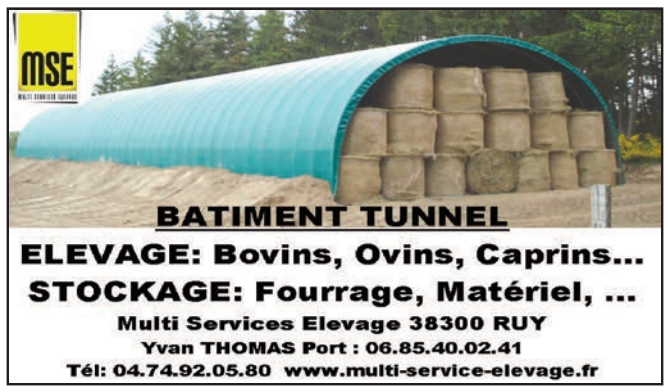
wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

POUR TOUTES CONSTRUCTIONS AGRICOLES CONÇUES POUR DURER

Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole



43 - Vds VACHES, GENISSES et TAUREAUX Salers, tout âge, HBS, IBRA.
✆ **04 71 00 03 53**

54 - Recherche 3 taureaux reproducteur HBC issus d'IA plus de 15 mois, van bovins 2 places.
✆ **06 83 47 28 31**

58 - VENDS 12 génisses charolaises pleines et taureaux 18 mois, le tout HBC. Elevage Batho 58330 Saxi Bourdon (réf. 390C)
✆ **03 86 58 35 52**

58 - VENDS taureaux 18 mois HBC ou non, grand choix et bonnes qualités. Guinot Alain - Sermages (4006)
✆ **03 86 84 33 19**

58 - VENDS taureaux 18 mois et veaux non HBC, TB origine, prix raisonnable, GAEC Langlet (réf. 4107)
✆ **03 86 22 70 48 HR**

58 - VENDS taureaux 18 mois HBC. Maringe D. - Pougues les Eaux (réf. 4108)
✆ **03 86 68 53 89**
06 60 58 03 19

58 - VENDS taureaux charolais 4 ans, 2 ans et veaux reproducteurs HBC, bon niveau génétique, vêlage facile. EARL Cloix (réf. 41VB3)
✆ **06 67 83 84 65**

58 - VENDS génisses 30 mois, vac., pleines, - taur. 18 mois, - veaux reproducteurs. EARL Guillien 58800 Epiry (réf. 4209)
✆ **03 86 22 43 36**
06 82 51 97 32

63 - AV vaches et génisses prêtes, velles Salers qualifiées IBR A inscrites HBS.
✆ **06 70 56 22 75**

63 - AV vaches génisses Salers vêl. déc/janv. HBS troupeau trait docile BO, IBR A.
✆ **04 73 22 30 20**

69 - Av 5 génisses brune des Alpes de 2 ans gestante pour printemps 2012 d'un taureau limousin.
✆ **06 80 42 92 44**

71 - Cause cessation vends lot génisses 18 mois charolaises, convient pour reproduction, IBR A.
✆ **06 87 33 16 35**

71 - Vds, cause cessation, cheptel charolais, indemne IBR.
✆ **03 85 54 26 70**
06 88 59 88 84

71 - Vds 1 taureau charolais adulte, HBC + 1 de 18 mois charolais, non HBC, déjà sailli.
✆ **03 85 24 99 14**
06 10 45 21 58

71 - Vds taureaux 4 ans, vêl. facile 2 ans et veaux HBC, TGS. M. Laurent M., 71220 Vérosvres.
✆ **03 85 24 81 61**
06 82 11 60 22

71 - Vds jeunes vaches salers IBR A, 30 mois, charolaises, vêlages 15 novembre-décembre.
✆ **06 71 64 05 80**

71 - Elevage charolais VENDS cause cessation génisses 30 mois, vaches, 18 mois, HBC, terme nov. - déc., issus IA, IVMAT 107, IBR A, vac. FCO, GS. (réf. 410H)
✆ **06 45 44 83 53**

71 - Vds 12 génisses HBC pleines, 6 tx de 2 ans, TGS, livraison assurée. M. Pichard Hugues.
✆ **06 08 95 93 72**

71 - Elevage limousin vend vaches pleines et taureaux 13-20 mois, HBL ou non, TGS.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - Vds génisses 30 mois HBC, pleines, taureaux 18 mois charolais, cause cessation.
✆ **03 85 24 15 93**

71 - Prends bovins en pension, de novembre à mai.
✆ **06 07 19 54 44 ; 03 58 13 04 04**

88 - Vends génisses Blondes d'Aquitaine velées août, calmes. Taurillon 14 mois. Livraison. + foin.
✆ **06 12 85 67 49**

Caprin

03 - Vds 40 chèvres Saanen + boucs, trayeuse 4 postes cornadis de traite, tanks.
✆ **04 70 42 15 42 hr**

Ovin

26 - Vds Agnelles préalpes du Sud couvertes + Jeunes Béliers préalpes de 10 mois
✆ **06 30 56 91 13**

38 - Vds troupeau 110 brebis race croisée cause cessation 80 E à débattre.
✆ **06 82 12 77 65**

38 - Vds 50 brebis pleines + 10 ânesses papier pucé ONC.
✆ **06 86 49 80 27**

42 - Cause cessation élevage vendons troupeau ovins Noirs du Velay par lot ou par unité 40 mères pleines, 10 agnelles
✆ **04 77 73 48 91**
06 07 97 96 40

42 - Cause santé vds 40 brebis charolaises, issues de béliers inscrits, garantie sanitaire
✆ **06 83 86 55 64**

71 - Vds béliers charollais adultes, garanties sanitaires.
✆ **06 75 75 59 80**

73 - Vds 50 brebis et agnelles Manech
✆ **06 08 05 38 93**

74 - Achète brebis pleines, suitées ou réforme, agneaux... paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Porcin

01 - Vds porcs chinois noirs nains tous âges prix intéressant
✆ **04.74.61.12.45**

Equin

58 - VENDS très beau cheval de 4 ans, attelé et gentil, a fait des concours , plus autres chevaux (santé)
✆ **03 86 60 12 77**
06 30 57 70 94

71 - Achète chevaux comtois ou trait, pucés. Paiement comptant.
✆ **06 08 83 17 38**

Chien

71 - Vds chiots Berger allemand, 2 F, nés le 16.06.2011, n° mère 250269602211809.
✆ **06 83 13 82 29**

88 - Vends 8 chiots Beauceron 2 mois pure race tat vac N° mère 2CXA484.
✆ **06 16 85 33 18**
03 29 65 68 71

En raison de la Toussaint, les petites annonces doivent nous parvenir avant le vendredi 28 octobre à 12h00 pour parution le vendredi 4 novembre

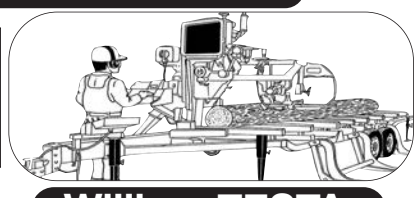
Tel. 03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne. net

Terres de Bourgogne

SCIERIE MOBILE DU MORVAN
Se déplace à domicile

SCIAGE À FAÇON
plots, poutres, chevrons, planches, etc.

VENTE DE PLAQUETTES CHAUFFAGE BOIS



SCIAGE DE GRUMES & VENTE DE BOIS AU DÉPÔT

William TESTA
CHALVRON - 58190 SAINT-AUBIN-DES-CHAUMES
Tél./Fax : 03 86 24 86 71 - Portable : 06 80 74 52 42

Les offres d'emploi de l'APECITA

AL009833 - MOSELLE / BAS-RHIN
CONSEILLER LAITIER H/F
Coopérative laitière. Conseils en élevage laitier dans les domaines de la qualité du lait, des techniques de production laitière et fourragère. Soutien à l'équipe commerciale en place pour le développement des ventes d'agrofournitures. Formation agricole, BAC+2/équivalent ou licence. CDI. Voiture de service et téléphone.

AL009780 - COTE D'OR
ASSISTANT COMMUNICATION ADHERENTS H/F
Groupe (CA 350 millions € et plus de 700 collaborateurs) qui s'affirme aujourd'hui comme un des acteurs majeurs de l'économie régionale de Bourgogne/Franche-Comté. Autour des 4000 agriculteurs adhérents, l'ensemble des entreprises du groupe partagent des valeurs fortes qui sont la base d'une stratégie dynamique de filières économiquement viables et éthiquement responsables. Au sein du service Communication et placé sous la responsabilité du Directeur de la Communication, vous développez et animez des actions de communication à l'attention des agriculteurs adhérents de la coopérative agricole. Vous réalisez des documents et supports de communication destinés aux adhérents. Vous animez l'outil extranet et réalisez la lettre d'information des adhérents. Véritable appui et relais aux opérations marketing de la coopérative agricole, vous contribuez au développement de l'utilisation des outils informatiques et internet de nos adhérents. Votre sens du service vous permettra d'accompagner, en lien avec les équipes métiers, les opérations de marketing et de développement des outils et services destinés aux adhérents de notre coopérative. Ingénieur en Agriculture, Agronomie avec un attrait fort pour le secteur de la communication, internet et l'informatique agricole, vous maîtrisez les logiciels bureautiques et PAO. Passionné par le monde agricole, votre aisance relationnelle et vos capacités rédactionnelles seront des atouts indispensables pour votre réussite dans cette fonction. Poste en CDI basé à Longvic. Rémunération selon profil et expérience sur 13 mois + Primes + Participation. Avantages : CE, mutuelle et restaurant d'entreprise.

AL009695 - BAS RHIN
CHEF D'ATELIER ADJOINT H/F
Groupe indépendant spécialisé dans fabrication de spécialités alimentaires surgelées, distribués en grande distribution. (200 collaborateurs sur plusieurs sites). Rattaché au chef d'atelier, vous l'assisterez dans les tâches suivantes : régler les machines et organiser les postes. Assister et former les opérateurs sur les lignes de production. Former les opérateurs à leur matériel. Sélectionner les matières premières. Organiser les équipes. Assurer la qualité et la sécurité du produit. Améliorer la productivité. Formation techniques avec au moins 3 ans d'expérience dans la conduite d'un atelier de production ou de lignes de conditionnement dans l'univers des produits alimentaires frais. Dynamique, rigoureux, autonome, réactif. Vous cherchez à vous investir pleinement dans une équipe motivée et dynamique. CDI. Poste basé en 2x8 et 3x8 à Strasbourg.

AL009106 - FRANCHE-COMTE
AGENT PAREUR H/F
OPA. Missions de parage écornage (50% du temps), désinfection et dératisation. Bonne condition physique, connaissance en élevage (bac pro), minutieux et respect de l'hygiène et sécurité attendus. Voiture et travail fournis pour les tournées. CDI temps plein 35H annualisées, poste basé sur secteur Dole Besançon. Repas du midi payé. Salaire selon grille, sur 13 mois. Formation assurée (10 semaines en début de contrat). Entrée 01/11/11.

AL009717 - BAS RHIN
ASSISTANT COMMERCIAL BILINGUE ALLEMAND H/F
Groupe exportateur vins et spiritueux. Au sein service «Administration ventes», prendre en charge suivi admin. et commercial de la relation client, sur secteur déterminé, sous autorité du resp secteur ADV, et en étroite collaboration avec commercial du secteur... BAC+2 commerce internat., avec 5 ans mini. exp. ds fonction similaire. Allemand impératif. CDD 6 mois avec poss. CDI ds structure. 20-25K€.

AL009791 - JURA
RESPONSABLE PLANNING LOCAL H/F
Groupement d'employeurs. Gérer les demandes en personnel des adhérents (agri principalement) ainsi que le planning des salariés. Appui administratif. Bac+2 mini. Organisation, bon relationnel, capacité de travail en équipe, connaissances informatiques et bureautiques. Connaissance agriculture serait un+. Autonome. CDI 25% du tps de travail. Entrée 01/11/2011. Secteur des Lacs du Haut Jura. SMIC+13ème mois+mutuelle.

AL009823 - ALSACE
RESPONSABLE COMMERCIAL EXPORT H/F
Sté commerce international engrais. Exploitera opportunités commerciales de l'entp. Chargé d'un portefeuille clients, suivra grands comptes en appui du PDG. Saura devenir interlocuteur de référence pour les clients et développera les positions commerciales de l'entreprise. Formation agronome/école commerce. Exp. commerciale 5 ans mini, préf. en gestion clientèle internatle. Anglais bilingue. Espagnol et 3° langue appréciés. CDI.

AL009868 - HAUT RHIN
COMMERCIAL VENDEUR LEGUMES H/F
Sté spécialisée ds négoce pommes de terre et légumes. Sera ambassadeur de la marque en magasin auprès des GMS, collectivités et restaurations : 50% travail terrain (développer PDM et CA du secteur, assurer couverture en cohérence avec politique commerciale,...) 50% poste sédentaire au magasin. BAC/BAC+2 commerce. Bonnes connaiss. ds domaine des légumes impératives. CDI. 24K€ sur 13 mois + VL + frais. 36 heures hebdo + 6 jours RTT.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

URBANIA DIJON UFFI

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 240.900 euros
Siège social : 14, rue Jean Giono
21000 Dijon
RCS Dijon 345 379 655

Suivant décisions de l'associée unique en date du 30 mars 2011, il a été pris acte que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, et statuant conformément aux dispositions de l'article L 225-248 du Code de Commerce, l'associée unique décide qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société. Suivant décision du Président en date du 22 juin 2011, il a été décidé de l'augmentation du capital social d'un montant de 2.717.445 euros pour le porter à un montant de 2.958.345 euros, par émission de 181.163 actions nouvelles de 15 euros ; et constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital ; modifications des statuts en conséquence. Suivant PV de décisions de l'associée unique en date du 23 juin 2011, il a été pris de la nomination des sociétés GRANT THORNTON, 100, rue de Courcelles 75017 Paris, commissaire aux comptes titulaire et INSTITUT DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE ,Ài IGEC, 3, rue Léon Jost 75017 PARIS, commissaire aux comptes suppléant, en remplacement respectivement des sociétés AMPERSAND ASSOCIES et AMPERSAND. Dépôt des actes auprès du GTC de Dijon.

AL21427506

JULIEN PARTICIPATIONS
SARL au capital de 7.500 €uros
Siège social : Talant (21240)
38 Rue des Bénédictins
485 330 682 RCS Dijon

HORY MARÇAIS IMMOBILIER (H.M.I.)
SAS au capital de 74.200 €uros
Siège social : Dijon (21000)
Chemin des Creuzots
015 750 904 RCS Dijon

Aux termes de ses décisions du 30 Septembre 2011, l'associé unique de la Société JULIEN PARTICIPATIONS a :
- approuvé le projet de fusion signé avec la Société HORY MARÇAIS IMMOBILIER (H.M.I.), les apports effectués ainsi que leur évaluation. La Société JULIEN PARTICIPATIONS étant propriétaire de la totalité des actions de la Société absorbée depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon, la fusion n'a pas donné lieu à une augmentation de capital. La Société HORY MARÇAIS IMMOBILIER (H.M.I.), absorbée, a du seul fait de la réalisation définitive de ladite fusion, été dissoute de plein droit, sans liquidation, à la même date. Ladite opération a dégagé un boni de fusion de 88.444,88 € ;
- décidé de remplacer la dénomination « JULIEN PARTICIPATIONS » par la dénomination : « H.M.I. ». L'article 2 (Dénomination) des statuts a été modifié en conséquence ;
- décidé de transférer le siège social de Talant (21240), 38 Rue des Bénédictins à Dijon (21000), Rue des Creuzots. L'article 4 (Siège) des statuts à été modifié en conséquence ;
- décidé de transformer la Société à Responsabilité Limitée en Société par Actions Simplifiée (SAS). Ce changement de forme entraîne les modifications suivantes des mentions antérieurement publiées. Les fonctions de gérant de Monsieur Philippe Julien ont pris fin, la direction et la représentation de la Société étant désormais assurées par un Président :
Monsieur Philippe Julien demeurant à Talant (21240), 38 Rue des Bénédictins.
- nommé :
Monsieur Jean-Claude Pétament demeurant à Dijon (21000) 9 Rue de Broglie, Commissaire aux Comptes Titulaire
Monsieur Grégoire Hulin demeurant à Dijon (21000) 9 Rue de Broglie, Commissaire aux Comptes Suppléant.
Tout associé peut participer aux décisions collectives. Les cessions d'actions de l'associé unique s'effectuent librement. En cas de perte du caractère unipersonnel, toute transmission d'actions est soumise à l'agrément préalable de la société.
Les autres mentions publiées demeurent inchangées.

AL21427698

AVIS DE CONSTITUTION

S.C.P. «Véronique LAGE-WERNER, Patrick MONGEOT, François PENY, François GUILLERMET»
Notaires associés 2 rue Bossack,
21000 Dijon

Suivant acte reçu par Me François Guillermet, le 10 octobre 2011 enregistré au SIE Dijon nord le 12 octobre 2011 bordereau n° 2011/1532 case n° 1, a été constituée pour 99 ans à compter de son immatriculation, la société «IMBC», société à responsabilité limitée, ayant son siège à Dijon (21000) 7-9 Place Saint-Bernard, au capital de 10.000,00 € en numéraire intégralement libéré divisé en 100 parts de 100 € numérotées de 1 à 100, ayant pour objet : toutes opérations de marchands de biens ou de lotisseurs et activités connexes. Les cogérants sont Monsieur David Georges Henri CURIE, demeurant à Dijon (21000) 7-9 Place Saint-Bernard et Monsieur Eric David Besancenot, demeurant à Bonnencontre (21250), 1 bis rue Basse. Les cessions de parts sont soumises à l'agrément des associés dans les conditions prévues par les statuts.
Immatriculation : RCS de Dijon.
Pour avis et mention. Me GUILLERMET

AL21427719

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 12/08/2011 concernant la société Société Civile Immobilière du Tacot. Il fallait lire: Siège social : 5 rue Charcot, 58120 Château-Chinon . Gérance : M Baghezza Abdelaali demeurant 8 rue du Pethuy d'oiseau 58120 Château-Chinon.

AL21427713

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE NOIRON-SOUS-GEVREY

Enquête publique sur le projet de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n°2011-11 du 18 octobre 2011 le Maire de Noiron-sous-Gevrey a ordonné,Äö l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°1 du Plan Local d,ÀòUrbanisme de la commune.
Le projet de modification n°1 soumise à enquête publique a pour objets :
- La création d'un secteur particulier 1AUyc au sein de la zone économique 1AUy, ayant pour vocation principale l'accueil du lotissement économique communal
- La modification de quelques règles relatives à la forme urbaine de la zone économique
- L'amélioration / la sécurisation de certaines rédactions du règlement
- La correction de quelques erreurs matérielles
A cet effet, M.Jean-François Durand en qualité commissaire-enquêteur a été désigné par le Tribunal Administratif comme commissaire-enquêteur.
Les enquêtes se dérouleront à la mairie du 7 novembre 2011 au 6 décembre 2011 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :
- Mercredi 16 novembre 2011 de 9h à 12h
- Mardi 22 novembre 2011 de 9h à 12h
- Vendredi 2 Décembre 2011 de 14h à 17h
Pendant la durée des enquêtes, les observations sur le projet de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au Maire ou au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie, aux jours et heures habituelles d'ouverture, dès qu'ils seront transmis à la commune.
Le Maire,

AL21427723

APPORTS

JEANMA
SARL au capital de 1.000 €
Siège : Sombernon (21540),
32 Rue du Vieux Château
528 220 817 RCS Dijon

AUTOCARS TRANSMONTAGNE
SARL au capital de 90.000 €
Siège : Sombernon(21540), 22 Rue du Vieux Château
308 101 773 RCS Dijon

Par acte sous seing privé en date à Dijon du 13 Octobre 2011, les Sociétés JEANMA et AUTOCARS TRANSMONTAGNE ont établi un projet d'apport partiel d'actif régi par la procédure visée à l'article L 236-22 du Code de Commerce.
Aux termes de ce projet, la Société AUTOCARS TRANSMONTAGNE ferait apport à la Société JEANMA de sa branche complète et autonome d'activité de transport de personnes à mobilité réduite dont l'actif est évalué à 97.604,45 € et le passif à 45.455,78 €, soit un apport net de 52.148,67 €.
En rémunération de cet apport, la Société JEANMA augmentera son capital de 52.000 € pour le porter de 1.000 € à 53.000 €, par l'émission de 5.200 parts de 10 € nominal chacune, entièrement libérées, qui seront attribuées à la Société AUTOCARS TRANSMONTAGNE.
Le montant prévu de la prime d'apport est de 148,67 €.
Toutes les opérations actives et passives de la branche complète d'activité apportée seront prises en charge par la Société JEANMA et réputées faites pour son compte exclusif, depuis le 1er Septembre 2011.
Ledit projet a été établi sous la condition suspensive de son approbation par l'assemblée générale des associés de la Société AUTOCARS TRANSMONTAGNE et des décisions de l'associé unique de la Société JEANMA ainsi que de la réalisation définitive de l'augmentation de capital corrélative de cette dernière société.
Le projet d'apport a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon le 14 Octobre 2011.

AL21427720

DISSOLUTION LIQUIDATION

SOCIETE FOUGER

Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 euros
Siège social
67, rue Antoine Masson
21130 Auxonne
439 886 573 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2011, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 juin 2011 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Gilbert Fournel, demeurant 67, rue Antoine Masson 21130 Auxonne, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 67, rue Antoine Masson 21130 Auxonne, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon. Mention au RCS Dijon.

AL21427641

SOCIETE FOUGER

Société à responsabilité limitée
Société en liquidation
au capital de 8.000 euros
Siège social
67, rue Antoine Masson
21130 Auxonne
439 886 573 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 1er juillet 2011, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Monsieur Gilbert Fournel, demeurant 37, rue Antoine Masson 21130 Auxonne et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 1er juillet 2011. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Dijon. Mention au RCS de Dijon.

AL21427644

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
AIGNAY-LE-DUC : parcelles de terre
19 ha 73 a 80 ca - Le fourchoix: ZR-15(J)-15(K)-15(L)- Les grands champs: ZP-17(J)-17(K) Objectif : Maintien du fermier en place
ETALANTE: parcelles de terre
14 ha 85 a 00 ca - La grande berge: ZM-7-10(J)-10(K)
23 ha 27 a 60 ca - La cras: ZA-15[9](J)-15[9](K)
37 ha 53 a 07 ca - Grands champs: ZB-21[8](A)-21[8](B)-21[8](C), dont 8 ha en pré
Objectif : Maintien du fermier en place
FUSSEY: parcelle en lande
4 ha 11 a 20 ca - L auceron: ZA-10
PAINBLANC: Parcelle en nature de bois sous taillis
13 ha 50 a 45 ca - En cor: D-449(*)
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 07/11/2011 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21427722

KELOT

SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 13 rue des aubépines
21160 Perrigny les Dijon
RCS Dijon B 499 419 877

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 21/09/2011 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/2011 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Simon Funke, demeurant Dijon (21000), 34 rue Paul Gasq, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
le siège de la liquidation est fixé à Dijon, 34 rue Paul Gasq. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant le liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le liquidateur

AL21427714

NOMINATION

ENTREPRISE ROGER MARTIN

Société par actions simplifiée
au capital de 3.080.000 euros
Siège social
4 avenue Jean Bertin
Parc Technologique
21000 Dijon
391 338 449 RCS Dijon

Il résulte d'une décision du 14 juin 2011 du Directoire de la société SA ROGER MARTIN, Présidente de la Société, et d'une décision de l'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société du 23 septembre 2011, que les fonctions de représentant permanent de la personne morale dirigeante sont exercées par Monsieur Vincent MARTIN demeurant 11, rue des Créots, 21121 Fontaine les Dijon en remplacement de Monsieur Jean CERUTTI, démissionnaire.
Mention au RCS de Dijon.

AL21427703

SELARL RUE DES TRIBUNAUX
Cabinet d'avocats
22 rue des Tribunaux
50100 Cherbourg-Octeville

SOFRAIS

Société par actions simplifiée
au capital de 2.000.000 euros
Siège social : Ferme du Chêne
21380 Messigny et Vantoux
508 977 220 RCS Dijon

Aux termes des décisions de l'associé unique du 26 septembre 2011 :
- La société IN EXTENSO SECAG représentée par Monsieur Pascal Giffard, à Donville Les Bains (50350) 26 route de Coutances, a été nommée co-commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices ;
- Monsieur Pascal Mahé, en résidence professionnelle à Saint Martin des Champs (50300), 6 Le Haut Quesnoy, a été nommé co-commissaire aux comptes suppléant pour une durée de six exercices.
Pour avis,

AL21427714

EST SERVICE FRAIS

Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 400.000 Euros
Siège social : Route de Combertault
21 200 Sainte Marie La Blanche
RCS : Dijon 304 623 929

Par décision de l'Assemblée Générale ordinaire en date du 1er Septembre 2009, il a été décidé:
- la nomination du Commissaire aux comptes suppléant, la SARL COMPTABILITE REVISION GESTION, au capital de 8.000 euros, dont le siège social est 44 Rue Saint-Maur, 76000 Rouen et immatriculée au RCS de Rouen sous le numéro B 383 515 822, à compter du 1er Septembre 2009, en remplacement de M. Birenholz Antoine, démissionnaire.
Il est nommé pour la durée restant à courir du mandat de M. Birenholz, c'est-à-dire jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 Mars 2012.
- il a été pris acte du changement de dénomination sociale du Commissaire aux Comptes titulaire le Cabinet LABRUYERE ET ASSOCIES, devenant AUDIT PARTENAIRE CONSEIL
Pour avis

AL21427715

SOCIETE BARBIER

SAS au capital de 1 500 000 euros
3 rue de la promenade des Meix
21450 Villaines en Duesmois
312 940 695 RCS Dijon

Par délibération du 30/09/2011, le comité de direction a pris acte de la démission de Mme Elisabeth Barbier en qualité Directeur Général et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Par AGE du même jour les associés ont pris acte de la démission de Mme Elisabeth Barbier de son mandat de membre du comité de direction et ont décidé d'adopter à compter du même jour une direction unique. Les mandats de M. Jacques Barbier et de M. Marc Barbier en qualité de membres du comité de direction ont en conséquence pris fin de plein droit.
Les associés ont nommé à/c du 30/09/2011:
M.Marc Barbier dmt place de Crolte Pieds (21450) Villaines en Duesmois en qualité de président pour une durée illimitée.
M. Jacques Barbier dmt rue de la promenade des Meix (21450) Villaines en Duesmois en qualité de directeur général pour une durée illimitée.
L'article 17 des statuts a été modifié.
Mention en sera faite au RCS de Dijon.
Pour avis
Le président

AL21427718

NIÈVRE

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statuts légal particulier présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI MOSNIER
Siège social : 24, rue du moulin à vent, 58000 Nevers
Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

Qualité, Robustesse avec PALMS



Matériel Forestier ASTIC

Ensemble grue et remorque - à partir de 9390 €HT
TVA 19,6% en + départ magasin
RN7 26600 PONT DE L'ISÈRE
Tél 04 75 84 69 40 - www.materiel-forestier.fr

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIEVRE

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de MONTREUILLON (AA 11/096)
Biens loués:
1 ha 47 a 64 ca
- Aignault: E-181-182-183-186 - Les epaux: E-207 - Pre de la planche: E-196
Cmne de SAINT-MARTIN-SUR-NOHAIN (AA 11/094):
12 a 28 ca
- Villiers: AC-52-163-164-175
Cmne de SAINT-SEINE (AA 11/095)
Biens loués:
62 ha 56 a 65 ca
- Champ merle: D-9(*)-10(*) - Le grand champ: D-49-50 - Les avoineries: D-3-5(*)-6(*)-7-8(*)[P1] - Les chetifs pres: D-2(*)
- Les grandes ouches: D-51 - Vevre: D-39
Et, par extension, Cmne de CRONAT (71): 2 ha 43 a 30 ca
- Le champ valleret: D-100
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 07/11/2011 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL58427898

Durée de la société :99 ans
Capital social : 100 €
Gérance : Mr Jean-Pierre Mosnier dt à Nevers(58), 24, rue du Moulin à vent
Immatriculation de la société au RCS de Nevers. Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective extraordinaire des sociétés.
La gérance

AL58427889

CAILLAT MOTOCULTURE SERVICES

SAS au capital de 30 000 euros
Siège social : Z.I. Le Tremblat
58200 Cosne-Cours-sur-Loire

Avis est donné de la constitution de la Société par actions
simplifiée « CAILLAT MOTOCULTURE SERVICES » dont le sigle est « C2MS ».
Siège : Z.I. Le Tremblat - 58200 - Cosne-Cours-sur-Loire.
Objet : La société a pour objet :
- la vente, la location de matériel et outillage de parcs et jardins.
- la vente de pièces détachées.
- l'entretien, la réparation et la maintenance desdits matériels.
Capital : 30 0000 euros.
Durée : 99 ans.
Président : Monsieur Jean, Gabriel, Maurice Caillat,
demeurant à Boulleret (Cher) 5, route de Ménétreau, actionnaire unique.
RCS Nevers

AL58427890

Forme : Sté à responsabilité limitée
Dénomination : MORVAN VEHICULES INDUSTRIELS
Capital : 4 000 €
Siège social : rue du Docteur jean Charcot, 58120 Château Chinon Ville
Objet : la réparation de poids lourds, de véhicules légers, d'engins de travaux publics et de motoculture, l'hydraulique, la soudure, la vente de pièces détachées et de matériel et la location de matériel divers.
Durée :99 ans
Gérance :Mr Jim, Gaston, Louis D'Anzul, demeurant l'HUis Gaudry, 58120 Château Chinon Campagne.
Immatriculation :RCS Nevers
Pour avis

AL58427891

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination sociales :EURL MOSNIER
Forme sociale : SARL
Siège social :8, rue Saint Didier, 58000 Nevers
Objet social :exploitation de tous fonds de commerce d'hôtel, vente de plateaux repas, de boissons non alcoolisées et de produits alimentaires
Durée de la société :99 ans
Capital social:20 000 €
Gérance :Mr Jean-Pierre Mosnier dt à Nevers (58), 24 rue du moulin à vent.
Immatriculation de la société au RCS de Nevers

AL58427895

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :POINTEAU CONSTRUCTIONS
Forme sociale :SARL
Siège social :11, bd Camille Dagonneau, 58640 Varennes Vauzelles
Objet social :commercialisation de maisons individuelles
Durée :99 ans
Capital social :4 000 €
Gérance :Mr Ludovic Pointeau dt 53 rue des gravières, 58320 Pougues les Eaux
Immatriculation de la société au RCS de Nevers.
La gérance

AL58427896

Office Notarial de Maître Sophie KREICHER, notaire
2 Place du Docteur Bondoux, Château Chinon (58120)

Suivant acte reçu par Maître Stéphane Sandelli, Notaire en l'Office Notarial de Maître Sophie Kreicher dont le siège est à Château Chinon (Nièvre), 2 place du Docteur Bondoux, le 17 Août 2011, publié à la conservation des hypothèques de Nevers, le 19 septembre 2011, volume 2011P, numéro 4328,il a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :
Dénomination :BALIVET.
Forme : Société Civile.
Capital Social : Deux Cent Dix Mille Euros (210.000,00 €).
Siège Social : Oouroux en Morvan (58230), au lieudit «Savault».
Objet Social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.
- la prise de participation dans toutes sociétés immobilières,
- l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.
- exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société.
Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.
Durée :
99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Apports :
Monsieur Bernard Vervisch, demeurant à Ouroux-en-Morvan (58230 Nièvre), Savault, a fait apport à la société :
En numéraire de la somme de 1.000,00 €
En immobilier du bien situé sur la commune de Ouroux-en-Morvan (58230 Nièvre), La moitié indivise du jardin, cadastré section : AM, numéro : 229, lieudit : Savault, consistant en, apport évalué à 75,00 €, net de tout passif.
Madame Arlette Balivet, demeurant à Ouroux-en-Morvan(58230 Nièvre), Savault, a fait apport à la société : en immobilier du bien situé sur la commune de Ouroux-en-Morvan(58230 Nièvre), la moitié invise de la parcelle de jardin cadastré section AM, numéro : 229, lieudit :Savault, consistant en apport évalué à 75,00 €, net de tout passif.
En immobilier une maison d'habitation et plusieurs parcelles situées sur la commune de Ouroux-en-Morvan (58230 Nièvre), cadastré section : AE, numéros : 150, lieudit : Pré Joachin, numéro 166, lieudit : Echeintre des Ronces, numéro : 219, lieudit : Les Hattes dessous.
- section : AL, numéro : 88, lieudit : Mont Marnou.
- section : AM, numéros : 154, 163, 164, et 165, lieudit : Savault.
- section : AN, numéro : 64, lieudit : Montois, numéro : 66,78 et 100, lieudit : Pierre Blanche.
- section : AO, numéro : 129, lieudit : Bois de la Borelle.
- section : AW, numéros 70 et 82 au lieudit : Le Verneillot pour une contenance totale de 8ha 05a 95ca,, le tout évalué à 208.850,00€, net de tout passif.
Gérance :
Monsieur Bernard Vervisch, demeurant à Ouroux-en-Morvan (58230 Nièvre), Savault
Madame Arlette Balivet, épouse de Monsieur Bernard Vervisch, demeurant à Ouroux-en-Morvan (58230 Nièvre), Savault.
Co-gérants, ayant la faculté d'agir ensemble ou séparément, sans limitation de durée.
Immatriculation :
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Cession de parts Sociales - Agrément :
Cession libre entre associés et entre ascendants et descendants d'un associé et au profit du conjoint d'un associé, toutes les autres cessions de parts doivent être autorisées par une décision des associés statuant à l'unanimité.
Pour avis et mention
Maître Stéphane SANDELLI, Notaire.

AL58427903

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE CHEVENON NIÈVRE

Avis de mise à enquête publique sur la modification du zonage assainissement

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Maire de la commune de Chevenon en date du 19 septembre 2011, la modification du zonage d'assainissement sera soumis à l'enquête publique durant 30 jours, du 17 octobre 2011 au 15 novembre 2011 inclus. Monsieur Georges Guilleminot assumera les fonctions de commissaire enquêteur.
Pendant le délai susvisé :
- un dossier sera déposé à la Mairie de Chevenon aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur, mairie de Chevenon, lequel les annexera au registre.
- Une permanence sera assurée par le commissaire enquêteur à la mairie de Chevenon les :
- lundi 17 octobre 2011 de 8h30 à 11h 30
- vendredi 28 octobre 2011 de 14h30 à 16h30
- jeudi 3 novembre 2011 de 14h30 à 17h30
- mardi 15 novembre 2011 de 14h30 à 17h30
afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.
Le Maire

AL58427616

DISSOLUTION LIQUIDATION

MATERIAUX PREFABRIQUES DU MORVAN

En abrégé M.P.M
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 200.000 €
Siège social : quai de Médine,
58000 Nevers
RCS Nevers : 327 409 272

Aux termes d'une décision en date du 17 octobre 2011, la société ALKERN SUD, société par actions simplifiée au capital de 4 143 776 euros, dont le siège social est à 170/180 avenue Franklin Roosevelt, 69120 Vaux en Velin, immatriculée sous le numéro RCS Lyon B 817 220 171, a, en qualité d'actionnaire unique de la société Matériaux préfabriqué du du Morvan (MPM), société par action simplifiée unipersonnelle, au capital de 200 000 euros ayant son siège social au quai de Médine, 58000 Nevers, immatriculée sous le numéro RCS Nevers B327 409 272, décidé la dissolution anticipée de ladite société.
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du code civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société Matériaux Préfabriqués du Morvan (MPM) peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jour à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de Nevers. La société Matériaux Préfabriqués du Morvan (MPM) sera radiée au RCS tenu par le greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Cette dissolution mettra fin aux fonctions de la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT (SA), située 63, rue de Villiers à Neuilly sur Seine (92200), commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Yves Nicolas, demeurant au 111, rue de Silly à Boulogne Billancourt (92100), commissaire aux comptes suppléant de la société dissoute.
Pour avis.
Le Président.

AL58427897

TRANSFERT DE SIÈGE

SOCIETE HYDROELECTRIQUE DES BLANDINS

EURL au capital de 60000 €
Siège social :
19 chemin de la pinède, 69130 Ecully
451321269 RCS Lyon

En date du 30/09/2011 l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société au Lieu dit Les Blandins , RD 177, 58430 Arleuf, à compter du 01/10/2011
Gérance : M Roquemaurel Benoît, demeurant 19, chemin de la pinède 69130 Ecully
Radiation au RCS de Lyon et réimmatriculation au RCS de Nevers

AL58427900

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LA PICHEROTTE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 2 000 euros
Siège social : Rue du 19 Mars 1962
58230 Moux en Morvan
R.C.S. Nevers 508 897 568

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2011, Madame Corine Peiffer épouse Fontaine demeurant Le Bourg 58230 Moux en Morvan, a été nommée gérante à compter du 1er juillet 2011 pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Sébastien Fontaine demeurant Le Bourg, 58230 Moux en Morvan, démissionnaire à la même date.
Mention sera faite au RCS : Nevers
Pour avis

AL58427198

Alciat-Juris
Société d'avocats

ALCIAT-JURIS - SELARL D'AVOCATS
Siège Social :
Bourges - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. :
Vierzon - 5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

SCI CARLA

Au capital de 273 600 euros
Siège social : 2 av. St Just
58000 Nevers
RCS Nevers D 389 150 327
Modification des dirigeants

Selon l'AGE du 30/09/2011, les mentions antérieurement
publiées sont modifiées ainsi qu'il suit :
Anciennes Mentions :
Cogérants : M. Etienne Lamotte, né le 01/07/1954 à Troyes
(10), dmt à Cours les Barres (18), 9 rue du Val de Loire,
M. Bruno Gys, né le 08/08/1966 à Malo les Bains (51), dmt à Nevers (58), 25 ter rue Dupin,
M. André Wagner, né le 26/11/1962 à Thionville (57), dmt à St Hilaire Fontaine (58), La Réserve,
Nouvelles Mentions :
Cogérants : M. Bruno Gys, sus nommé et domicilié,
M. André Wagner, sus nommé et domicilié,
M. Alexandre Lovato, né le 07/07/1978 à Dôle (39), dmt à
Cercy la Tour (58), 74 av. Louis Coudant.
Pour avis.

AL58427887

Notaires

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal leclerc
58200 Cosne Cours sur loire

Suivant acte reçu par Denis Bloin, Notaire à Cosne Cours sur loire, le 28 septembre 2011, enregistré à NEVERS le 7 octobre 2011 bord n° 2011/1290 Case n° 1, Mr Héliard Daniel, et Mme Baron Evelyne, son épouse, dt à Neuvy sur Loire (Nièvre) 9 quai de Loire, ont donné à bail à titre de location gérance à l'EURL FGS, au capital de 3.000 Euros, dont le siège est à Cosne Cours sur loire (Nièvre) 18 Place de la Pêcherie, identifiée au SIREN sous le numéro 534676556 et immatriculée au RCS de Nevers, un fonds de commerce de Restauration, débit de boisson, traiteur, plats du jour à emporter, snack-bar, salon de thé sis à Cosne Cours sur loire (Nièvre) 18 Place de la Pêcherie, connu sous l'enseigne «LA PANETIERE», à compter du 20 septembre 2011 pour une durée de 2 ans, renouvelable par tacite reconduction.
En vertu de ce contrat, le locataire gérant exploitera pour son compte personnel à ses risques et périls. Le bailleur n'assumera aucune responsabilité relativement à cette exploitation. Cependant par dérogation et conformément aux dispositions de l'art L 144-7 du Code du commerce, le bailleur sera tenu solidairement responsable avec le locataire-gérant des dettes contractées par celui-ci à l'occasion de l'exploitation du bien et ce pendant un délai de six mois à compter de la publication du présent contrat.
Préalablement à ladite location gérance, il est procédé à compter du 1er juillet 2011, à la résiliation pure et simple de la location gérance faite au profit de Mme Garabello Brigitte du fonds de commerce ci-dessus énoncé, suivant acte reçu par Me Bloin, Notaire à Cosne Cours sur loire, le 29/4/2010.
Pour unique insertion
Me Denis BLOIN, Notaire.

AL58427888

SCI VEIL

Société civile immobilière
au capital de 56 406,14 €
Siège social : La Belle étoile
58440 la Celle sur Loire
351 973 367 RCS Nevers

Il résulte des décisions de l'associé unique du 05/09/2011 a que M Stéphane Veil dt 126 rue Emile Combes, 58200 Cosne Cours sur Loire a été désigné gérant de la société, en remplacement de M. Philippe Veil, décédé.
Pour avis

AL58427892

La location-gérance consentie par M. Philippe Veil à la société TRANS INTER VEIL ET CIE dont le siège social est 60, rue de Paris, 58440 La Celle sur Loire, suivant acte ssp en date à La Celle sur Loire (Nièvre) du 13 avril 2009, enregistré au pôle départemental d'enregistrement de Nevers le 16 avril 2009, bordereau 2009/454, case n° 15, du fonds de commerce de : vente de détail de produits pétroliers et accessoires, vente au détail de carburants, sis lieudit : la belle étoile, 58440 La Celle sur Loire, a pris fin par sa résiliation amiable résultant d'un acte SSP en date à la Celle sur Loire du 04 octobre 2011, enregistré au pôle départemental d'enregistrement de Nevers le 07 octobre 2011, bordereau n° 2011/1 288, case n° 14, extrait 2959.
Pour avis, le bailleur

AL58427893

CESSION

Suivant acte SSP en date à Nevers du 04 octobre 2011 enregistré au service départemental d'enregistrement de Nevers le 07 octobre 2011, bordereau n° 2011/1 288 case n° 13, extrait n° 2958, M.Stephane Veil dt 126 bis rue Emile Combes, 58200 Cosne sur Loire a cédé à la société CHANTELAT SA dont le siège social est 2, rue St Martin, 18140 Argenvières immatriculée 378 929 509 RCS Bourges : un fonds de commerce de : vente au détail de produits pétroliers et accessoires, vente au détail de carburants sis et exploité :La belle étoile , 58440 La Celle sur Loire.
Cette cession a eu lieu moyennant le prix principal de 100.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 85.000 €, aux éléments corporels pour 15.000 €, ce non compris les marchandises existant dans le fonds au jour de l'entrée en jouissance de l'acquéreur. L'entrée en jouissance a été fixée au 10 octobre 2011.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au cabinet d'avocats Gilbert Martin, 14 rue Georges Dufaud, 58000 Nevers.
Pour unique insertion

AL58427894

Notaires

Office Notarial de Maître Sophie Kreicher, notaire 2, Place du docteur Bondoux Chateau-Chinon (58120)

Suivant acte reçu par : Me Stéphane Sandelli, notaire en l'office notarial de Me Sophie Kreicher dont le siège est à Château Chinon (Nièvre), 2 place du Docteur Bondoux, le 4 octobre 2011, enregistré au pôle départemental d'enregistrement de Nevers, le 12 octobre 2011, bordereau 2011/304, case n°1, ext 3011, contenant :
cession de fonds de commerce par : Madame Johanna Antonia Mathilda Van Grieken, commerçante, divorcée en premières noces de Monsieur Johannes Kanters, épouse en secondes noces de Monsieur Engelbertus Petrus Antonius Maria Verschure demeurant à Glus-en-Glenne (58370 Nièvre) le bourg. Née à Raamsdonk (Pays Bas) le 9 juillet 1959. Marié sous le régime de la séparation de biens aux termes de son contrat de mariage reçu par Maître Heemstra, notaire à Raamsdonksveer (pays bas), le 20 septembre 1999, préalablement à son union célébrée à Raamsdonk (pays bas), le 27 septembre 1999.
Au profit de : la société dénommée «Les Lutins du Haut Folin», société à responsabilité limitée au capital de 12 000,00 € ayant son siège social à Glux-en-Glenne(58370 Nièvre) le bourg identifiée sous le numéro SIREN 534 872 502 RCS Nevers.D'un fonds de commerce de Café-restaurant connu sous le nom commercial de «La petite auberge» situé et exploité à Glux-en-Glenne (58370), le bourg.Pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Nevers (58000) sous le numéro SIREN 491 970 281 n° de gestion 2006A269, et est identifié sous le numéro SIRET 491 970 281 000 11.
Moyennant le prix principal de : quarante mille euros (40 000,00 €) s'appliquant savoir : aux éléments incorporels pour vingt mille euros (20 000,00 €), aux éléments corporels pour vingt mille euros (20 000,00 €), payé comptant et quittancé audit acte. Prise de possession à compter de ce jour.
Les oppositions seront reçues à l'office notarial de Château Chinon (58120), 2 place du Docteur Bondoux, où domicile a été élu à cet effet dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODDAC). L'insertion prescrite par la loi au B.O.D.A.C.C a été ordonnée en temps utile.
Pour unique insertion,
Maître Stéphane SANDELLI, notaire

AL58427901

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

UCEVA

Union de coopératives agricoles à capital variable
3 rue Jules Rimet, 89400 Migennes
Agrément N 1971, RCS Troyes 312 855 695

Modification du lieu du siège social
Les associés coopérateurs réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le jeudi 25 juin 2009 à 10 heures, à la salle de réunion de la CECNA (3, rue Jules Rimet 8940 Migennes), ont décidé de transférer le siège social à Migennes (89400) : 3 rue Jules Rimet.
Nomination des commissaires aux comptes
Les associés coopérateurs réunis en Assemblée Générale Ordinaire du lundi 14 mars 2011 à 10 heures, à la salle de réunion de la CIALYN (7, rue Jules Rimet 8940 Migennes), ont nommé en qualité de commissaire aux comptes titulaire la SARL AUDITRA domiciliée au 68, mail des charmilles BP 60, 10000 Troyes (N° immatriculation 478014046 à Troyes) en remplacement de Monsieur Joël Blaise démissionnaire. Et comme commissaire aux comptes suppléant, le cabinet AUDIT PARTENAIRE CONSEIL domicilié 13 rue Théodore de Bèze 89000 Auxerre (N° immatriculation 414880211 à Auxerre). Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2016.
Ces mentions en seront faites au registre du commerce de Sens.
Le Président de l'UCEVA
Jean-Bernard Gautherot

AL89427890

GLASS & LUX

Société à responsabilité limitée
au capital de 75 000 €
Siège social : 19, rue Gerbeaux
89130 Moulins sur Ouanne
453 178 089 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2011, l'associé unique a décidé de modifier la dénomination sociale CHEVALLIER GLASS & LUX pour adopter celle de GLASS & LUX à compter du 1er octobre 2011 et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

AL89427896

➜ CHANGEMENT DE NOM

M. Mulamba, Malamba, Musaga (Malamba) né le 10 août 1971 à Nioka Kakesse (République Démocratique du Congo), demeurant 14 rue du Général Pouyade à Cerisiers (Yonne)agissant tant en son nom personnel qu'au nom de son enfant mineur Mulamba, Malamba, Musaga (Savior) né le 31 juillet 2006 à Sens (Yonne) dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique et celui de ce mineur : celui de Musaga.

AL89427909

➜ AVIS DE CONSTITUTION

SCI ETC SENS SUD

Le 7/10/2011, il a été créé la société suivante:
Nom : ETC SENS SUD
Forme : SCI
Siège social : 4 rue de Mondereau 89100 Sens
Objet social : l'acquisition, la propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, y compris par bail à construction, de biens immobiliers qui seront apportés ou acquis par elle au cours de la vie sociale, ainsi que la construction de tous immeubles à usage industriel ou d'habitation.
Durée : 99 ans
Capital social : 640 000 € divisé en 6 400 parts
Gérance : Lionel Leblanc demeurant 2, Rue des Pierreries à 89500 Marsangy et Jean-Luc Chaussy demeurant 18, Rue des Dames à 89240 Chevannes pour une durée illimitée.
Dépôt légal RCS Sens
La gérance

AL89427888

Aux termes d'un acte SSP du 8 octobre 2011, il a été constitué une SARL présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : GBTC
Capital : 1.000 Euros
Siège social : 5, rue des pêcheurs, 89140 Gisy les Nobles
Objet : activité de courtage dans le domaine de l'achat, vente, négoce, importation, exportation, fabrication, placement, traitement de tout matériel en verre, plastique et produits similaires, de tous accessoires et pièces de rechange pour véhicules et bateaux, exploitation et gestion des succursales pour la pose, remplacement et réparation des vitres, toits ouvrants, accessoires automobiles, camions, autobus, tracteurs, engins de travaux publics, etc …, sous quelque forme que ce soit (location, sous-location, dépôt)
Durée : 99 ans
Gérant : M. Patrick Lambert demeurant 25, rue des Pêcheurs, 89140 Gisy les Nobles
La société sera immatriculée au RCS de Sens

AL89427889

Aux termes d'un acte SSP en date du 11 octobre 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
DAUNEY
Siège social : 30 Avenue de Vauban, 89100 Sens
Forme : SARL Unipersonnelle
Capital : 8000 €
Objet social : Courtage matrimonial, rencontres durables et sérieuses, événementiels, prestations de services
Gérant : Madame Nathalie Laurenceau, 6 rue du panorama, 77460 Souppes sur Loing
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL89427893

META-GEN

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : Lieudit «Le Thureau»
89140 Pont sur Yonne

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Pont sur Yonne du 12 octobre 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : META-GEN
Sigle : MG
Siège social : Lieudit «Le Thureau», 89140 Pont sur Yonne
Objet social : La conception, le développement de tous types de logiciels et notamment pour le web,
- Toutes prestations de services en informatique,
- Fournisseur d'accès Internet,
- l'achat, la vente, l'installation, la location, la réparation de matériel informatique
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 2 000 euros
Gérance : Monsieur Dougwald Catalan demeurant à Pont sur Yonne (89) Lieudit « Le Thureau »
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis
La Gérance

AL89427894

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 3 octobre 2011, il a été constitué une SELARLU ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination :
SELARLU DU DOCTEUR PERLINSKI
Siège social :12, rue Pierre Castets, 89100 Sens
Objet social : L'exercice libéral en commun de la profession de chirurgien qualifié en orthopédie telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.
Capital : 1.000 €
Durée : 99 ans
Gérant : Stéphane Christian Marie Perlinski, 18, rue Sylvain Dupechez 89100 Sens.
Immatriculation au RCS de Sens

AL89427895

Aux termes d'un acte SSP en date du 13 octobre 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
AEM BUREAUTIQUE
Siège social : 5 rue du grand Béon , 89100 Soucy
Forme : SARL
Capital : 5000 €
Objet social : La Vente, location, entretien, maintenance de tous logiciels et matériels de bureautique, formation la création de sites internet, le cablage et l' 'installation de matériels informatiques et bureautiques, maintenance réseaux, la fourniture et l'installation de tout matériel de bireau
Gérance : Monsieur Eddy ASTIE, 5 rue du grand béon, 89100 Soucy
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL89427897

Aux termes d'un acte SSP en date du 16 octobre 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
TRANS NICOLAS EXPRESS
Siège social : 12 rue du Parc, 89570 Turny
Forme : SARL Unipersonnelle
Capital : 1000 €
Objet social : Fret express, messagerie
Gérant : Monsieur Nicolas Tron, 12 rue du Parc, 89570 Turny
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL89427902

Aux termes d'un acte SSP en date du 11 octobre 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
BP RENOVATION 89
Siège social : 1 rue Saint Louis , Bleury, 89110 Poilly sur Tholon
Forme : SARL
Nom commercial : BP RENOVATION 89
Capital : 1000 €
Objet social : Amélioration et rénovation de l'habitat
Gérance : Monsieur Gérard Schrobiltgen, 6 Chemin de Trucy, 89660 Mailly le Château
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL89427906

Suivant acte SSP en date du 17.10.2011, il a été constitué la SCI suivante :
Dénomination :KANDASAMY
Capital: 1 000 €
Siège social : 43 rue Thenard (89100) Sens
Objet social : acquisition, location de tous biens immobiliers
Durée : 99 ans
Gérance : M. Kandasamy Manoharan 43 rue Thenard (89100) Sens
Immatriculation : RCS de Sens

AL89427908

➜ APPORTS

PHARMACIE D'EGRISELLES

Société à responsabilité limitée
au capital de 80 000 euros
Siège social
30 Grande Rue
89500 Egriselles le Bocage

Suivant acte sous seing privé à Egriselles le Bocage (89500), Madame Staut Christophe, Annabelle, 30 Grande Rue 89500 Egriselles le Bocage, a fait apport à la Société Pharmacie d'Egriselles, Société à responsabilité limitée au capital de 80 000 euros, dont le siège est à Egriselles le Bocage (89500) 30 Grande Rue, un fonds de commerce de Pharmacie, exploité 30 Grande Rue 89500 Egriselles le Bocage sous le nom commercial Staut Christophe Anabelle Pharmacie d'Egriselles, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens, sous le numéro 488 319 633 00019.
Les éléments incorporels et corporels dudit fonds ont été apportés après affection d'un passif pour une valeur de quatre vingts mille euros (80 000 €). La date d'entrée en jouissance a été fixée au 1er octobre 2011. Cet apport a été effectué moyennant l'attribution à Madame Staut Christophe Anabelle, de 800 parts sociales de la Société Pharmacie d'Egriselles.
La société deviendra propriétaire du fonds apporté à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, mais les opérations effectuées depuis le 1er octobre 2011 concernant l'exploitation dudit fonds, seront réputées faites pour son compte.
Les créanciers de l'apporteur disposeront d'un délai de dix jours à compter de la dernière en date des publications légales pour faire la déclaration de leurs créances au Greffe du tribunal de commerce de Sens.
Pour insertion

AL89427910

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI DU 22 PLACE VICTOR HUGO

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 58 000 euros
Siège social : 22 Place Victor Hugo BP421
89104 Sens cedex
435 305 339 RCS Sens

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 aout 2011 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens, en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL89427674

sci montroc SCI au capital fixe de 1000 euros. 14 rue du 14 juillet 89240 Lindry. RCS auxerre 508227659 . A compter A.G.E du 06-10-2011: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: Trocmé michel, 14 rue du 14 juillet , 89240 Lindry. Siège liquidation : siège social. Mention au RCS auxerre.

AL89427709

EARL DEFRANCE

Société civile en liquidation
au capital de 177 400 euros
Siège social : 4 rue de la république,
89400 Brion
482 503 307

Dissolution et nomination du liquidateur
Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2011, l'associé unique de l'EARL DEFRANCE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date, et sa mise en liquidation amiable.
Il a été mis fin aux fonctions du gérant et le liquidateur sera M. Michel Defrance, demeurant à Brion(Yonne), 4 rue de la République.
Il lui est conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à Brion(Yonne), 4 rue de la République, lieu du siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis, le liquidateur.

AL89427891

L'AUBERGE D'EGRISELLES

SARL au capital de 40 000 €
Siège Social : 17 Grande Rue
89500 Egriselles-le-Bocage
500 520 507 RCS Sens

L'AGE a décidé, le 15 septembre 2011 : la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable, nommé M. Boris Duclos, demeurant à Sens (89100), 20 rue Gaston Perrot, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation au domicile du liquidateur.
Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL89427899

FIDAL
Société d'Avocats
Rond Point Foch
1 avenue de Saint-Georges
89000 Auxerre

M C N

Société par actions simplifiée
au capital de 3 996 000 euros
Siège social
Rue Saint Jean 89290 Vincelles
508 772 183 RCS Auxerre

Aux termes de l'assemblée générale en date du 30 septembre 2011, les associés de la société «MCN» ont approuvé le traité de fusion par voie d'absorption de leur société par la société «TARMAC», société par actions simplifiée au capital de 1 018 300 € dont le siège social est situé à Vincelles (89290) - Rue Saint Jean, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre sous le numéro 310 634 100.
Ce traité de fusion a été établi suivant acte sous seing privé en date à Vincelles (89) du 1er août 2011.
La collectivité des associés a décidé :
- que la société serait dissoute et liquidée de plein droit au 30 septembre 2011, jour de la réalisation de l'augementation de capital de la société «TARMAC», effectuée au titre de la fusion ;
- et, en outre, qu'il ne serait procédé à aucune opération de liquidation de la société «MCN», le passif de cette société étant intégralement pris en charge par la société «TARMAC» et les actions échangées à raison de 0,1395 action de la société «TARMAC» pour l'action de la société «MCN».
La fusion et corrélativement la dissolution de la société «MCN» sont devenues définitives au 30 septembre 2011 ainsi qu'il résulte de la décision collective des associés de la société «TARMAC» en date du 30 septembre 2011 qui a approuvé le projet de fusion et augmenté le capital de ladite société.
Le Président
Pour insertion

AL89427900

➜ SUCCESSION

AVIS
La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale ,Ài France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 4, rue Léon Mauris 21074 Dijon cedex :
- a été nommée par décisions du Tribunal de Grande Instance d' Auxerre, curateur des successions de :- en date du 09/09/2011, M. Cyril Chipon, décédé le 22/06/2008 à Joux la ville, référence 11-4108
- en date du 27/09/2011, M. Didier Poinsard célibataire, décédé le 03/06/2009 à Auxerre, référence 11-4147
- en date du 04/10/2011, Mlle Michèle Madeleine Aurousseau, décédée le 31/01/2010 à Auxerre, référence 11-4158
- en date du 12/10/2011 :
- Mlle Sylviane Colette Montfort, décédée le 15/08/2010 à Tonnerre, référence 11-4165
- M. Georges Maréchal célibataire, décédé le 10/04/2009 à Courson les Carrières, référence 11-4166
- M. Maurice Firmin Le Carff célibataire, décédé le 08/02/2011 à Auxerre référence 11-4167
- a été nommée par décision du Tribunal de Grande Instance de SENS en date du 17/08/2011, curateur de la succession de M. Fabrice Michel Canipel célibataire, décédé le 16/02/2011 à Joigny, référence 11-4128.
les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
- curateur des successions de :
- M. Gilbert Paul Saget célibataire, décédé le 19/02/2010 à Joigny, référence 11-3716
- Mme Yvonne Geneviève Turpain divorcée, décédée le 01/01/2010 à Charny, référence 11-3699
déposera les comptes rendus de succession au Tribunal de Grande Instance de Sens le 27/10/2011

AL89427905

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI VILLA JOLY

SCI au capital de 104 950,00 Euros
7 Rue du Docteur Jean Faurel,
7 Rue du Docteur Jean Faurel,
89300 Joigny
511493536 R.C.S. Sens

Par décision de L'assemblée Générale Extraordinaire en date du 10 octobre 2011 il a été pris acte de la nomination de monsieur Aimé Vidal de Valabrègue, demeurant 121 Allée Beausoleil 06250 Mougins en qualité de nouveau gérant, à compter du 10 octobre 2011 pour une durée illimitée, en remplacement de madame Fateha Cherradou, démissionnaire.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL89427892

➜ CESSION

SCP Clotilde Tatat, Emmanuel Arnaud, Christophe Dugrossy
Notaires associés à Sens (yonne),
28 avenue Georges Pompidou

Aux termes d'un acte reçu par Maître Christophe Dugrossy, le 30 septembre 2011, enregistré au service des impôts des entreprises de Sens (yonne), pôle enregistrement, le 6 octobre 2010, bordereau numéro 2011/761 case numéro 1, extrait 2454, a été constatée la vente par :
Monsieur Grégory Lionnel Saffre, agent commercial et Madame Giacoma Agnèse Urgu, commerçante, son épouse, demeurant ensemble à Paron (89100), place de la fraternité appartement 70. Nés savoir : Monsieur Saffre, à Sens (89100), le 2 juillet 1972, Madame Urgu à Sens (89100), le 31 octobre 1972, au profit de : Monsieur Philippe Didier Bagur, responsable administration des ventes, et madame Marie-Claude Lubin, vendeuse, son épouse, demeurant ensemble à Malay-le-Grand (89100), 2 rue des Bouvreuils,. Nés savoir : Monsieur Bagur : à Sens (89100), le 6 décembre 1963,Madame Lubin : à Joigny (89300), le 25 mars 1966, d'un fonds de commerce de librairie, papeterie, bimbeloterie, sous dépôt de journaux, gérance de débit de tabacs et, en annexe, loto, loterie nationale, PMU, espace café avec licence II, et divers, exploité par Madame Giacoma Saffre, à Paron (yonne), 16 place de la fraternité, Horizon II, pour lequel elle est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens (yonne), sous le numéro 484 956 305, ledit établissement portant le numéro SIRET 484 956 305 00011.
Entrée en jouissance : 1er octobre 2011.
Prix : cent quarante mille euros (140.000,00 €) s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour cent vingt sept mille cinq cents euros(127.500,00 €)
-aux éléments corporels , hors marchandises, pour douze mille cinq cents euros (12.500,00 €)
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de la société dénommée «Clotilde Tatat, Emmanuel Arnaud et Christophe Dugrossy), notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial» sis à Sens (yonne), 28 avenue Georges Pompidou.
Pour insertion,
Le notaire.

AL89427901

➜ FUSION

FIDAL
Société d'Avocats
Rond Point Foch
1 avenue de Saint Georges
89000 Auxerre

TARMAC

Société par actions simplifiée
au capital porté à 2 230 800 euros
Siège social
Rue Saint Jean
89290 Vincelles
310 634 100 RCS Auxerre

Avis de fusion et d'augmentation de capital
Suivant acte sous seing privé en date à Auxerre (89) du 1er août 2011, le société «M C N», société par actions simplifiée au capital de 3 996 000 € dont le siège social est situé à Vincelles (89290) - Rue Saint Jean, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre sous le numéro 508.772.183 a fait apport, à titre de fusion, à la société «TARMAC», de tous ses éléments d'actif sur la base d'une situation comptable arrêtée au 30 juin 2011, avec stipulation que toutes les opérations postérieures seraient effectuées pour le compte de la société «TARMAC», lesdits éléments étant évalués à dix millions trois cent quarante et un mille huit cent quarante euros et trente cinq centimes (10.341.840,35 €).
Cet apport a été consentié moyennant la prise en charge, par la société «TARMAC» de l'intégralité du passif de la société «MCN», savoir un million quatre cent quarante neuf mille cinq cent cinquante sept euros et cinquante sept centimes (1 499 557,57 €).
La valeur de l'actif net apporté s'établit à huit millions huit cent quatre vingt douze mille deux cent quatre vingt deux euros et soixante dix huit centimes (8 892 282,78 €).
Pour rémunérer cet apport, la société «TARMAC» a augmenté son capital d'une somme de 2 230 800 € pour le porter de 1 018 400 € à 3 249 200 € par l'émission de 5 577 actions nouvelles de 400 € chacune, entièrement libérées, attribuées aux associés de la société «MCN» à raison de 0,1395 action «TARMAC» pour l'action «M C N».
La prime de fusion s'élève à 6 661 483 €.
L'absorption par voie de fusion de la société «M C N» par la société absorbante est devenue définitive à la date du 30 septembre 2011, ainsi qu'il résulte :
- du procès-verbal de la décision collective des associés de la société «M C N» en date du 30 septembre 2011.
- Et du procès-verbal des décisions de l'associé unique de la société «TARMAC», du même jour
Aux termes desquels, il a été approuvé le projet de fusion.
A cette même date, il a été également décidé:
- de réduire le capital social d'une somme de 1 018 400 € par annulation des 2 546 actions de 400 € chacune, la société «TARMAC» trouvant dans les biens transmis par la société «M C N», 2 546 de ses propres actions.
Par suite de cette opération, le capital social s'est trouvé ramené de 3 249 200 € à 2 230 800 € divisé en 5 577 actions de 400 € chacune.
- de modifier corrélativement les articles 6 et 7 des statuts
- de refondre en totalité le pacte social.
Pour insertion

AL89427898

Dépistage du cancer du sein

La MSA Bourgogne à la rencontre des femmes à Corbigny

Vendredi dernier, un médecin, une infirmière et une conseillère de la MSA Bourgogne, avaient monté un stand sur le marché de Corbigny. Objectif: sensibiliser les femmes âgées de 50 à 74 ans au dépistage du cancer du sein.



Le stand de la MSA Bourgogne était tout rose. Sur le marché de Corbigny, il se voyait de loin.

«*Octobre rose*» est le nom de l'opération nationale menée par les professionnels auprès des femmes âgées de 50 à 74 ans. Le dépistage organisé du cancer du sein, dans certaines zones, est loin d'avoir atteint tout son public. Si en France, 50 000 femmes sont concernées chaque année par ce type de cancer, dont 11 000 qui en meurent, les professionnels estiment à 4 000 le nombre de celles qui pourraient être sauvées. Pour cela, il faut se faire dépister, avec précocité.

Octobre rose... à la campagne

L'examen consiste en une mammographie annuelle, prise en charge à 100% par la Sécurité sociale. Si le suivi médical avec le médecin généraliste reste indispensable, il suffit toutefois de prendre rendez-vous avec un cabinet de radiologie.

Cette année, la MSA Bourgogne a décidé de s'associer à cette campagne de sensibilisation, en allant à la rencontre des personnes concernées. «*Elle a donc organisé l'opération Octobre rose… à la campagne*» sur le marché de Corbigny. «*La Nièvre est le département de la région, et même de France, où il y a le plus faible taux de dépistage*» a expliqué Fabienne Boivin-Petiot, chargée de prévention à la MSA Bourgogne. Sur le stand tout rose installé en pleine rue, elle a reçu la visite de quelques femmes auxquelles le Dr Vincent Dancourt, membre de l'Adeca, qui gère le dépistage en Côte d'Or et dans la Nièvre et une infirmière du Centre Leclerc de Dijon, Mme Elianne Dubois, ont prodigué quelques conseils. Et donné les adresses des quatre centres d'imagerie habilités dans le département (Cosne-sur-Loire, Clamecy, Decize et Nevers). Pour rompre avec la méconnaissance du dispositif et en finir avec les faux prétextes (coûteux, loin, chronophage...) trop souvent invoqués par les femmes. Dans 90% des cas, détectés tôt, les cancers du sein sont en effet guérissables.

E.C.

A noter

Le Lycée Agricole de Quétigny recherche des agriculteurs innovateurs

Depuis plus de dix ans, le lycée agricole de Quetigny travaille en partenariat avec les agriculteurs de la région. Le principe est simple : un agriculteur propose un thème d'études personnalisé tenant compte de ses attentes professionnelles.

Nos étudiants de BTSA *"Agronomie et Productions Végétales"* réunis en groupes, travaillent sur ce projet et proposent une réponse innovante. Les thèmes sont choisis en Octobre et les étudiants présentent leurs travaux devant les agriculteurs invités au lycée agricole en février. L'an passé, les thèmes étudiés ont été variés : un projet photovoltaïque, l'optimisation d'un parc de matériel après un regroupement d'exploitations ou encore le projet d'un semis direct sous couvert....

Certains thèmes sont abordés chaque année, comme les biocarburants à la ferme, le stockage, les mises aux normes... Dans tous les cas, les étudiants et agriculteurs sont satisfaits de ce partenariat !

Des agriculteurs coutumiers de cet exercice n'hésitent pas à proposer des thèmes chaque année. Notre démarche est enrichissante car agriculteurs et étudiants de BTSA échangent leurs approches pour trouver ensemble la solution la plus adéquate ! Pour toutes ces raisons, nous faisons appel à tous les agriculteurs qui ont un projet innovant à soumettre à nos étudiants.

Laissez-nous un message par mail : bernard.bourgeon@educagri.fr ou par fax au 03 80 71 80 10 (à l'attention de M. Bourgeon).

MSA Bourgogne

Appels à projets jeunes 2011/2012

Destiné à favoriser la prise de responsabilité et l'autonomie des jeunes, le concours «Appel à projets jeunes» a été créé en 2000.

Les jeunes vivant en milieu rural, âgés de 13 à 22 ans, qui ont envie de faire bouger les choses et de s'engager dans une action qui leur tient à cœur peuvent y participer.

A la clé, une bourse pour concrétiser leur projet dans les domaines suivants : culture et arts, solidarité et citoyenneté, santé et activités physiques ou sportives, démarches innovantes et thématiques inexplorées.

Le projet pourra être primé par la Caisse Régionale MSA de Bourgogne et peut-être sélectionné pour participer au concours national.

Un nouveau jury régional se réunira le 9 novembre. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 28 octobre 2011.

Les jeunes intéressés peuvent se rapprocher de leur MSA pour un appui technique dans la construction de leur projet.

Contacts des correspondants Appel à Projets Jeunes :

• Site de la Côte d'Or
Catherine Goupil
tél. 03 80 63 23 55
courriel :
goupil.catherine@bourgogne.msa.fr

• Site de la Nièvre
Anne Louise Roig
tél. 03 86 93 50 74
courriel :
roig.anne-louise@bourgogne.msa.fr

• Site de la Saône-et-Loire
Martine Marchand
tél. 03 85 39 52 11
courriel :
marchand.martine@bourgogne.msa.fr

• Site de l'Yonne
Alexis Osty
tél. 03 86 47 37 33
courriel :
osty.alexis@bourgogne.msa.fr

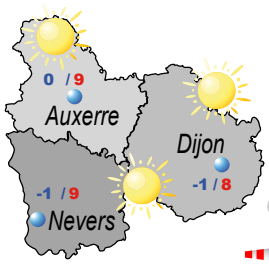
Plus d'informations sur le site de la MSA www.msa-bourgogne.fr

Santé

L'arrivée d'un enfant bouleverse l'organisation de votre famille et crée de nouveaux besoins.
Vous êtes adhérent au régime agricole? La Caisse Régionale MSA de Bourgogne est à vos côtés dans ce moment important de votre vie.
- Elle vous verse des prestations familiales comme la Prestation Accueil du Jeune Enfant (PAJE).
- Elle finance les structures d'accueil du Jeune Enfant (multi accueils, micro- crèches), les Relais Assistantes Maternelles et apporte un soutien financier aux assistantes maternelles nouvellement agréées.
- Elle offre aussi à votre enfant des actions de prévention santé gratuites : prise en charge de la vaccination ROR, bilans bucco dentaires…
N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la Caisse Régionale MSA de Bourgogne.
Avec la MSA, facilitez votre quotidien.
Plus d'informations sur le site de la MSA www.msa-bourgogne.fr

▶Prévisions **météo** du 21 au 30 octobre

Vendredi 21 Octobre



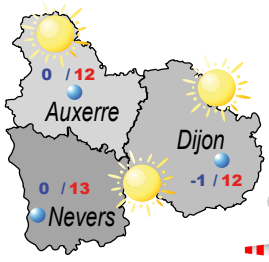
Agréable
Un temps bien agréable et ensoleillé s'annonce sur l'ensemble de la région. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : -2 à 0 °C
T° maxi : 8 à 10 °C

Vents : Nord-Est 10 km/h

Ste Céline
Soleil : 08:27 - 19:11
Lune : 01:45 - 16:01

Samedi 22 Octobre



Belle journée
Le ciel restera clair et le soleil généreux. Les températures seront en hausse l'après-midi et les vents resteront faiblement.

T° mini : -2 à 0 °C
T° maxi : 12 à 14 °C

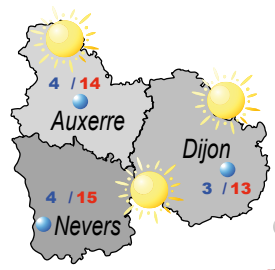
Vents : Sud-Sud-Est 10 km/h

Ste Elodie
Soleil : 08:28 - 19:09
Lune : 02:56 - 16:30

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 23 Octobre



Plein soleil
Ce dimanche sera très agréable, avec un soleil encore très généreux. Les températures seront en hausse et les vents modérés.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 14 à 16 °C

Vents : Sud-Sud-Est 20 km/h

St J. de Capistran
Soleil : 08:30 - 19:08
Lune : 04:10 - 16:59

Prévisions à 7 jours

Lundi 24 au Mercredi 26 Octobre :

Un temps nuageux à couvert avec des précipitations.

Vents : Sud-Sud-Est à 30 km/h
T° mini. : 6 à 13 °C T° maxi. : 15 à 17 °C

Jeudi 27 au Dimanche 30 Octobre :
Des précipitations sont attendues pour jeudi et vendredi. Passages nuageux et belles éclaircies se partageront le ciel ce week-end.

Vents : Nord-Nord-Est à 10 km/h
T° mini. : 0 à 9 °C T° maxi. : 10 à 12 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

Offre abonnement LIBERTÉ

RECEVEZ VOTRE JOURNAL Terres de Bourgogne
et son supplément Direct Affaires

Le montant de votre abonnement sera prélevé automatiquement chaque mois sur votre compte bancaire ou postal.
Il vous suffit de remplir une seule fois un formulaire disponible sur demande. Votre abonnement sera reconduit automatiquement.
Vous pourrez l'interrompre, à tout moment, en nous adressant un courrier avant le 15 de chaque mois pour effet le mois suivant.

pour 8,50€ par mois

AUTORISATION de PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'Établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier le montant de l'avis de prélèvement établi à mon nom qui sera présenté par la SEP de Bourgogne

Coordonnées du débiteur
NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

Conformément à la loi «informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Ces données pourraient être utilisées par Terres de Bourgogne pour vous envoyer des informations, sauf si vous cochez la case ci-contre ☐

Etablissement teneur du compte à débiter
NOM de l'ÉTABLISSEMENT
AGENCE
N° RUE
CP VILLE

Compte à débiter - codes
Code établissement Guichet
N° du compte Clé RIB

Joindre obligatoirement un RIB

DATE

SIGNATURE

N° national d'émetteur 464 918

Nom et adresse du créancier:
SEP de Bourgogne
Terres de Bourgogne
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

NB: Je vous demande de faire figurer le prélèvement sur mes relevés de compte, je m'adresserai directement au journal pour tout ce qui concerne le fonctionnement de mon abonnement

▶Télévision Sélection du 22 au 28 octobre

Samedi 22

TF1
20.45 Danse avec les stars. Divertissement avec Valérie Bègue, Véronique Jannot, Sheila, Shy'm, Philppe Candeloro, Baptiste Giabiconi, Francis Lalanne.
23.20 Les Angeles, police judiciaire. Série avec Alfred Molina ⓾.

FRANCE 2
20.35 Le plus grand cabaret du monde. Divertissement de Patrick Sébastien, avec Michel Boujenah, Anggun, Antoine Duléry, Dany Brillant, Bruno Masure, etc.
22.50 On n'est pas couché.

FRANCE 3
20.35 Commissaire Magellan «Roman noir» ★★. Téléfilm avec Jacques Spiesser. *Sympathique.*
22.10 Les bœuf-carottes «Émotions fortes» ★★. Téléfilm avec Jean Rochefort. *Bien fait et amusant.*
00.20 Appassionata «Tosca». Opéra de Puccini, avec P. Domingo.

ARTE
20.40 L'aventure humaine «Après l'éruption : Quand la nature renaît» ★★. *Superbe et passionnant.*
Bicentenaire de Franz Liszt
21.35 Concert de gala. Concert
23.05 Play-Liszt.

M6
20.45 Médium. Série ⓾.

CANAL +
20.50 À bout portant ★★. Thriller (2010) de F. Cavayé, avec Gilles Lellouche (1h21) ⓬. *Haletant et violent.*

Dimanche 23

TF1
20.45 Spider-Man 3 ★★★. Fantastique (2007) de Sam Raimi, avec Tobey Maguire, Kirsten Dunst (2h14) ⓾. (voir Sélection)
23.20 Les experts. Série ⓾.
02.55 J'veux pas que tu t'en ailles ★★. Comédie (2006) de B. Jeanjean, avec Richard Berry, Judith Godrèche (1h24). *Savoureux.*

FRANCE 2
20.45 Coco avant Chanel ★★. Comédie dramatique (2009) de Anne Fontaine, avec Audrey Tautou (1h46). *Élégant, mais très long.*
22.30 Non élucidé «L'affaire Belluardo-Chide». Magazine.

FRANCE 3
20.35 Les enquêtes de Murdoch : «Enfant riche, enfant pauvre», «Suspects multiples ⓾», «Un KO si parfait» ★★. *Très bien fait.*
23.35 City homicide. Série ⓬.

ARTE
Nouveau genre
20.40 Victor, Victoria ★★★. Comédie (1982) de B. Edwards, avec Julie Andrews (2h08). *Brillant et drôle.*
22.50 Fille ou garçon, mon sexe n'est pas mon genre.

M6
20.45 Capital «Maison, déco : Je m'équipe écolo». Magazine.
22.45 Enquête exclusive «Guerre des bandes au cœur de Paris» ⓬.

CANAL +
21.00 Football «Lille/Lyon».

Lundi 24

TF1
20.50 Joséphine, ange gardien «Le frère que je n'ai pas eu» ★★. Téléfilm avec Mimie Mathy. *Émouvant.*
22.35 Esprits criminels. Série ⓬.
01.05 Au Field de la nuit, avec C. Boulouque, Michèle Halberstadt, Lydie Salvayre, Shumona Sinha, Lolita Chammah, Marjane Satrapi.

FRANCE 2
20.35 Castle : «Dans la peau de Nikki», «Crimes dans la haute ⓾», «Quitte ou double» ★★. *Excellent.*
22.45 Mots croisés. Magazine.

FRANCE 3
20.35 Brassens est en nous ★★★. Documentaire avec Juliette Gréco, Alain Souchon, Marcel Amont, Françoise Hardy, etc. (voir Sélection)
23.00 Évian 1938, la conférence de la peur ★★. *Instructif.*

ARTE
20.40 Une femme dangereuse ★★. Comédie dramatique en NB (1940) de R. Walsh, avec Ida Lupino (1h31). *Un bon film noir.*
22.15 Franz Liszt, les dernières années. Documentaire.

M6
20.45 Indiana Jones et la dernière croisade ★★. Aventures (1989) de S. Spielberg, avec Harrison Ford (2h01). *Spectaculaire et amusant.*
23.05 Recherche appartement...

CANAL +
20.50 Borgia (5 et 6/12) ★★. Série ⓬. *Très brillant, mais affreux.*

Mardi 25

TF1
20.50 Les experts, Manhattan : «La fête tombe à l'eau», «Le mal du siècle», «Jugement hâtif ⓬». Série avec Gary Sinise ⓾.
23.20 Flics story. Magazine.

FRANCE 2
20.35 Apocalypse Hitler : «La menace», «Le Führer» ★★★. Documentaire ⓾. (voir Sélection)
22.45 Réunion de famille.
01.10 Le samouraï ★★★. Policier (1967) de J.-P. Melville, avec Alain Delon (1h35). *Un très grand film.*

FRANCE 3
20.35 Les Robins des pauvres ★. Téléfilm avec Nicolas Giraud, Aurélien Wiik, Hippolyte Girardot. *Long, peu crédible et démagogique.*
22.50 Ce soir (ou jamais !).

ARTE
La mafia du bois
20.40 Enquête en forêt tropicale ★★. *Passionnant.*
21.35 Gorilles du Congo, sauvetage à la tronçonneuse ★★. *Très encourageant.*
22.30 Breaking bad (6 et 7/13) ★★. *Bien fait, mais violent.*

M6
20.45 Desperate housewives (16, 17 et 18/23) ★★. *Pas mal.*
23.20 Les Français, l'amour et le sexe. Documentaire ⓬.

CANAL +
20.50 Baba de Barcelone. Documentaire avec A. de Caunes ⓾.

Mercredi 26

TF1
20.50 Mentalist : «Sans pour sang ⓾», «La ruée vers l'or», «Pour une poignée de diamants» ★★. Série avec Simon Baker, Robin Tunney. *Astucieux et très bien fait.*
23.15 Chase. Série avec Kelli Giddish ⓬.

FRANCE 2
20.35 Tout le monde descend ! ★. Téléfilm avec Thierry Neuvic, Lubna Azabal. *Lourd et peu crédible.*
22.10 Avant-première. Magazine présenté par Élizabeth Tchoungui.

FRANCE 3
20.35 Football «Coupe de la Ligue : À chaque région son match».
22.45 Tous les buts. Magazine.

ARTE
20.40 Les mercredis de l'histoire «Les combattants de l'ombre (5 et 6/6)» ★★. *Émouvant.*
22.25 Le dessous des cartes «Croatie, à deux pas de l'UE».
22.40 Pardonnez-moi ★★. Comédie dramatique (2005) de et avec Maïwenn (1h24). *Émouvant, mais inégal.*

M6
20.45 La France a un incroyable talent. Divertissement avec Sophie Edelstein, Gilbert Rozon et Dave.

CANAL +
20.50 Elle s'appelait Sarah ★★. Drame (2010) de Gilles Paquet-Brenner, avec Kristin Scott Thomas (1h47) ⓾. (voir Sélection)

Jeudi 27

TF1
20.50 Masterchef, avec F. Anton, Yves Camdeborde et S. Demorand.
23.25 Masterchef se met à table.
03.10 H2G2, le guide du voyageur intergalactique ★★. Comédie (2005) de G. Jennings, avec Martin Freeman (1h45). *Très amusant.*

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial : «Les dessous du souk de Marrakech», «Menace sur l'or bleu de Provence».
22.05 Complément d'enquête «Facs, diplômes, comment réussir ?». Magazine de Benoît Duquesne.
23.10 Infrarouge : «L'affaire Treiber : Autopsie d'un double meurtre».

FRANCE 3
20.35 Welcome ★★★. Drame (2008) de P. Lioret, avec Vincent Lindon, F. Ayverdi (1h45). (voir Sélection)
23.10 Éden à l'Ouest ★. Drame (2008) de Costa-Gavras. *Un film raté.*

ARTE
20.40 Boxhagener Platz ★★. Comédie (2008) de M. Geschonneck, avec Gudrun Ritter (1h38). *Pas mal.*
Le quart d'heure de célébrité
22.20 Celebrity ★★. Comédie en NB (1999) de W. Allen avec Kenneth Branagh (1h49). *Brillant.*

M6
20.45 Dans la peau d'une grande. Téléfilm avec Claire Keim (1h32).
22.35 Rester jeune à tout prix.

CANAL +
20.55 The event (11 et 12/22) ★★ ⓾.

Vendredi 28

TF1
20.50 Koh-Lanta. Divertissement.
22.55 L'amour est aveugle ⓬.

FRANCE 2
20.35 Les petits meurtres d'Agatha Christie «Un cadavre sur l'oreiller» ★★. Téléfilm avec Antoine Duléry, Marius Colucci, Valérie Sibilia ⓾. *Prenant, mais outrancier.*
22.10 Un jour, un destin «Marilyn Monroe, derniers tourments». Magazine de Laurent Delahousse.
23.35 Prix Constantin 2011.

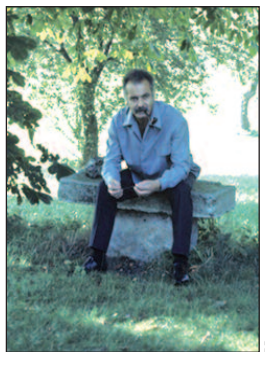
FRANCE 3
20.35 Faut pas rêver «En Australie». Magazine.
23.05 Vendredi sur un plateau ! Magazine de Cyril Viguier.

ARTE
Soirée spéciale Bolchoï, en direct de Moscou
20.40 Gala de réouverture du Bolchoï. Soirée en direct de Moscou, avec Natalie Dessay, Placido Domingo, etc.
22.30 Bolchoï, une renaissance ★★★. *Passionnant et bien illustré.*
23.25 Grand format «Toute la vérité sur Dracula». Documentaire.

M6
20.45 NCIS. Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly ⓾.

CANAL +
20.50 The tourist ★. Thriller (2010) de F. Henckel von Donnersmarck, avec Angelina Jolie, Johnny Depp (1h39) ⓾. *Peu crédible et raté.*

SÉLECTION


DR

Brassens est en nous - Il est mort le 29 octobre 1981, à l'âge de soixante ans. Pourtant, le temps n'a rien changé à l'affection que lui portent les Français. Pour retracer la vie de ce poète (qui, selon la chanteuse Juliette, aurait plein de procès, aujourd'hui !), Didier Varrod a partagé son documentaire en plusieurs chapitres : l'amitié, les femmes et l'amour, la langue, la musique, le libertaire et la postérité. Cela permet de mieux cerner sa personnalité et son art. Différents chanteurs et amis du poète parlent de l'homme, de l'ami et du musicien. Avec d'excellentes images d'archives, on découvre un homme singulier, libre et aimant la provocation. Bien entendu, on entend Georges Brassens chanter tout au long du documentaire, seul ou en duo. Le plus étonnant, c'est que le chanteur est celui qui est le plus repris sur Internet. Ce superbe documentaire est aussi passionnant que drôle et émouvant. ***Lundi 24, sur France 3, à 20h35.***

Spider-Man 3 - Ce troisième volet est riche en scènes spectaculaires, véritables morceaux de bravoure réalisés grâce à d'excellents effets spéciaux. On ne se lasse pas des ballets aériens de Spider-Man à travers les gratte-ciel new-yorkais. Le héros se retrouve face à ses propres faiblesses et va devoir surmonter des sentiments qui lui étaient, jusque-là, peu familiers, comme l'esprit de vengeance et l'orgueil. ***Dimanche 23, sur TF1, à 20h45.***

Apocalypse Hitler - Comment Hitler est-il devenu le maître de l'Allemagne ? C'est à cette question fascinante que tente de répondre ce remarquable documentaire, constitué d'images d'archives, pour la plupart inédites. Comme pour leurs précédents documentaires, les auteurs ont colorisé les images, afin de les rendre plus accessibles. Le résultat est passionnant, avec des perles, telles ces photos montrant Hitler essayant différents gestes. ***Mardi 25, sur France 2, à 20h35.***

Elle s'appelait Sarah - Paris, le 18 juillet 1942. La famille de Sarah est conduite au Vel'd'Hiv. Cette émouvante adaptation du roman de Tatiana de Rosnay a pour sujet la rafle du Vel'd'Hiv et ses conséquences dramatiques, non seulement pour les disparus, mais aussi pour les survivants. Entre passé et présent, ce film d'une grande intensité dramatique, bénéficie d'une interprétation tout en nuance. ***Mercredi 26, sur Canal +, à 20h50.***

Welcome - Un jeune Kurde sans-papiers demande à Simon, maître nageur, de lui apprendre à nager. Philippe Lioret raconte une magnifique histoire d'amitié entre un homme qui n'espère plus rien de la vie et un jeune sans-papiers, prêt à tout pour rejoindre sa belle. Cette belle histoire d'affection paternelle fait tout le prix de ce film bouleversant qui montre l'évolution du héros. Firat Ayverdi est la révélation de ce film émouvant. ***Jeudi 27, sur France 3, à 20h35.***

Le projet de recherche-action LiProCo a permis d'identifier les facteurs d'émergence et de pérennité des circuits courts.

Développer les circuits courts

Nourrir les villes avec les produits des territoires proches. Si l'idée n'est pas nouvelle, elle connaît depuis quelques années un regain d'intérêt. « Aujourd'hui, 18 % des exploitations utilisent des circuits courts, rapporte Blaise Berger, de la FRCivam Bretagne, référent du projet LiProCo, et les initiatives se multiplient. Et s'ils ne concernent que des volumes limités, ils peuvent permettre à des producteurs de s'installer ou de diversifier leurs débouchés. » Pour identifier les facteurs d'émergence et de pérennité de ces circuits, un projet interrégional (Grand Ouest, Rhône-Alpes) de recherche-action, le projet LiProCo (Lien Producteurs-Consommateurs) a été mené de 2009 à 2011. Pendant trois ans, des chercheurs et acteurs de terrain ont enquêté auprès de consommateurs (2 800 enquêtes), producteurs, collectivités… et étudié les initiatives les plus prometteuses. Et ils en ont tiré des données et outils qu'ils mettent désormais à disposition des producteurs et des acteurs du développement.


VERONIQUE BARGAIN

Le projet LiProCo, financé par le programme Pour et Sur le Développement Régional, a fait collaborer des acteurs de terrain (FR Civam, Chambres d'Agriculture, acteurs de l'agriculture biologique et des circuits courts) et des chercheurs. Plus de 150 personnes ont assisté au séminaire final, à Angers le 20 septembre.

Mise en scène


VERONIQUE BARGAIN

À l'occasion de la restitution des travaux du projet LiProCo, un regard théâtralisé sur la journée était apporté par Ligue d'improvisation Nantes-Atlantique (Lina).

ORGANISATION ET IMPLICATION DES INSTITUTIONS

Premier constat : le potentiel est important. Des enquêtes réalisées dans le Cotentin, le Pays de la Jeune Loire, Saint-Étienne Métropole et la région de Grenoble ont montré que 85 % des personnes consomment régulièrement des produits locaux et plus de 10 % occasionnellement. Et si elles sont plutôt de catégorie socio-professionnelle élevée, on y décèle deux profils : des jeunes, adeptes des Amap, paniers, systèmes innovants et motivés par un mode d'agriculture et de commercialisation et des personnes âgées, attirées par la qualité des produits, les marchés et les points de vente collectifs. Les enquêtes montrent aussi qu'il existe des leviers pour développer la consommation en circuit court : travailler sur la perception du prix, en général jugé plus élevé qu'il n'est, mieux communiquer sur les lieux où l'on trouve des produits locaux, identifier ceux-ci sur les lieux de vente. Elles ont aussi mis en évidence l'importance des fêtes locales dans la construction d'une qualité relationnelle du produit. Et elles ont montré l'importance de la proximité perçue par le consommateur (facilité d'accès, partage des valeurs, transparence, échanges) dans la pérennité de la relation.

Une autre clé de la pérennité des circuits courts est l'organisation. Les enquêtes montrent que les producteurs sous-estiment souvent le temps et les investissements nécessaires. Et un des moyens de développer les circuits courts est d'aider au regroupement des producteurs. Plusieurs formes collectives sont possibles, dont la SCIC, Société Coopérative d'Intérêt Collectif, qui permet d'associer différents partenaires (bouchers…). Autres nécessités : renforcer les compétences des producteurs par la formation, faciliter l'accès au foncier des projets en circuit court, soutenir les outils locaux (abattoirs)… Enfin, LiProCo a montré que l'approvisionnement en circuit court de la restauration collective est possible, même à grande échelle. Un essai d'approvisionnement en poulets fermiers paysans de la cuisine centrale de Nantes a ainsi été réalisé (voir encadré). Pour les légumes, la recréation de légumeries dans les cuisines centrales (ou le recours à des prestataires) permet désormais aux cantines de s'approvisionner en légumes locaux. La mise en place de plates-formes d'approvisionnement collectives, de sites internet, mais aussi l'implication des organisations agricoles et des collectivités territoriales facilitent le développement de ces circuits. Un point essentiel étant de bien identifier les intervenants de la restauration collective sur un territoire. Enfin, selon un décret d'août 2011, le code des marchés publics permet désormais de retenir parmi les critères de choix les performances en matière d'approvisionnement direct de produits agricoles, ce qui devrait faciliter l'approvisionnement en circuit court des cantines.

VERONIQUE BARGAIN

DES OUTILS ET RESSOURCES DISPONIBLES


VERONIQUE BARGAIN

Pour développer les circuits courts, LiProCo met à disposition des outils dont une méthode d'enquête du potentiel de consommation locale et une méthode d'utilisation des systèmes d'information géographique pour observer la dynamique des circuits courts. Dix Carnets Pro synthétisant les résultats d'études et soulignant les points de vigilance sont également disponibles (restauration collective, paniers, promotion par les fêtes locales, proximité perçue par les consommateurs des points de vente collectifs, renouveau des marchés…). Informations sur http://liproco-circuits-courts.com.

EXPERIENCE

Du poulet fermier dans les cantines de Nantes


REUSSIR

Un projet LiProCo a été l'approvisionnement en poulets fermiers paysans de la Cuisine Centrale de Nantes (12 000 repas/jour).
Les poulets ont été fournis par trois éleveurs de Loire-Atlantique. Deux essais ont été réalisés pour 4 500 repas au total. Les poulets de 120 jours (1,9 kg) ont été fournis découpés, la cuisine centrale n'étant pas équipée.

L'opération a nécessité une forte implication des personnels et des compromis et apprentissages. Les éleveurs ont dû mettre en production simultanément un nombre important de poulets et s'organiser pour les abattre, les découper et les transporter. La cuisine centrale a dû accepter de distribuer des parts hétérogènes. Et, les poulets fermiers étant jugés plus durs par les enfants, elle est passée d'une cuisson au four à une cuisson plus douce en barquette. Un surcoût, certes, mais un gain de temps à prendre en compte selon Patrick Offertelli, directeur de la cuisine centrale. Il y a aussi l'aspect pédagogique d'éducation des enfants au goût, à la nutrition… En octobre 2011, un nouvel essai sera fait pour 1 600 repas avec du poulet Label Rouge fourni par Terrena, l'idée à terme étant de pouvoir assurer 12 000 repas. Les études devraient aussi se poursuivre sur les coûts.